

Date d'attribution : 20 janvier 2020
Numéro de contrat : HT372-193972/001/CY
POR-070-19
Coordonnées : por-rop@hc-sc.gc.ca

Santé Canada

Connaissance et confiance à l'égard du système de réglementation des pesticides du Canada

Le 31 mars 2020

Affaires publiques Ipsos

1, rue Nicholas, bureau 1400
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : 613-241-5802
Télééc. : 613-248-7981
www.ipsos.ca

This report is also available in English.

DÉCLARATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE

J'affirme par les présentes, en ma qualité de dirigeant d'Ipsos, que les livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus précisément, les livrables ne contiennent aucun renseignement sur les intentions de vote de l'électorat, sur les préférences à l'égard des partis politiques, sur le rang de ceux-ci aux yeux de l'électorat ou sur les cotes attribuées au rendement d'un parti politique donné ou de ses chefs.



Mike Colledge
Le président
Affaires publiques Ipsos

Contenu

<i>DÉCLARATION DE NEUTRALITÉ POLITIQUE</i>	2
<i>Sommaire</i>	5
<i>Introduction et contexte</i>	5
<i>Objectifs de la recherche</i>	5
<i>Présentation de la méthodologie</i>	6
<i>Principaux résultats</i>	7
<i>Résultats quantitatifs détaillés</i>	11
<i>1.1 Connaissance des pesticides</i>	11
<i>Vue d'ensemble de la section :</i>	11
Ce qui vient à l'esprit des gens au sujet des pesticides et de leur utilisation.....	11
Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents.....	12
<i>1.2 Perceptions à l'égard des pesticides et utilisation personnelle</i>	13
<i>Vue d'ensemble de la section :</i>	13
Ils sont nécessaires et servent un objectif	15
Usage acceptable des pesticides	16
Produits de rechange naturels aux pesticides traditionnels ou homologués.....	18
Aspect sécuritaire de l'utilisation des pesticides.....	20
Aspect sécuritaire de certains produits	21
Fréquence de l'usage personnel des pesticides au cours des 12 derniers mois	23
Usage personnel des pesticides de façon sécuritaire	24
<i>1.3 Sources de connaissances et d'information</i>	27
<i>Vue d'ensemble de la section</i>	27
Connaissance perçue et accès à l'information	27
Sources d'information probables sur les pesticides	30
Sources d'information consultées	33
Sources d'information consultées sur Internet.....	35
Sujets de recherche probables.....	36
Crédibilité des sources d'information.....	37
<i>1.4 Système de réglementation</i>	40
<i>Vue d'ensemble de la section</i>	40
Niveau de connaissance au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada.....	40
Connaissance de l'évaluation effectuée par Santé Canada	42
Connaissance des autorités compétentes responsables de la réglementation des pesticides.....	43
Compréhension du processus de prise de décisions réglementaires	45
Connaissance du fait que les produits sont réglementés	46
<i>1.5 Opinions concernant l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire</i>	48
<i>Vue d'ensemble de la section</i>	48

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Perceptions de l'ARLA.....	49
Responsabilités de l'ARLA.....	50
Connaissance du processus de consultation du public de l'ARLA	52
Confiance dans l'ARLA	54
Comparaison avec l'Union européenne.....	56
Comparaison avec les États-Unis.....	58
Comparaison avec la Chine	60
<i>1.6 Résultats qualitatifs.....</i>	<i>62</i>
Connaissance des pesticides	62
Perceptions générales du système de réglementation actuel en matière de sécurité publique	63
Connaissance du rôle du gouvernement et points de vue en cette matière	65
Transparence de l'information et accès à celle-ci	66
Réactions aux vidéos	67
<i>Annexe</i>	<i>70</i>
Profil des répondants	70
Rapport méthodologique sur le sondage quantitatif	72
Méthodologie de l'étude qualitative	74

Sommaire

Introduction et contexte

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) est la direction générale de Santé Canada responsable de la réglementation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA). Le principal mandat de l'ARLA est d'éviter que l'utilisation de ces produits présente des risques inacceptables pour les humains et l'environnement.

En 2016, l'ARLA a publié pour le ministère un plan stratégique qui comprend un nouvel énoncé de vision : les Canadiens sont convaincus que le système de réglementation des pesticides du Canada protège leur santé et l'environnement. En lien avec cette vision, le plan stratégique comporte deux résultats stratégiques liés aux points de vue et aux opinions des Canadiens : il s'agit de convaincre le grand public que : i) l'ARLA prend des décisions et élabore des politiques réglementaires fondées sur des données probantes, qui protègent la santé humaine et l'environnement de manière opportune, ouverte et transparente; et ii) les Canadiens reconnaissent que l'ARLA prend des décisions réglementaires sur les pesticides afin de protéger leur santé et l'environnement. Pour appuyer le plan stratégique et veiller à ce que les résultats stratégiques soient atteints et à ce que la nouvelle vision soit concrétisée, une stratégie de communication et de sensibilisation a été élaborée.

L'ARLA s'efforce avec diligence de prendre et de mettre en œuvre des décisions qui protègent la santé et l'environnement des Canadiens, mais les efforts de communication et de dialogue avec la population n'ont pas suivi le rythme. Une mobilisation plus délibérée, proactive, ouverte et transparente de la population canadienne fera mieux comprendre le travail de l'ARLA et renforcera la confiance dans ses activités. De ce fait, l'ARLA renforcera la conformité aux exigences de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA) et l'efficacité générale des efforts qu'elle déploie pour protéger la santé des Canadiens et l'environnement.

L'Agence a mené auprès d'un échantillon du grand public canadien une recherche quantitative et qualitative, sur laquelle elle s'est appuyée pour élaborer des méthodes de communication et de mobilisation fondées sur des données probantes et étayées par des données significatives, afin d'affecter les ressources à des activités qui procurent une vraie valeur à la population canadienne.

Objectifs de la recherche

En 2016, Ipsos a mené une étude pour le compte de l'ARLA afin d'établir la connaissance et les opinions des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides au Canada et d'évaluer les messages et les techniques clés dans le cadre de la stratégie quinquennale de communication et de sensibilisation.

À titre de suivi de l'étude de 2016, la présente recherche a été menée pour mesurer les changements au fil du temps et approfondir la compréhension du niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides du Canada. Les objectifs précis de chaque phase sont énumérés ci-après.

Recherche quantitative

- Mesurer le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides.
- Évaluer les opinions des Canadiens concernant l'ouverture et la transparence du système de réglementation des pesticides ainsi que le caractère opportun de la prise de décisions.
- Évaluer les connaissances et les opinions des Canadiens au sujet des pesticides en général.
- Déterminer les habitudes des Canadiens relativement à la recherche d'information sur les pesticides.

Recherche qualitative

- Mieux comprendre le niveau de connaissance et de confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides du Canada.
- Recueillir des renseignements sur la meilleure manière d'informer les Canadiens au sujet des pesticides (p. ex., médias sociaux, publicité, médias d'information, porte-parole de l'Agence, scientifiques de l'industrie) et sur les types de renseignements sur les pesticides qui intéressent les Canadiens.
- Évaluer les messages et les slogans afin de déterminer s'ils sont clairs, crédibles, pertinents et parlants.

La recherche vise à documenter l'élaboration de méthodes de communication et de mobilisation fondées sur des données probantes et étayées par des données significatives afin que les ressources soient affectées à des activités qui procurent une vraie valeur à la population canadienne. Elle permettra également de créer des indicateurs qui peuvent aider à évaluer les répercussions de ces activités.

Les résultats de l'étude serviront à orienter l'élaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation plus efficace en ce qui concerne les décisions relatives à la réglementation des pesticides dans le cadre des communications et des efforts soutenus de sensibilisation du public. Au bout du compte, les résultats de l'étude serviront à améliorer la nature des communications et de la mobilisation auprès des Canadiens à l'égard des pesticides afin qu'ils puissent prendre des décisions plus éclairées sur l'utilisation des pesticides, ce qui permettra de prévenir les mauvais usages et de contribuer à protéger leur santé et leur environnement.

Le présent rapport expose les résultats de la recherche, menée en deux parties (quantitative et qualitative) entre février et mars 2020. La valeur totale du contrat relatif à la recherche s'élève à 99 754,37 \$, TVH comprise.

Cette recherche vise principalement les membres du grand public canadien âgés de 18 ans et plus.

Présentation de la méthodologie

La recherche a été menée en deux phases.

- Le **volet quantitatif de la recherche** a été réalisé sous la forme d'un sondage en ligne de 15 minutes auprès d'un échantillon national de n = 2 029 Canadiens âgés de 18 ans et plus. Le sondage a été mené au moyen des ressources de collecte de données par comité d'Ipsos (comité Je-dis). Il s'agissait d'une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec le chargé de projet de Santé Canada. Un essai préliminaire en ligne a permis d'obtenir les réponses

de dix participants en anglais et de dix participants en français. Le travail de sondage sur le terrain s'est déroulé du 10 au 19 février 2020. Les données définitives du sondage ont fait l'objet d'une pondération en fonction des données du recensement de 2016 relativement à la région, au sexe et à l'âge.

- Le **volet qualitatif de la recherche** a consisté en six groupes de discussion réunissant au total 48 participants du grand public, pendant 90 minutes. Les participants aux groupes de discussion ont été sélectionnés conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative. Deux groupes de discussion en anglais ont été tenus à Toronto le 25 février 2020, deux en français à Montréal le 26 février 2020 et deux autres en anglais à Calgary le 27 février 2020. Il convient de noter que les résultats qualitatifs visent à révéler un vaste éventail d'opinions et d'interprétations. Les résultats qualitatifs ne doivent pas être extrapolés à la population générale, car ils ne sont pas statistiquement extrapolables. Contrairement à l'étude de 2016, dans le cadre de laquelle la recherche qualitative visait à compléter les résultats quantitatifs, en 2020, les phases de recherche qualitative et quantitative ont été menées simultanément.

Mesures incitatives/honoraires

Pour le sondage quantitatif, le comité Ipsos Je-dis a offert aux participants plusieurs programmes de mesures incitatives innovantes adaptés aux besoins précis de chaque sondage, qui dépendent de la longueur du sondage, du sujet étudié et du temps nécessaires pour passer un nombre d'entrevues minimal. Le comité utilise un système de points que les participants peuvent échanger contre divers articles.

Pour obtenir une pleine participation, Ipsos a remis 85,00 \$CA aux personnes qui ont assisté aux groupes de discussion qualitatifs.

Le présent rapport

Le présent rapport contient les résultats du sondage quantitatif en ligne et des séances des groupes de discussion qualitatifs.

Les données ont fait l'objet d'une pondération par rapport aux données démographiques canadiennes relativement à la région, au sexe et à l'âge. Tous les sondages et toutes les enquêtes sur échantillons peuvent être sujets à d'autres sources d'erreur, notamment des erreurs de couverture et de mesure. Comme les chiffres sont arrondis, leur somme ne donne pas toujours 100.

▲▼ Le cas échéant, des symboles ont été utilisés pour indiquer des résultats statistiquement significatifs par rapport à 2016.

Principaux résultats

Recherche quantitative

Dans l'ensemble, la connaissance des pesticides et du processus de réglementation des pesticides demeure faible. Toutefois, il importe de noter que les répondants de 18 à 34 ans, ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides et ceux qui *ne sont pas* convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont les plus nombreux à se rappeler

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

avoir entendu parler des pesticides. Des associations potentiellement négatives peuvent contribuer à un meilleur souvenir.

Les répondants continuent d'associer les pesticides à des connotations négatives, même lorsqu'ils en savent peu sur le sujet. Les résultats du sondage montrent que les femmes et les personnes qui déclarent connaître peu le système de réglementation des pesticides sont plus susceptibles de les associer à des réflexions négatives.

Malgré la prédominance des préoccupations ou des associations négatives en matière de santé et de sécurité, le nombre de répondants qui sont d'accord pour dire que les pesticides sont nécessaires et qu'ils servent un objectif est plus élevé que le nombre de répondants qui ne sont pas d'accord pour le dire, et les hommes ont plus tendance que les femmes à être d'accord. Les groupes qui ont plus tendance à être d'accord pour dire que les pesticides sont nécessaires et servent un objectif comprennent également les répondants qui connaissent le processus de réglementation des pesticides au Canada, ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada et ceux qui sont convaincus que l'ARLA s'acquitte de sa mission.

Une très faible minorité de répondants indiquent connaître au moins plutôt bien le processus de réglementation des pesticides au Canada. Le nombre de répondants qui affirment avoir un niveau de compréhension élevé de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises est encore moins élevé.

Bien qu'une majorité de répondants plus grande qu'en 2016 croient que la réglementation des pesticides au Canada relève du gouvernement fédéral, la plupart estiment qu'elle relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. En parallèle, la proportion de répondants qui nomment Santé Canada est également élevée et a augmenté depuis 2016.

Malgré la faible connaissance du processus de réglementation des pesticides, les Canadiens se montrent davantage convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement, et la confiance dans la prise de décisions s'est également améliorée par rapport à 2016.

Le degré d'acceptabilité des pesticides continue de dépendre de facteurs comme l'utilisation à des fins personnelles ou industrielles (p. ex., l'utilisation par un consommateur autour de la maison par rapport à l'utilisation industrielle ou agricole) ainsi que l'ampleur ou l'étendue de l'utilisation (p. ex., l'utilisation par un propriétaire sur sa propriété par rapport à l'utilisation dans le secteur forestier commercial ou dans les espaces verts publics).

En fait, l'acceptabilité est encore élevée, mais elle a diminué par rapport à 2016 en ce qui concerne l'utilisation dans les zones résidentielles et dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour. Les répondants continuent de faire preuve de la plus grande prudence en ce qui concerne l'utilisation des pesticides sur les aliments destinés à l'importation au Canada et sur les fruits et légumes et leurs produits destinés à la vente au Canada ou à l'exportation. Les groupes qui connaissent davantage le système de réglementation, qui utilisent fréquemment des pesticides, qui étaient au

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

courant de l'évaluation de l'aspect sécuritaire des pesticides par Santé Canada ou qui sont convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement affichent un degré d'acceptabilité plus élevé.

Même si, en 2020, une proportion légèrement plus élevée de Canadiens qu'en 2016 ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides, le comportement en matière de recherche de renseignements n'a pas beaucoup changé. Ceux qui ont cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet ont principalement consulté Google ou un site Web de pesticides, et une majorité de répondants envisageraient de consulter le site Web de Santé Canada s'ils cherchaient à se renseigner sur les pesticides. Ce résultat indique que, même si ceux qui cherchent des renseignements ne songent peut-être pas à visiter le site Web de Santé Canada à l'heure actuelle, ils sont ouverts à l'idée de recevoir des renseignements du ministère. Les scientifiques de Santé Canada sont la source de renseignements sur les pesticides à laquelle les répondants font le plus confiance, ce qui représente une augmentation par rapport à 2016.

Dans le sondage de 2020, des renseignements démographiques et identitaires supplémentaires ont été recueillis. Treize pour cent des répondants se disent immigrants ou nés à l'extérieur du Canada, 7 % ont des incapacités, 7 % sont membres de la communauté LGBTQ2S+, 6 % sont membres d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (autochtone non compris) et 4 % sont des Autochtones. En outre, 1 % de tous les répondants au sondage indiquent habiter une réserve.

Recherche qualitative

Comme en 2016, la plupart des participants aux groupes de discussion dans les trois villes associent les pesticides à trois grands sujets de préoccupation :

- ✓ **Préoccupations liées à la santé** : les participants mentionnent souvent les effets secondaires liés à la santé, les préoccupations liées aux effets d'une exposition à court et à long terme, en particulier le cancer et le mésothéliome, et les niveaux de toxicité.
- ✓ **Préoccupations liées à l'environnement** : effets imprévus sur la faune et la flore en raison du ruissellement, répercussions étendues sur l'environnement, les espèces non ciblées, les écosystèmes et les cours d'eau et certaines mentions d'effets négatifs potentiels sur les taux de reproduction de certaines espèces (p. ex., les abeilles).
- ✓ **Préoccupations liées à l'utilisation** : utilisation en milieu agricole dans les cultures et la production alimentaire et utilisations domestiques (lutte contre les mauvaises herbes, insectifuges, utilisation à des fins esthétiques à la maison).

La plupart des participants se rendent compte que les pesticides et leur utilisation, en particulier à des fins commerciales ou agricoles, sont nécessaires à l'exercice des activités pour faire en sorte que les cultures et les fruits et légumes canadiens soient de bonne qualité et puissent être exportés vers les marchés étrangers. La plupart des répondants estiment qu'il est possible de « gérer » les effets

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

secondaires imprévus liés à l'utilisation des pesticides en respectant les taux d'épandage prescrits et le mode d'emploi.

La plupart des répondants sont d'accord pour dire que le gouvernement/le milieu universitaire, les agriculteurs, les organismes de protection de l'environnement et le public ont un rôle à jouer en ce qui concerne les décisions relatives aux pesticides à utiliser au Canada. Peu de participants estiment que les représentants de l'industrie ont un rôle à jouer à cet égard, car ils sont d'avis qu'en présence d'intérêts commerciaux, l'argent et les profits l'emportent sur tous les autres facteurs.

Très peu de participants prennent le temps de chercher des renseignements plus détaillés sur les pesticides, que ce soit en ligne ou auprès de toute autre source, que ce soit par l'intermédiaire du gouvernement ou autrement. Malgré cela, la plupart des participants estiment que, pour la diffusion efficace de ce type de renseignements, ils privilégieraient probablement les sources vérifiées ou dignes de confiance sur le Web (comme le site de Santé Canada ou d'autres sites gouvernementaux).

Les réactions à tout le contenu présenté sont plus positives que négatives. Parmi les trois vidéos présentées, la vidéo intitulée « Que font les scientifiques de Santé Canada? » suscite des réactions moins positives que celles intitulées « Y a-t-il un risque pour l'environnement? » et « Y a-t-il un risque pour la santé? ». C'est particulièrement le cas dans les groupes de Toronto et de Calgary.

En dépit de certaines préoccupations liées au scénario de la vidéo intitulée « Que font les scientifiques de Santé Canada? » en particulier et de certaines réserves à l'égard de divers éléments des trois vidéos, dans l'ensemble, la façon dont les messages sont présentés dans les trois vidéos semble efficace. Les participants estiment que Santé Canada se concentre sur l'utilisation des pesticides au Canada et prend des mesures pour s'assurer que les pesticides sont utilisés de façon sécuritaire et écologique.

Résultats quantitatifs détaillés

Les analyses exposées dans le présent rapport proviennent des phases qualitative et quantitative de la recherche. Comme les objectifs de chaque phase étaient distincts, les résultats sont présentés séparément dans deux sections. Par souci de clarté, la première section du rapport porte uniquement sur les résultats quantitatifs, tandis que la dernière section, qui porte sur l'évaluation des messages, provient entièrement du volet qualitatif de la recherche.

1.1 Connaissance des pesticides

Vue d'ensemble de la section :

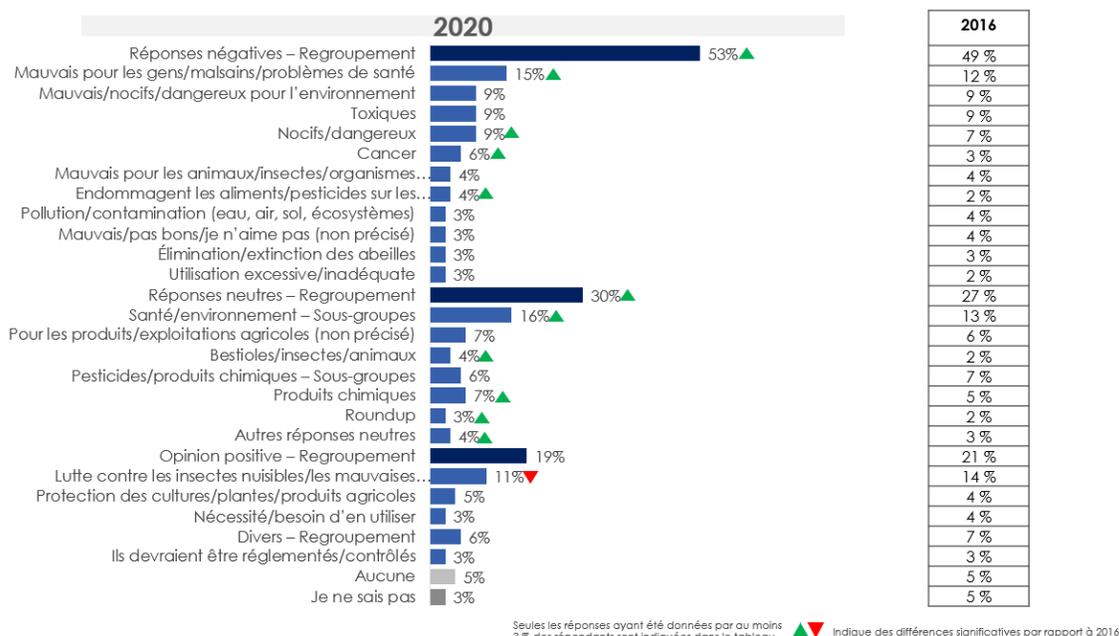
Les répondants continuent d'évoquer des associations négatives relativement aux pesticides, associations qui ont augmenté par rapport à 2016, en particulier chez les hommes. Toutefois, la grande majorité des répondants déclarent n'avoir rien vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents. En fait, une proportion plus élevée de répondants qu'en 2016 n'ont rien vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents. Les femmes, les répondants qui affirment ne pas très bien connaître le système de réglementation des pesticides et ceux qui n'utilisent pas de pesticides sont plus susceptibles que les autres d'associer les pesticides à des idées négatives. Les jeunes (de 18 à 34 ans) et les personnes qui utilisent des pesticides sont plus susceptibles d'en avoir entendu parler, de même que les répondants qui ne sont pas convaincus que l'ARLA s'acquitte de sa mission.

Ce qui vient à l'esprit des gens au sujet des pesticides et de leur utilisation

Ce sont encore essentiellement des associations négatives qui viennent à l'esprit des répondants en ce qui concerne les pesticides et leur utilisation, associations qui affichent une augmentation depuis 2016 (53 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016). Les perceptions négatives comprennent : mauvais pour les gens/malsains/problèmes de santé (15 %, en hausse de 3 points par rapport à 2016), mauvais/nocifs/dangereux pour l'environnement (9 %) et toxiques (9 %). Bien qu'elle soit encore faible, l'association avec le cancer a doublé (6 %, par rapport à 3 % en 2016). Environ un répondant sur cinq (19 %) fait une association positive, soulignant les avantages des pesticides et des produits antiparasitaires, comme la « lutte contre les ravageurs/mauvaises herbes » (11 %) et la « protection des cultures/plantes/produits agricoles » (5 %). Toutefois, l'association avec la lutte contre les ravageurs et les mauvaises herbes a diminué en 2020 (baisse de 3 points par rapport à 2016).

L'augmentation des perceptions négatives à l'égard des pesticides est attribuable en partie aux perceptions plus négatives des hommes (47 %, par rapport à 43 % en 2016) et des répondants de 55 ans et plus (58 %, par rapport à 50 % en 2016).

Figure 1 : Ce qui vient à l'esprit des gens au sujet des pesticides et de leur utilisation



Q1. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez aux pesticides et à leur utilisation? [RÉPONSE OUVERTE]

Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Seules les réponses ayant été données par au moins 3 % des répondants sont indiquées dans le tableau.

Les résultats « NETS » indiqués représentent des groupes combinés de réponses similaires.

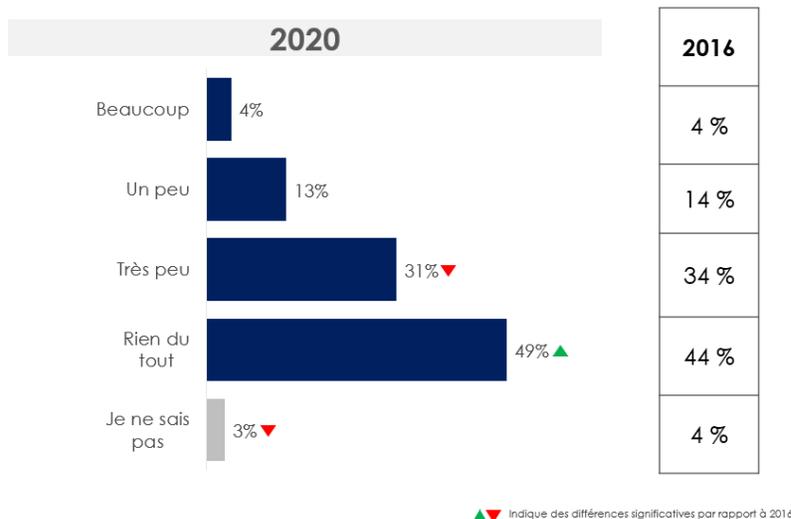
Les répondants du Québec (61 %), des provinces de l'Atlantique (57 %), de la Colombie-Britannique (55 %) et de l'Ontario (53 %) sont beaucoup plus susceptibles de donner une réponse à connotation négative que ceux des autres régions, de même que les femmes (59 %), comparativement aux hommes (47 %), les répondants qui indiquent ne pas bien ou ne pas du tout connaître le processus de réglementation des pesticides au Canada (55 %, par rapport à 46 % de ceux qui le connaissent très/assez bien), ceux qui indiquent qu'ils utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (59 %, par rapport à 40 % de ceux qui en utilisent souvent/parfois) et ceux qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (65 %, par rapport à 50 % de ceux qui sont très/assez convaincus).

Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents

Bien que de nombreux répondants indiquent au départ des associations négatives en ce qui concerne les pesticides, moins d'un sur cinq affirme en avoir entendu parler au cours des trois mois précédents (18 %), comme en 2016.

Une proportion plus élevée de répondants qu'en 2016 n'ont pas du tout entendu parler (49 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016) des pesticides au cours des trois mois précédents. Ce résultat laisse croire que, si les connotations relatives aux pesticides sont négatives, ce ne sont pas des renseignements dont les répondants se souviennent activement.

Figure 2 : Ce que les participants ont vu, lu ou entendu au sujet des pesticides au cours des trois mois précédents



Q5. Au cours des trois derniers mois, dans quelle mesure avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit sur les pesticides? [CODE UNIQUE]
 Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui se souviennent davantage d'information au sujet des pesticides sont ceux de 18 à 34 ans (22 %, comparativement à 17 % des 35 à 54 ans et à 15 % des 55 ans et plus), les résidents du Québec (24 %), comparativement à ceux des autres régions, ceux qui indiquent que le français est leur langue maternelle (23 %), comparativement à ceux dont la langue maternelle est l'anglais ou une autre langue (16 % dans les deux cas), les immigrants et les personnes nées à l'extérieur du Canada (23 %), les répondants qui connaissent les pesticides (45 %) et ceux qui ont utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire souvent ou parfois au cours des douze mois précédents (28 %).

Les répondants qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides (31 %, comparativement à 10 % de ceux qui ne l'étaient pas) ont plus tendance à indiquer qu'ils se souviennent d'avoir beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents. Les résultats indiquent que les répondants qui associent Santé Canada à l'aspect sécuritaire des pesticides s'en souviennent davantage. En parallèle, les répondants qui indiquent qu'ils ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement ont plus tendance (22 %) que ceux qui en sont convaincus (17 %) à indiquer qu'ils se souviennent d'avoir beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents.

1.2 Perceptions à l'égard des pesticides et utilisation personnelle

Vue d'ensemble de la section :

Comme en 2016, le nombre de répondants au sondage qui sont d'accord pour dire que les pesticides sont nécessaires et qu'ils servent un objectif est plus élevé que le nombre de répondants qui ne sont pas

d'accord pour le dire. Les répondants qui ont plus tendance à être d'accord sont les plus fortunés, ceux qui utilisent des pesticides au moins parfois, ceux qui estiment connaître le système de réglementation des pesticides au Canada, ceux qui savent que Santé Canada réglemente les pesticides et ceux qui sont convaincus que l'ARLA s'acquitte de sa mission. En revanche, les femmes ont plus tendance à être en désaccord pour le dire.

Bien que la plupart des répondants soient d'accord pour l'utilisation de pesticides dans les matériaux de construction et par les propriétaires de résidences privées est acceptable, on observe une diminution de l'acceptabilité de l'utilisation des pesticides sur les propriétés résidentielles, en particulier chez les hommes et les répondants de 55 ans ou plus. Les avis sont davantage partagés quant à la question de savoir s'il est acceptable d'utiliser des pesticides dans le secteur forestier commercial ainsi que dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour de ceux-ci, utilisation pour laquelle l'acceptabilité est en baisse. Les cotes d'acceptabilité sont plus élevées parmi les répondants qui connaissent le système de réglementation, ceux qui utilisent des pesticides ou ceux qui ont confiance dans l'ARLA. Les Canadiens plus âgés ont moins tendance que les autres à considérer les pesticides comme étant acceptables dans la plupart des domaines.

La connaissance de l'existence de produits naturels de rechange aux pesticides traditionnels a diminué, mais une majorité de répondants demeurent au courant (cote de 5 à 7 sur une échelle de sept points). Toutefois, malgré la diminution de la connaissance, la volonté de recourir aux pesticides est en hausse, et les deux tiers des répondants indiquent qu'ils préféreraient en utiliser. Les répondants plus âgés et les femmes sont plus susceptibles d'être d'accord pour dire qu'il existe des pesticides et qu'ils préféreraient les utiliser. Il en va de même pour ceux qui ont entendu parler au moins un peu des pesticides au cours des trois mois précédents et ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais ou qui ont peu confiance dans l'ARLA.

En général, les données suggèrent que le faible niveau de connaissance au sujet des pesticides et le sentiment de ne pas être adéquatement informés à leur sujet suscitent de l'inquiétude concernant l'aspect sécuritaire de l'utilisation de tels produits. Les femmes et les résidents du Québec sont également plus susceptibles de manifester de l'appréhension à leur égard. Comparativement à 2016, les répondants de 55 ans et plus sont de plus en plus préoccupés.

Santé Canada réglemente les pesticides afin de protéger l'environnement et la santé des Canadiens. Lorsqu'on pose aux participants des questions au sujet d'une gamme de pesticides en particulier, ils sont nombreux à être d'accord pour dire que leur utilisation ne pose aucun danger, mais moins qu'en 2016. Les hommes, les répondants qui utilisent au moins parfois des pesticides et ceux qui sont convaincus que l'ARLA s'acquitte de sa mission ont plus tendance à être d'accord pour dire que tous les produits nommés peuvent être utilisés de façon sécuritaire.

Un peu plus du quart des répondants utilisent des pesticides souvent ou parfois, et cette proportion tend à être plus élevée chez les hommes et chez les répondants qui habitent en milieu rural. Les répondants qui estiment bien connaître le système de réglementation des pesticides au Canada, ceux qui savent que Santé Canada réglemente le secteur et ceux qui sont convaincus que l'ARLA s'acquitte de sa mission ont aussi plus tendance à signaler une utilisation plus fréquente.

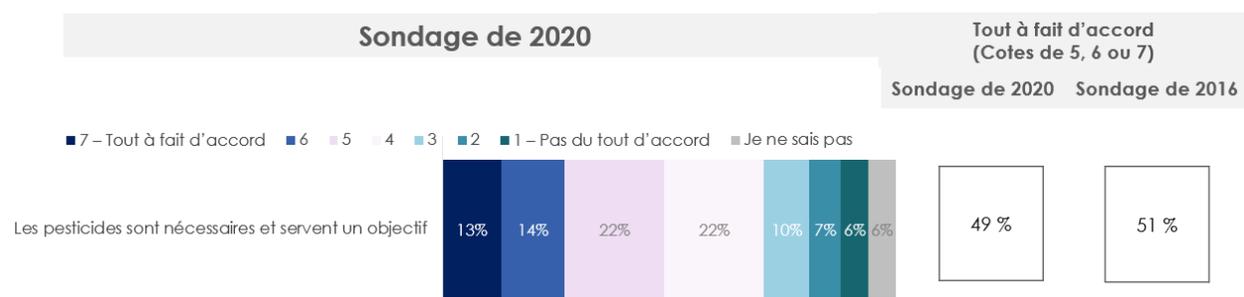
Sept répondants sur dix sont d'accord pour dire qu'ils lisent toujours l'étiquette lorsqu'ils utilisent un pesticide. Toutefois, seulement la moitié des répondants affirment qu'ils peuvent utiliser des pesticides de façon sécuritaire lorsqu'ils en ont besoin. Encore une fois, les hommes ont plus tendance à être d'accord pour dire qu'ils peuvent utiliser des pesticides de façon sécuritaire lorsqu'ils en ont besoin et les femmes, qu'elles lisent toujours l'étiquette. Les répondants qui connaissent et utilisent les pesticides et qui ont confiance dans l'ARLA sont encore une fois plus nombreux à être d'accord pour dire qu'ils peuvent utiliser des pesticides de façon sécuritaire et qu'ils lisent toujours l'étiquette.

Ils sont nécessaires et servent un objectif

Malgré toutes les préoccupations dominantes concernant l'aspect sécuritaire des pesticides, environ trois répondants sur dix (27 %) sont tout à fait d'accord (6 ou 7 sur une échelle de 7 points) pour dire que les pesticides sont nécessaires et servent un objectif. Cette proportion passe à un peu plus de la moitié (49 %) si l'on tient compte des trois cotes les plus élevées (5, 6 ou 7).

On observe une augmentation du niveau d'accord parmi les répondants de 18 à 34 ans (50 %, en hausse de 9 points par rapport à 2016), mais une diminution parmi les répondants de 55 ans ou plus (49 %, en baisse de 10 points par rapport à 2016). Chez les résidents de la Colombie-Britannique, la baisse du niveau d'accord est encore plus marquée (46 %, en baisse de 11 points).

Figure 3 : D'accord pour dire que les pesticides sont nécessaires et servent un objectif



Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Les pesticides sont nécessaires et servent un objectif. [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui ont plus tendance à être d'accord (cotes de 5, 6 et 7) pour dire que les pesticides sont nécessaires et servent un objectif sont les hommes (55 %, comparativement à 44 % des femmes), ceux qui vivent dans des foyers à revenu élevé (52 % de ceux dont le revenu du foyer est de 100 000 \$ et plus; 55 % de ceux dont le revenu du foyer est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$), comparativement à ceux qui vivent dans des foyers à faible revenu (43 % de ceux dont le revenu est de moins de 40 000 \$), ceux qui habitent en milieu suburbain (53 %, comparativement à 48 % de ceux qui habitent en milieu urbain), ceux qui ont souvent ou parfois utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire au cours des douze mois précédents (74 %, comparativement à 41 % de ceux qui n'en ont pas utilisé), ceux qui affirment

connaître très bien ou plutôt bien le processus de réglementation des pesticides au Canada (60 %, comparativement à 47 % de ceux qui ne le connaissent pas), ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada (62 %, comparativement à 43 % de ceux qui ne l'étaient pas) et ceux qui sont convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (60 %, comparativement à 31 % de ceux qui n'en sont pas convaincus).

Les répondants qui ont plus tendance à donner une réponse neutre (cote de 4), ce qui en fait des cibles à influencer, sont les résidents de la Colombie-Britannique (25 %), du Québec (23 %), de l'Ontario (23 %) ou des provinces de l'Atlantique (24 %) (comparativement à 16 % des résidents de la Saskatchewan/du Manitoba), ceux qui utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (25 %, comparativement à 15 % de ceux qui en utilisent souvent ou parfois), ceux qui ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides (24 %, comparativement à 15 % de ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler) et ceux qui n'étaient pas au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides (25 %, comparativement à 16 % de ceux qui l'étaient).

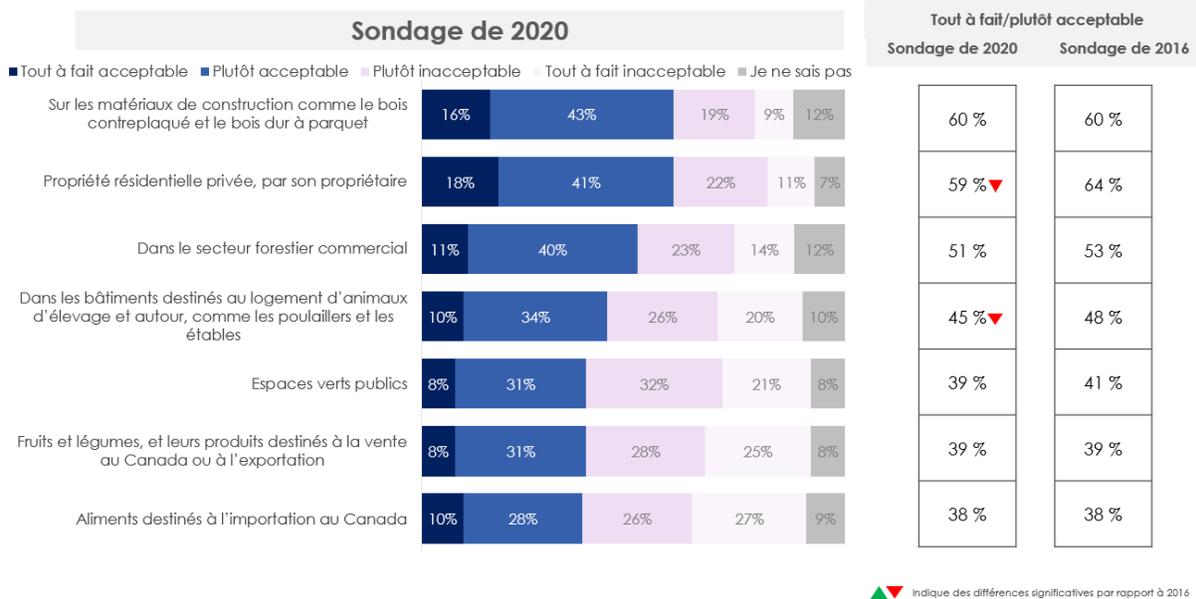
Usage acceptable des pesticides

Lorsqu'on demande aux répondants d'évaluer dans quelle mesure les divers usages possibles des pesticides sont acceptables, six sur dix indiquent qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de les utiliser sur des matériaux de construction comme le bois contreplaqué et le bois dur à parquet. Bien que la majorité des répondants jugent acceptable d'utiliser des pesticides sur une propriété résidentielle privée, par son propriétaire, l'acceptabilité a diminué (59 %, en baisse de 5 points par rapport à 2016). Les hommes (63 %, en baisse de 6 points par rapport à 2016) et les répondants de 55 ans ou plus (53 %, en baisse de 12 points) sont à l'origine de cette baisse.

Les avis sont davantage partagés lorsqu'il s'agit de déterminer s'il est acceptable d'utiliser des pesticides dans le secteur forestier commercial (51 %) ainsi que dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour (45 %, en baisse de 3 points par rapport à 2016). On observe la plus forte baisse de l'acceptabilité des pesticides dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour chez les répondants de 55 ans ou plus (43 %, en baisse de 7 points).

Comme en 2016, lorsqu'il est question de l'utilisation des pesticides dans les espaces verts publics, un nombre plus élevé de répondants (53 %) affirment que c'est plutôt ou tout à fait inacceptable, alors que seulement quatre répondants sur dix indiquent que c'est acceptable (39 %). Dans le même ordre d'idées, 52 % des répondants jugent inacceptable d'utiliser des pesticides sur les aliments destinés à l'importation au Canada et sur les fruits et légumes et leurs produits destinés à la vente au Canada ou à l'exportation.

Figure 4 : Acceptabilité de l'usage des pesticides et des produits antiparasitaires



Q4. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est acceptable d'utiliser des pesticides/produits antiparasitaires dans les endroits ou sur les produits suivants? [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants de 55 ans ou plus sont ceux qui ont le moins tendance à croire qu'il est acceptable d'utiliser des pesticides dans tous les endroits évalués, sauf dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour et dans le secteur forestier commercial, où l'acceptabilité ne varie pas selon l'âge.

Les répondants qui ont plus tendance à indiquer qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable d'utiliser les pesticides dans tous les endroits ou secteurs évalués sont les hommes, ceux dont le revenu est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (comparativement à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$) et les répondants qui :

- étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides;
- sont tout à fait ou plutôt convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement;
- affirment utiliser des pesticides souvent ou parfois;
- ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides; et
- indiquent qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien les pesticides.

En outre, ceux qui ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents sont plus susceptibles de dire qu'il est acceptable pour un propriétaire de les utiliser sur sa propriété résidentielle privée (61 %, comparativement à 54 % des répondants qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler).

Les résidents de l'Alberta et de la Saskatchewan/du Manitoba ont plus tendance à croire qu'il est acceptable d'utiliser des pesticides/produits antiparasitaires dans tous les endroits, sauf dans le secteur

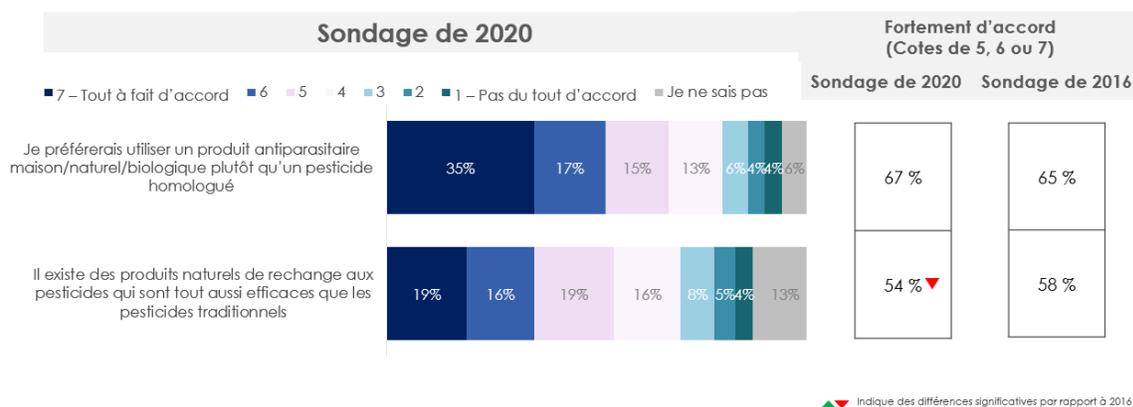
forestier commercial et sur les matériaux de construction, et l'Alberta enregistre le degré d'acceptabilité le plus élevé.

Produits de rechange naturels aux pesticides traditionnels ou homologués

On a demandé aux répondants d'indiquer, sur une échelle de 1 à 7, où 7 signifie « tout à fait d'accord », et 1, « pas du tout d'accord », dans quelle mesure ils sont d'accord pour dire qu'ils préféreraient utiliser un produit antiparasitaire maison/naturel/biologique plutôt qu'un pesticide homologué. Comme en 2016, les deux tiers des répondants (67 %) sont d'accord pour le dire (cote de 5, 6 ou 7). La moitié des répondants (52 %) donnent une cote de 6 ou 7, indiquant ainsi qu'ils sont tout à fait d'accord avec l'énoncé. Le tiers des répondants (35 %) donnent une cote de 7, ce qui signifie qu'ils sont tout à fait d'accord. Cette préférence correspond aux niveaux observés en 2016, même si le niveau d'accord a augmenté chez les résidents de l'Ontario (68 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016).

Même s'ils représentent encore une majorité, les répondants (54 %, en baisse de 4 points par rapport à 2016) qui sont d'accord dans une certaine mesure (5, 6, 7) pour dire qu'il existe des produits naturels de rechange aux pesticides qui sont tout aussi efficaces que les pesticides traditionnels sont moins nombreux. Seulement deux sur dix sont tout à fait d'accord (cote de 7) avec l'énoncé, un résultat qui représente également une diminution (19 %, en baisse de 3 points par rapport à 2016). Un répondant sur dix indique qu'il ne sait pas. Comparativement à 2016, on observe une diminution du niveau d'accord chez les femmes (58 %, en baisse de 4 points) ainsi que chez les répondants de 35 à 54 ans (52 %, en baisse de 8 points par rapport à 2016).

Figure 5 : Accord et désaccord



Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Il existe des produits naturels de rechange aux pesticides qui sont tout aussi efficaces que les pesticides traditionnels./Je préférerais utiliser un produit antiparasitaire maison/naturel/biologique plutôt qu'un pesticide homologué. [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants les plus susceptibles d'être tout à fait d'accord (6 ou 7 sur une échelle de 7 points) pour dire qu'ils préféreraient utiliser un produit antiparasitaire maison/naturel/biologique plutôt qu'un pesticide homologué sont :

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- les résidents des provinces de l'Atlantique (59 %), de la Colombie-Britannique (55 %), de l'Ontario (53 %) et du Québec (53 %), par rapport à ceux de la Saskatchewan/du Manitoba (39 %);
- les femmes (59 %), par rapport aux hommes (44 %);
- les personnes de 55 ans ou plus (57 %), par rapport à celles de 18 à 54 ans (49 %); et
- les personnes habitant en milieu rural (59 %), par rapport à celles qui habitent en milieu suburbain (52 %) ou en milieu urbain (48 %).

Ainsi que :

- ceux qui ont rarement ou n'ont jamais utilisé de pesticides (56 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (41 %);
- ceux qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (64 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (49 %); et
- ceux qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (61 %), par rapport à ceux qui en sont tout à fait ou assez convaincus (50 %).

Les répondants qui ont plus tendance à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) sont les hommes (15 %, comparativement à 11 % des femmes), ceux qui habitent en milieu urbain (15 %, comparativement à 10 % de ceux qui habitent en milieu rural), ceux dont la langue maternelle n'est pas le français ni l'anglais (19 %, comparativement à 13 % de ceux dont la langue maternelle est l'anglais) et ceux qui ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides (14 %, comparativement à 10 % de ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler).

Les répondants qui sont les plus susceptibles d'être tout à fait d'accord (6 ou 7 sur une échelle de 7 points) pour dire qu'*il existe des produits de rechange naturels aux pesticides qui sont tout aussi efficaces que les pesticides traditionnels* sont :

- ceux dont le revenu familial est inférieur à 40 000 \$ (40 %), par rapport à ceux dont le revenu est de 60 000 \$ à 100 000 \$ (31 %) ou de 100 000 \$ et plus (29 %);
- les résidents du Québec (41 %), par rapport à ceux de l'Alberta (26 %) et de la Saskatchewan/du Manitoba (28 %);
- les femmes (39 %), par rapport aux hommes (30 %); et
- les répondants de 55 ans ou plus (39 %), par rapport à ceux de 18 à 34 ans (29 %) et de 35 à 54 ans (33 %).

Ainsi que :

- ceux qui ont rarement ou n'ont jamais utilisé de pesticides (36 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (31 %);
- ceux qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (52 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (31 %);
- ceux qui connaissent les pesticides (44 %), par rapport à ceux qui ne les connaissent pas (33 %);

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- ceux qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (39 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (28 %); et
- ceux qui ne sont pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (53 %), par rapport à ceux qui en sont tout à fait convaincus (39 %), à ceux qui en sont assez convaincus (31 %) et à ceux qui n'en sont pas vraiment convaincus (42 %).

Les répondants qui ont plus tendance à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) à cet énoncé sont ceux qui sont assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (19 %, comparativement à 13 % de ceux qui n'en sont pas vraiment convaincus et à 11 % de ceux qui ne le sont pas du tout). Enfin, ceux qui ne savent pas encore s'ils ont confiance dans l'ARLA ne sont pas convaincus de l'efficacité des produits naturels de rechange aux pesticides.

Aspect sécuritaire de l'utilisation des pesticides

En plus du faible niveau de connaissance des pesticides et de la méconnaissance de ces produits, il existe des préoccupations quant à l'aspect sécuritaire de leur utilisation. Six répondants sur dix sont d'accord pour dire qu'ils craignent que les pesticides soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée (60 % des répondants donnent une cote de 5, 6 ou 7, ce qui représente une hausse de 3 points par rapport à 2016). C'est particulièrement le cas des répondants du Québec (68 %), comparativement à ceux de toutes les autres régions, ainsi que des femmes (65 %, par rapport à 55 % des hommes). Comparativement à 2016, les résidents de l'Ontario (61 %, en hausse de 7 points), les répondants dont le revenu est de 100 000 \$ et plus (en hausse de 8 points) et les personnes de 55 ans ou plus craignent davantage que les pesticides et les produits antiparasitaires soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée (60 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016).

Les répondants qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont considérablement plus susceptibles de dire qu'ils craignent que les pesticides soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée (74 %), par rapport à 57 % des répondants qui sont d'accord avec cet énoncé parmi ceux qui sont tout à fait ou assez convaincus concernant l'ARLA.

Les répondants qui ont plus tendance à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) sont les hommes (19 %, comparativement à 14 % des femmes), ceux qui ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides (17 %, comparativement à 11 % de ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler), ceux qui utilisent souvent ou parfois des pesticides (20 %, comparativement à 15 % de ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais) et ceux qui sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (19 %, comparativement à 12 % de ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus).

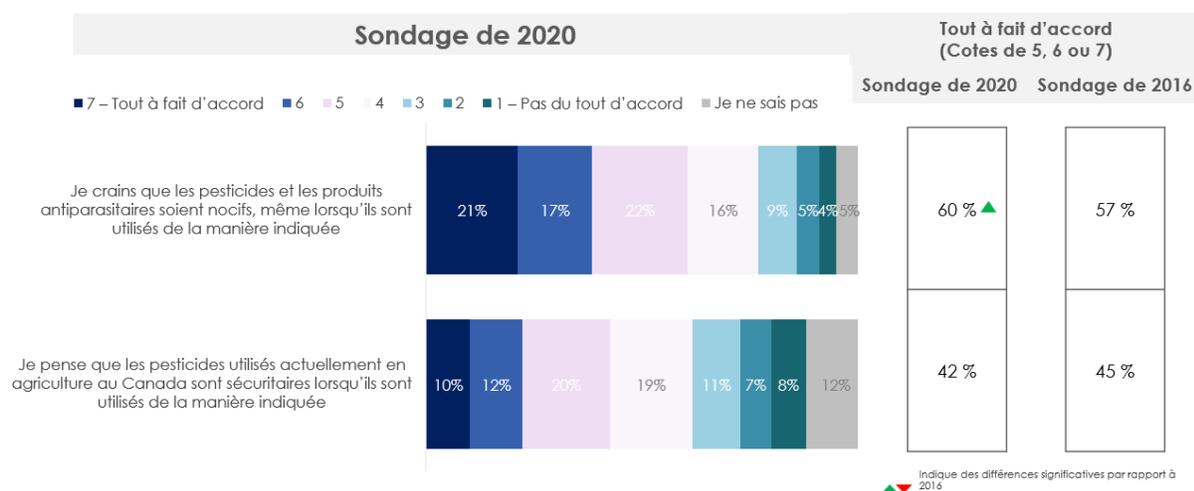
Une minorité est d'accord avec l'énoncé selon lequel les pesticides utilisés actuellement en agriculture au Canada sont sécuritaires lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée (42 % donnant une cote de 5, 6 ou 7). Les hommes (48 %, comparativement à 37 % des femmes) et les répondants de la Saskatchewan/du Manitoba (64 %) et de l'Alberta (53 %), comparativement à ceux des autres régions, ont beaucoup plus tendance à être d'accord avec cet énoncé (cote de 5, 6 ou 7). Comparativement à

2016, les répondants de 55 ans ou plus (42 %, en baisse de 9 points par rapport à 2016) ont moins tendance à être d'accord pour dire que les pesticides utilisés en agriculture sont sécuritaires.

Il en va de même pour les répondants dont le revenu est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (47 %) ou de 100 000 \$ et plus (45 %), comparativement à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (37 %). La probabilité d'être d'accord pour dire que les pesticides actuellement utilisés en agriculture au Canada sont sécuritaires est plus élevée chez les répondants qui en utilisent souvent ou parfois (65 %, comparativement à 34 % de ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais), ceux qui connaissent les pesticides (58 %, comparativement à 39 % de ceux qui ne les connaissent pas), ceux ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (46 %, comparativement à 37 % de ceux qui ne l'ont pas fait) et ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides.

Les répondants qui sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont considérablement plus susceptibles (53 %) d'être d'accord avec l'énoncé (cote de 5, 6 ou 7), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus, à 22 %.

Figure 6 : Accord et désaccord



Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Je crains que les pesticides et les produits antiparasitaires soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée./Je pense que les pesticides utilisés actuellement en agriculture au Canada sont sécuritaires lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée. [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT]. Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

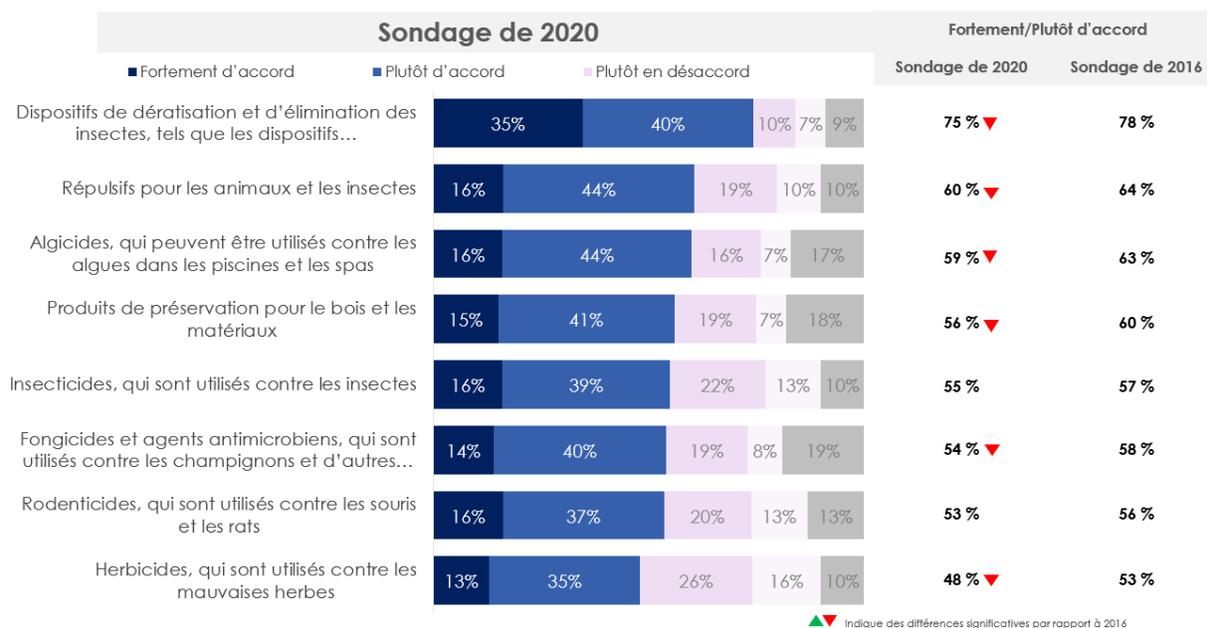
Aspect sécuritaire de certains produits

Six répondants sur dix (60 %) craignent que les pesticides soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée. Toutefois, lorsqu'on leur demande d'indiquer dans quelle mesure ils sont d'accord pour dire que certains pesticides et produits antiparasitaires peuvent être utilisés de façon sécuritaire, la majorité des répondants sont d'accord pour dire que c'est le cas. Le niveau d'accord à propos de la

sécurité a diminué de trois à quatre points pour la plupart des pesticides, à l'exception des insecticides et des rodenticides. Comparativement à 2016, on observe une baisse de 9 à 11 points du niveau d'accord à propos de la sécurité de tous les pesticides chez les répondants de 55 ans ou plus. Par rapport à 2016, on observe également une baisse de 4 à 7 points du niveau d'accord à propos de la sécurité des pesticides chez les hommes, sauf en ce qui concerne les insecticides, les fongicides et des produits de préservation du bois et des matériaux. Les résidents du Québec ont moins tendance qu'en 2016 (baisse de 7 à 12 points) à être d'accord pour dire que les herbicides, les insecticides, les répulsifs pour les animaux et les insectes et les dispositifs de dératisation et d'élimination des insectes peuvent être utilisés de façon sécuritaire.

Les trois quarts des répondants (75 %, en baisse de 3 points par rapport à 2016) sont d'accord pour dire que les dispositifs de dératisation et d'élimination des insectes, comme les dispositifs d'électrocution d'insectes et les pièges à souris, peuvent être utilisés de façon sécuritaire, alors que six répondants sur dix sont d'accord pour dire que les répulsifs pour les animaux et les insectes (60 %, en baisse de 4 points par rapport à 2016), les algicides contre les algues dans les piscines et les spas (59 %, en baisse de 4 points par rapport à 2016), les produits de préservation du bois et des matériaux (56 %, en baisse de 4 points par rapport à 2016) et les insecticides (55 %, proportion inchangée par rapport à 2016) peuvent être utilisés de façon sécuritaire. Les répondants sont toutefois moins susceptibles d'être d'accord avec l'énoncé selon lequel les herbicides peuvent être utilisés de façon sécuritaire, et la proportion de ceux qui sont d'accord a décliné (48 %, en baisse de 5 points par rapport à 2016).

Figure 7 : D'accord pour dire que les pesticides et les produits antiparasitaires peuvent être utilisés de façon sécuritaire



Q2. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que les pesticides et les produits antiparasitaires suivants peuvent être utilisés de façon sécuritaire? [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT]. Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Dans l'ensemble, les répondants les plus nombreux à se dire d'accord (fortement/plutôt) avec l'énoncé selon lequel les produits présentés peuvent être utilisés de façon sécuritaire sont encore les hommes. Toutefois, en ce qui concerne les dispositifs de dératisation et d'élimination des insectes et les algicides, le niveau d'accord ne diffère pas selon le sexe.

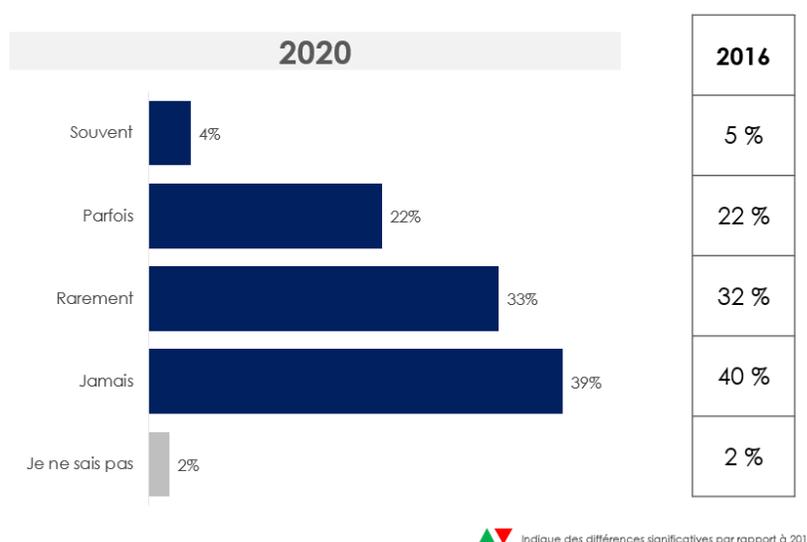
Les répondants affichant les niveaux d'accord les plus élevés sont :

- ceux qui utilisent souvent ou parfois des pesticides, par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais;
- ceux qui affirment connaître très bien ou plutôt bien le processus de réglementation des pesticides au Canada, par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout;
- ceux qui sont tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement, par rapport à ceux qui donnent toute autre réponse; et
- ceux qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides, par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait.

Fréquence de l'usage personnel des pesticides au cours des douze mois précédents

Le quart des répondants (26 %) indiquent avoir utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire souvent (4 %) ou parfois (22 %) au cours des douze mois précédents, alors que quatre sur dix (39 %) ne l'ont pas fait. La fréquence d'utilisation des pesticides et des produits antiparasitaires demeure la même qu'en 2016, mais les répondants de 18 à 34 ans ont commencé à les utiliser plus souvent (29 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016), tandis que les répondants de 55 ans ou plus les utilisent moins souvent (24 %, en baisse de 7 points par rapport à 2016). La fréquence d'utilisation a diminué en Colombie-Britannique (18 %, en baisse de 8 points par rapport à 2016), mais elle a augmenté en Ontario (31 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016).

Figure 8 : Fréquence de l'usage des pesticides ou des produits antiparasitaires au cours des 12 derniers mois



Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Q3. Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire (comme des herbicides, des insecticides, des fongicides, des insectifuges et des pièges à rongeurs)? [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les hommes ont plus tendance à mentionner une utilisation fréquente de pesticides ou de produits antiparasitaires. En effet, le tiers d'entre eux (31 %) en utilisent souvent ou parfois, comparativement au quart (23 %) des femmes. Les répondants habitant en milieu rural ont plus tendance à indiquer qu'ils utilisent souvent (8 %) de tels produits.

Les résidents de la Colombie-Britannique (18 %) et du Québec (18 %) ont moins tendance que ceux des autres régions à indiquer qu'ils utilisent souvent des pesticides ou des produits antiparasitaires.

La fréquence est également plus élevée chez les répondants qui affirment connaître très bien ou assez bien le processus de réglementation des pesticides au Canada (49 % de ceux qui le connaissent très ou plutôt bien, comparativement à 22 % de ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout), chez ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada (36 %) et chez ceux qui sont convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (32 % de ceux qui en sont tout à fait ou assez convaincus) ou qui connaissent le processus de réglementation des pesticides au Canada (41 %).

Usage personnel des pesticides de façon sécuritaire

Sept répondants sur dix (74 %) sont d'accord (cote de 5, 6 ou 7) pour dire qu'ils lisent toujours l'étiquette lorsqu'ils utilisent un produit antiparasitaire. Seulement 8 % des répondants donnent une cote de 1, 2 ou 3. Toutefois, un répondant sur dix (9 %) ne sait pas dans quelle mesure il est d'accord ou en désaccord pour le dire.

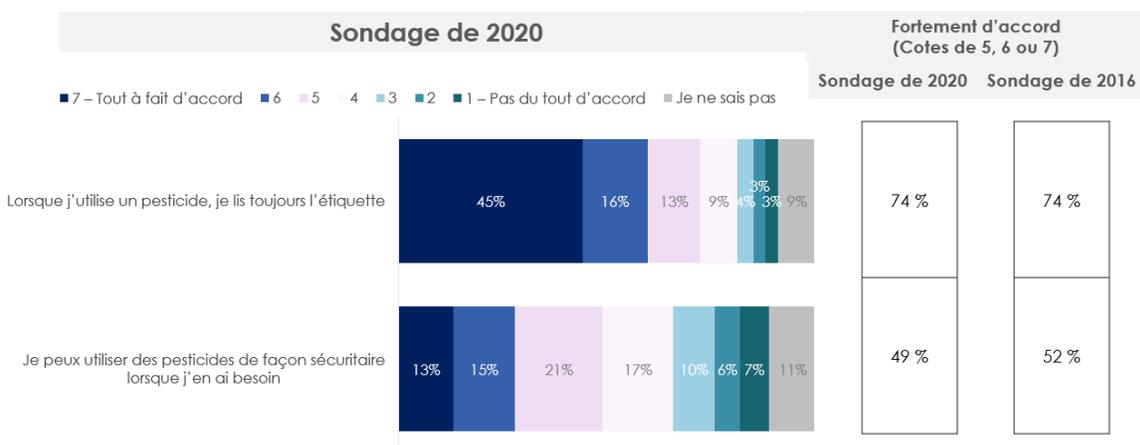
Les répondants qui ont plus tendance à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) sont les hommes (11 %, comparativement à 7 % des femmes), ceux de 18 à 34 ans (12 %, comparativement à 6 % de ceux de 55 ans ou plus), ceux qui n'étaient pas au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides (9 %, comparativement à 6 % de ceux qui l'étaient) et ceux qui n'ont jamais cherché de renseignements sur les pesticides (10 %, comparativement à 8 % de ceux qui en ont déjà cherché).

Toutefois, il existe une certaine incertitude quant à savoir s'il est possible d'utiliser des pesticides de façon sécuritaire au besoin. Près de la moitié (49 %) des répondants sont d'accord (cote de 5, 6 ou 7) avec l'énoncé selon lequel il est possible d'utiliser des pesticides de façon sécuritaire au besoin. Seulement trois répondants sur dix (28 %) donnent une cote de 6 ou 7 pour indiquer leur accord avec cet énoncé, sur une échelle où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1, « pas du tout d'accord ». Près de la moitié des répondants (48 %) donnent une cote de 3, 4 ou 5, et 12 % donnent une cote de 1 ou 2.

Les répondants qui ont plus tendance à être incertains et à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) sont les résidents du Québec (20 %, comparativement à 15 % de ceux de l'Ontario ou à 12 % de ceux de la Saskatchewan/du Manitoba), ceux de 18 à 34 ans (19 %, comparativement à 15 % de ceux

de 35 à 54 ans), ceux qui utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (18 %, comparativement à 14 % de ceux qui en utilisent parfois ou souvent) et ceux qui sont assez convaincus (19 %) ou qui ne sont pas vraiment convaincus (18 %) que l'ARLA protège la santé et l'environnement (comparativement à ceux qui ont une opinion tranchée, dont 10 % qui en sont tout à fait convaincus et 9 % qui n'en sont pas du tout convaincus).

Figure 9 : Accord et désaccord



Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? Je peux utiliser des pesticides de façon sécuritaire lorsque j'en ai besoin./Lorsque j'utilise un pesticide, je lis toujours l'étiquette. [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Ceux qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord (6 ou 7) avec l'énoncé selon lequel il est possible d'utiliser des pesticides de façon sécuritaire au besoin sont :

- les hommes (33 %), comparativement aux femmes (24 %);
- les résidents de l'Alberta (39 %) et de la Saskatchewan/du Manitoba (47 %), comparativement à ceux des autres régions; et
- les personnes dont la langue maternelle est l'anglais (32 %), comparativement à celles qui parlent le français (18 %) ou une autre langue (25 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (51 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (20 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (46 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (25 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (39 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (24 %);
- qu'ils sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et

l'environnement (36 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (15 %); et

- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (33 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (21 %).

Bien que le niveau d'accord dans l'ensemble (cote de 5, 6, 7) soit demeuré le même depuis 2016, on observe une diminution du nombre de répondants tout à fait d'accord qui donnent une cote de 6 ou 7 (28 %, en baisse de 6 points par rapport à 2016). Les groupes dans lesquels un changement a été observé sont notamment les répondants de 35 à 54 ans (29 %, en baisse de 5 points par rapport à 2016), ceux de 55 ans ou plus (28 %, en baisse de 14 points par rapport à 2016), les résidents de la Colombie-Britannique (28 %, en baisse de 8 points par rapport à 2016), ceux qui habitent en milieu urbain (27 %, en baisse de 5 points par rapport à 2016), ceux qui habitent en milieu suburbain (27 %, en baisse de 10 points par rapport à 2016) et ceux dont le revenu est de 100 000 \$ et plus (27 %, en baisse de 11 points par rapport à 2016).

Les répondants qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord (6 ou 7) pour dire qu'ils lisent toujours l'étiquette lorsqu'ils utilisent un pesticide sont :

- les femmes (64 %), comparativement aux hommes (57 %);
- les répondants plus âgés, dont la proportion augmente avec l'âge (18 à 34 ans : 51 %; 35 à 54 ans : 58 %; 55 ans ou plus : 70 %);
- ceux qui ne sont pas membres d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (61 %), comparativement à ceux qui le sont (51 %);
- ceux qui habitent en milieu suburbain (64 %) ou rural (64 %), comparativement à ceux qui habitent en milieu urbain (57 %); et
- ceux dont la langue maternelle est l'anglais (62 %), comparativement à ceux qui parlent le français (56 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (65 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (60 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (66 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (60 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (74 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (57 %);
- qu'ils sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (66 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (56 %); et
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (70 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (48 %).

La proportion de répondants qui sont d'accord, en particulier ceux qui sont tout à fait d'accord, est demeurée stable depuis 2016. Toutefois, les hommes ont moins tendance à être tout à fait d'accord et à

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

donner une cote de 6 ou 7 (57 %, en baisse de 4 points par rapport à 2016), tout comme les répondants de 55 ans ou plus (70 %, en baisse de 9 points par rapport à 2016). Il en va de même pour les résidents de la Saskatchewan (65 %, en baisse de 22 points depuis 2016) et ceux qui habitent en milieu urbain (57 %, en baisse de 5 points par rapport à 2016).

1.3 Sources de connaissances et d'information

Vue d'ensemble de la section

Les hommes et les répondants qui habitent en milieu rural ont plus tendance à être d'accord pour dire qu'ils sont renseignés. Les répondants qui ont été exposés à des renseignements sur les pesticides au cours des trois mois précédents, qui connaissent le système de réglementation des pesticides au Canada, qui utilisent des pesticides ou qui ont confiance dans l'ARLA ont plus tendance à être d'accord pour dire qu'ils sont adéquatement renseignés et qu'ils peuvent obtenir l'information dont ils ont besoin.

Le site Web de Santé Canada et les centres de rénovation ou de jardinage continuent d'être les deux sources que les répondants ont le plus tendance à consulter lorsqu'ils cherchent des renseignements sur les pesticides, les blogues étant la source qu'ils ont le moins tendance à consulter. Les hommes et les immigrants ont moins tendance à consulter le site Web de Santé Canada.

Comparativement à 2016, la probabilité de consulter des sites Web de pesticides et des fournisseurs de services antiparasitaires a également augmenté.

Lorsque les répondants cherchent à obtenir des renseignements sur les pesticides, Internet et les centres de jardinages sont les principales sources consultées. Sur Internet, la première source d'information est Google, suivie de loin par les sites Web de pesticides et le site Web de Santé Canada. Les répondants ont le plus tendance à chercher à se renseigner sur l'utilisation sécuritaire et sur des sujets liés à la santé.

Les répondants ont maintenant plus tendance à croire ce que dit un scientifique de Santé Canada sur la question des pesticides, qui est passé du troisième rang en 2016 au premier rang, suivi de la Société canadienne du cancer, du Collège royal des médecins et chirurgiens et d'un médecin en titre. Un porte-parole de Santé Canada vient au septième rang. Ainsi, un scientifique de Santé Canada est la source de renseignements la plus crédible, comparativement à un porte-parole ou à une association avec d'autres intervenants.

Connaissance perçue et accès à l'information

Les répondants ont tendance à être d'accord pour dire qu'ils peuvent obtenir des renseignements sur les pesticides quand ils en ont besoin. Six sur dix (59 %, en baisse de 5 points par rapport à 2016) donnent une cote de 5, 6 ou 7 à l'énoncé selon lequel ils peuvent obtenir des renseignements sur les pesticides

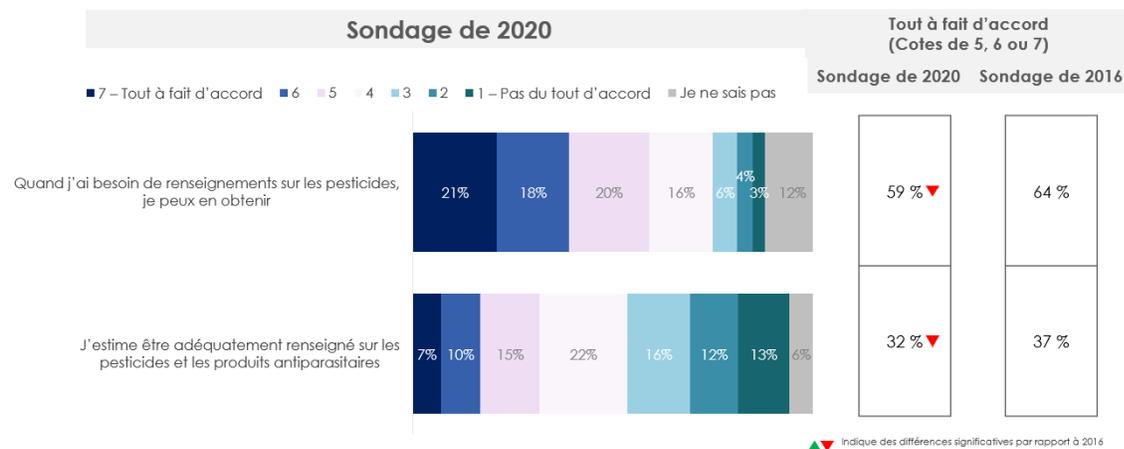
quand ils en ont besoin. Environ un répondant sur dix (13 %) donne une cote de 1, 2 ou 3, et un répondant sur dix (12 %) répond qu'il ne sait pas.

Les répondants qui ont plus tendance à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) sont les hommes (18 %, comparativement à 15 % des femmes) et les diplômés universitaires (20 %, comparativement à 13 % de ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires et à 15 % de ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires).

Même si les répondants sont peu nombreux à se souvenir d'avoir entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (18 % en ont « beaucoup » ou « un peu » entendu parler), près du tiers d'entre eux estiment être adéquatement renseignés sur les pesticides et les produits antiparasitaires (32 % donnent une cote de 5, 6 ou 7 sur une échelle de 7 points, où 7 signifie « tout à fait d'accord » et 1, « pas du tout d'accord »). Environ quatre répondants sur dix (41 %) ne sont pas d'accord avec cet énoncé (cote de 1, 2 ou 3), ce qui indique que certains estiment ne pas être adéquatement renseignés sur les pesticides. Six pour cent des répondants répondent qu'ils ne savent pas.

Les répondants qui le plus tendance à donner une cote de 4 (ni d'accord ni en désaccord) sont les résidents de l'Alberta (24 %) et de l'Ontario (22 %), comparativement à ceux de la Saskatchewan/du Manitoba (14 %), ceux qui disent avoir très peu ou n'avoir pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (23 %, comparativement à 17 % de ceux qui en ont entendu parler beaucoup/un peu) et ceux qui sont assez convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement (25 %, comparativement à 16 % de ceux qui en sont tout à fait convaincus et à 10 % de ceux qui n'en sont pas du tout convaincus).

Figure 10 : Accord et désaccord



Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? J'estime être adéquatement renseigné sur les pesticides et les produits antiparasitaires./Quand j'ai besoin de renseignements sur les pesticides, je peux en obtenir. [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord (cote de 6 ou 7) avec l'énoncé selon lequel ils peuvent obtenir des renseignements sur les pesticides quand ils en ont besoin sont :

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- les répondants plus âgés, dont la proportion augmente avec l'âge (18 à 34 ans : 36 %; 35 à 54 ans : 36 %; 55 ans ou plus : 44 %); et
- ceux qui ne sont pas membres d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (40 %, comparativement à 30 % de ceux qui le sont).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (50 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (36 %);
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (50 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (37 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (58 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (36 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (53 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (33 %);
- qu'ils sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (46 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (28 %); et
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (45 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (31 %).

Si on observe une baisse générale par rapport à 2016 du nombre de répondants qui sont tout à fait d'accord (39 %, en baisse de 6 points), il convient de noter que la baisse provient de certains groupes : les femmes (39 %, en baisse de 7 points), les répondants de 35 à 54 ans (36 %, en baisse de 7 points) et de 55 ans ou plus (44 %, en baisse de 12 points), les résidents du Québec (37 %, en baisse de 7 points), les répondants qui habitent en milieu suburbain (37 %, en baisse de 7 points) et en milieu rural (42 %, en baisse de 11 points) et ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires (41 %, en baisse de 5 points) ou les diplômés universitaires (34 %, en baisse de 9 points).

Les répondants qui ont plus tendance à être tout à fait d'accord (cote de 6 ou 7) avec l'énoncé selon lequel ils estiment être adéquatement renseignés sur les pesticides et les produits antiparasitaires sont :

- les hommes (20 %), par rapport aux femmes (14 %); et
- les personnes habitant en milieu rural (21 %), par rapport à celles qui habitent en milieu suburbain (16 %) et en milieu urbain (16 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (28 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (13 %);
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (31 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou pas du tout entendu parler (13 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (43 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (12 %);

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (27 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (12 %);
- qu'ils sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (19 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (14 %); et
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (21 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (11 %).

Le nombre de répondants qui sont tout à fait d'accord a connu une légère diminution (17 %, en baisse de 3 points par rapport à 2016); il s'agit notamment des femmes (14 %, en baisse de 4 points), des répondants de 55 ans et plus (17 %, en baisse de 5 points), des résidents de l'Ontario (16 %, en baisse de 5 points), des diplômés universitaires (15 %, en baisse de 5 points) et des répondants qui habitent en milieu suburbain (16 %, en baisse de 4 points).

Sources d'information probables sur les pesticides

Parmi les sources d'information probables sur les pesticides, c'est un site Web de Santé Canada que les répondants ont le plus tendance à consulter. Les deux tiers des répondants (66 %) déclarent qu'il est très probable (25 %) ou plutôt probable (41 %) qu'ils consultent cette source, alors que trois répondants sur dix (27 %) répondent qu'il n'est pas très probable (19 %) ou pas du tout probable (8 %) qu'ils le fassent. Les centres de rénovation/de jardinage obtiennent un nombre de réponses similaires, 64 % des répondants affirmant qu'il est très probable (19 %) ou plutôt probable (45 %) qu'ils consultent cette source. Presque autant de répondants déclarent qu'il est très (20 %) ou plutôt probable (43 %) qu'ils consultent des sites Web de pesticides, source pour laquelle la probabilité de consultation est en augmentation (63 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016), ou des sites Web du gouvernement du Canada (60 %).

Proportion en augmentation par rapport à 2016, près de la moitié des répondants (50 %, en hausse de 5 points) affirment qu'il est très probable (12 %) ou plutôt probable (38 %) qu'ils consultent un fournisseur de services antiparasitaires, et un moins grand nombre de répondants (44 %) disent qu'il n'est pas très probable (25 %), pas du tout probable (16 %) qu'ils le fassent.

Les avis sont partagés en ce qui concerne le fait de consulter un fournisseur de services antiparasitaires ou des groupes de protection de l'environnement pour obtenir des renseignements sur les pesticides. Quatre répondants sur dix (44 %) affirment qu'il est très probable (14 %) ou plutôt probable (30 %) qu'ils consultent des groupes de protection de l'environnement, et la moitié des répondants (49 %) indiquent qu'il n'est pas très probable (28 %) ou pas du tout probable (21 %) qu'ils s'adressent à eux pour obtenir ce genre de renseignements. Les « blogues » sont la source la moins susceptible d'être consultée pour obtenir des renseignements sur les pesticides, les deux tiers des répondants (68 %) affirmant qu'il n'est pas très probable (26 %) ou pas du tout probable (42 %) qu'ils les consultent. Seuls deux répondants sur dix (23 %) déclarent qu'il est très probable (6 %) ou plutôt probable (17 %) qu'ils consultent un blogue pour obtenir des renseignements à ce sujet.

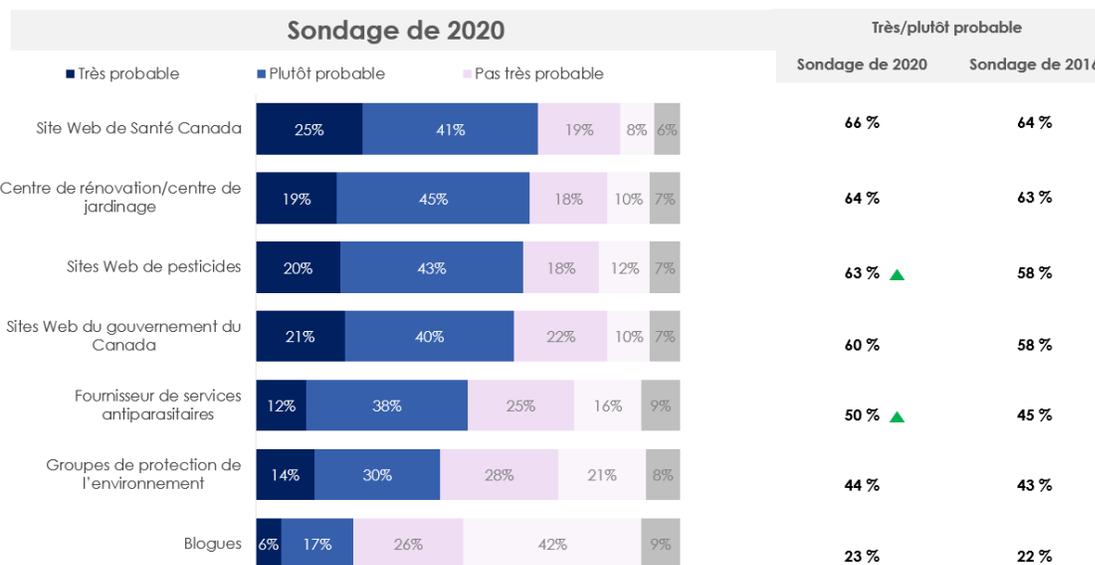
Pour chaque source d'information possible, environ un répondant sur dix (soit une proportion de 6 % à 9 %) déclare ne pas savoir s'il est probable qu'il consulte la source en question.

Un répondant sur dix (11 %) affirme qu'il est très/plutôt probable qu'il consulte d'autres sources que celles présentées.

En plus des réponses proposées, les répondants indiquent d'autres sources qu'ils pourraient consulter. Internet est cité par 14 % des répondants, suivi des parents et amis, une source mentionnée par un répondant sur dix (9 %).

Comme il a été mentionné, par rapport à 2016, les sites Web et les fournisseurs de services antiparasitaires sont maintenant plus susceptibles d'être utilisés comme source d'information sur les pesticides (respectivement en hausse de 5 points par rapport à 2016). En particulier, les résidents de la Colombie-Britannique ont plus tendance qu'auparavant à se tourner vers des sites Web de pesticides (66 %, en hausse de 8 points par rapport à 2016) et vers des fournisseurs de services antiparasitaires (58 %, en hausse de 12 points depuis 2016). Les répondants qui habitent en milieu rural ont également plus tendance qu'auparavant à se tourner vers des sites Web de pesticides (64 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016) et vers des fournisseurs de services antiparasitaires (52 %, en hausse de 7 points depuis 2016). Fait à noter, les répondants de 18 à 34 ans ont plus tendance qu'auparavant à se tourner non seulement vers des sites Web de pesticides (68 %, en hausse de 14 points par rapport à 2016) et vers des fournisseurs de services antiparasitaires (56 %, en hausse de 14 points par rapport à 2016), mais aussi vers les sites Web du gouvernement du Canada (66 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016) et le site Web de Santé Canada (70 %, en hausse de 6 points par rapport à 2016).

Figure 11 : Sources susceptibles d'être consultées



▲ Indique des différences significatives par rapport à 2016

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Q22. Si vous cherchiez à vous renseigner sur les pesticides, dans quelle mesure serait-il probable que vous consultiez les sources suivantes?
[CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants indiquant qu'il n'est pas très probable ou pas du tout probable qu'ils consultent le site Web de Santé Canada (27 %) sont :

- les hommes (30 %), par rapport aux femmes (25 %);
- les répondants de 35 à 54 ans (comparativement à 24 % de ceux de 18 à 34 ans et à 26 % de ceux de 55 ans ou plus);
- ceux qui ne sont pas des immigrants (29 %), par rapport à ceux qui en sont (20 %); et
- ceux dont la langue maternelle est l'anglais (29 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est le français (23 %) ou une autre langue (20 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (32 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (26 %);
- qu'ils ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (29 %), par rapport à ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler (22 %);
- qu'ils n'étaient pas au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (31 %), par rapport à ceux qui l'étaient (23 %);
- qu'ils ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (37 %), par rapport à ceux qui en sont tout à fait ou assez convaincus (23 %); et
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (29 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (25 %).

Ceux qui ont plus tendance à dire qu'il est très probable ou plutôt probable qu'ils consultent un centre de rénovation/de jardinage (64 %) sont :

- les répondants plus âgés, dont la proportion augmente avec l'âge (18 à 34 ans : 58 %; 35 à 54 ans : 69 %; 55 ans ou plus : 65 %);
- les personnes dont le revenu familial est de 40 000 \$ à 60 000 \$ (65 %), de 60 000 \$ à 100 000 \$ (68 %), et de 100 000 \$ et plus (70 %), par rapport à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (58 %); et
- ceux qui ne sont *pas* des immigrants ou des personnes nées à l'extérieur du Canada (65 %), comparativement à ceux qui en sont (58 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (73 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (62 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (70 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (63 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (71 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (64 %);

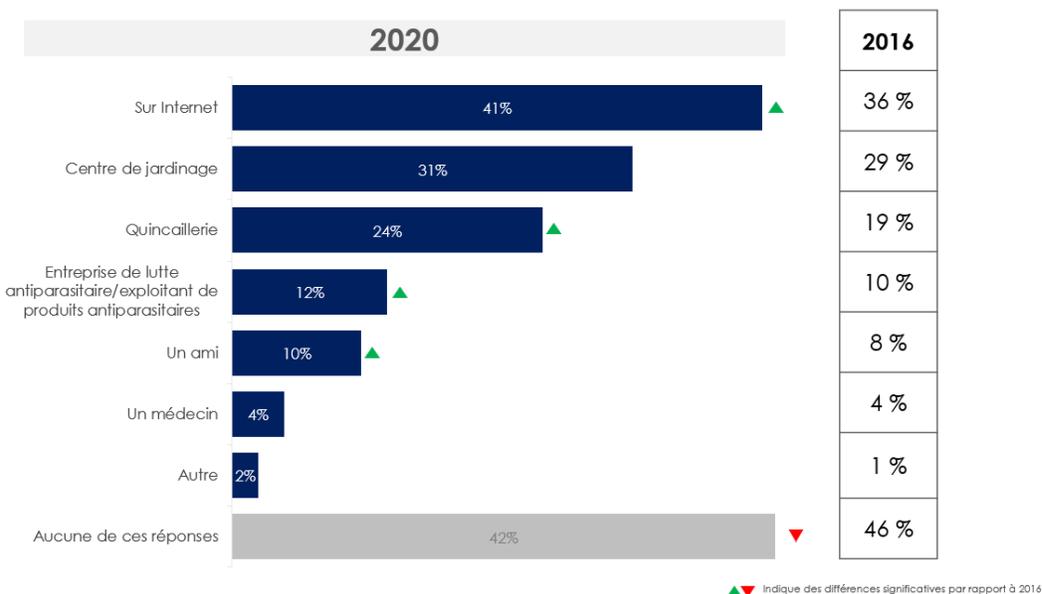
- qu'ils sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (72 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (55 %); et
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (71 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (55 %).

Sources d'information consultées

On a également présenté aux répondants une liste de sources et on leur a demandé d'indiquer celles qu'ils ont consultées pour obtenir des renseignements sur les pesticides. Près de quatre répondants sur dix (41 %) ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet, ce qui représente une augmentation par rapport à 2016 (hausse de 5 points). Étant donné que les deux tiers des répondants indiquent qu'il est probable qu'ils consultent un centre de rénovation/de jardinage pour obtenir des renseignements, les résultats suivants n'ont rien d'étonnant : trois sur dix (31 %) déclarent qu'ils ont consulté un centre de jardinage et un quart (24 %), qu'ils ont consulté une quincaillerie, ce qui représente également une augmentation par rapport à 2016 (hausse de 5 points). Un répondant sur dix (12 %) indique avoir consulté une entreprise de lutte antiparasitaire ou un exploitant de produits antiparasitaires, et une proportion semblable de répondants (10 %) indiquent avoir consulté un ami. Peu de répondants ont consulté un médecin (4 %), et près quatre sur dix (42 %) n'ont jamais consulté aucune des sources présentées.

L'augmentation de la recherche de renseignements sur Internet par rapport à 2016 est particulièrement marquée chez les hommes (42 %, en hausse de 7 points), chez les répondants de 18 à 34 ans (48 %, en hausse de 14 points), chez les répondants de 35 à 54 ans (39 %, en hausse de 5 points), chez les résidents de l'Alberta (47 %, en hausse de 11 points) et de l'Ontario (42 %, en hausse de 9 points), ainsi que chez les répondants qui habitent en milieu urbain (41 %, en hausse de 5 points).

Figure 12 : Consultation des sources suivantes pour obtenir des renseignements sur les pesticides



Q20a. Avez-vous déjà cherché des renseignements sur les pesticides à partir de l'une ou de l'autre des sources suivantes? [MULTICODE]
 Les descripteurs dont les pourcentages sont égaux ou inférieurs à 3 % ne sont pas indiqués. Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui ont plus tendance à avoir déjà cherché des renseignements sur Internet (41 %) sont :

- les répondants de 18 à 34 ans (48 %), par rapport à ceux de 35 à 54 ans (39 %) et à ceux de 55 ans ou plus (37 %);
- les immigrants ou les personnes nées à l'extérieur du Canada (47 %, par rapport à 40 % de ceux qui n'en sont pas); et
- les personnes dont le revenu familial est de 40 000 \$ et 60 000 \$ (45 %), de 60 000 \$ à 100 000 \$ (44 %) et de 100 000 \$ et plus (44 %), par rapport à celles dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (35 %).

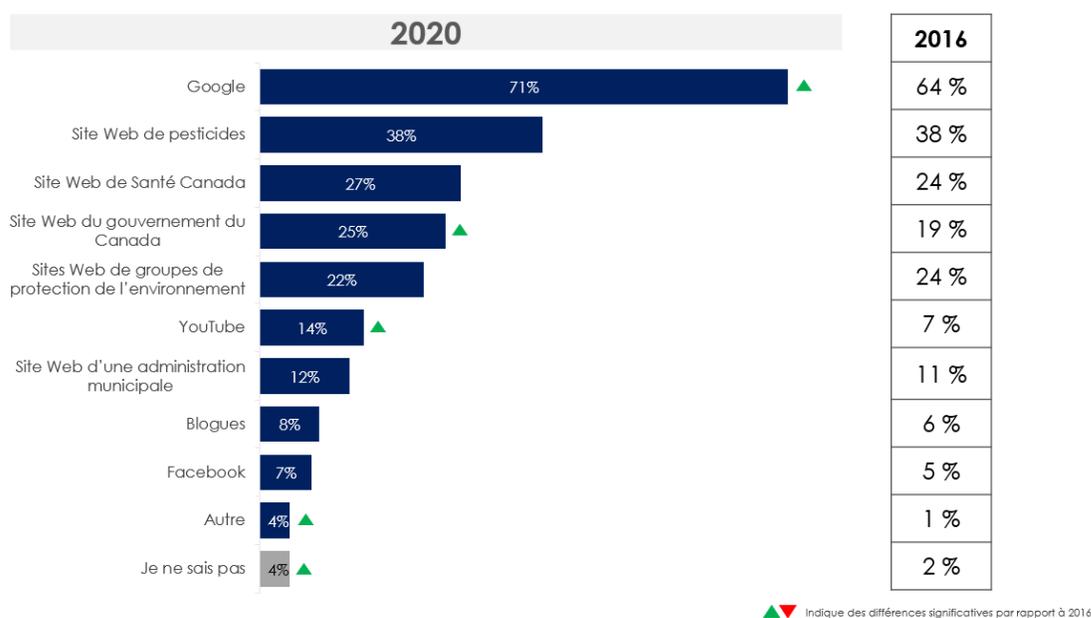
Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (53 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (37 %);
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (62 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (37 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (61 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas bien ou pas du tout (37 %); et
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (55 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (35 %).

Sources d'information consultées sur Internet

Sept répondants sur dix (71 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016) qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet ont consulté Google. Quatre répondants sur dix (38 %) ont consulté un site Web de pesticides et un quart des répondants (27 %) se sont rendus sur le site Web de Santé Canada ou un site Web du gouvernement du Canada (25 %, en hausse de 6 points par rapport à 2016). Deux répondants sur dix (22 %) se sont rendus sur le site Web de groupes de protection de l'environnement et environ deux fois moins ont consulté YouTube (14 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016) ou le site Web d'une administration municipale (12 %). Moins d'un répondant sur dix a consulté des blogues (8 %) ou Facebook (7 %). Moins d'un répondant sur dix a consulté des blogues (8 %) ou Facebook (7 %).

Figure 13 : Sources d'information concernant les pesticides consultées sur Internet



Q20b. Vous dites que vous avez cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet. Veuillez indiquer lesquels des sites Web suivants vous avez consultés. Veuillez choisir tout ce qui s'applique. [MULTICODE] Les descripteurs dont les pourcentages sont égaux ou inférieurs à 3 % ne sont pas indiqués. Base de référence : tous les répondants qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet; 2016 (n = 716); 2020 (n = 826)

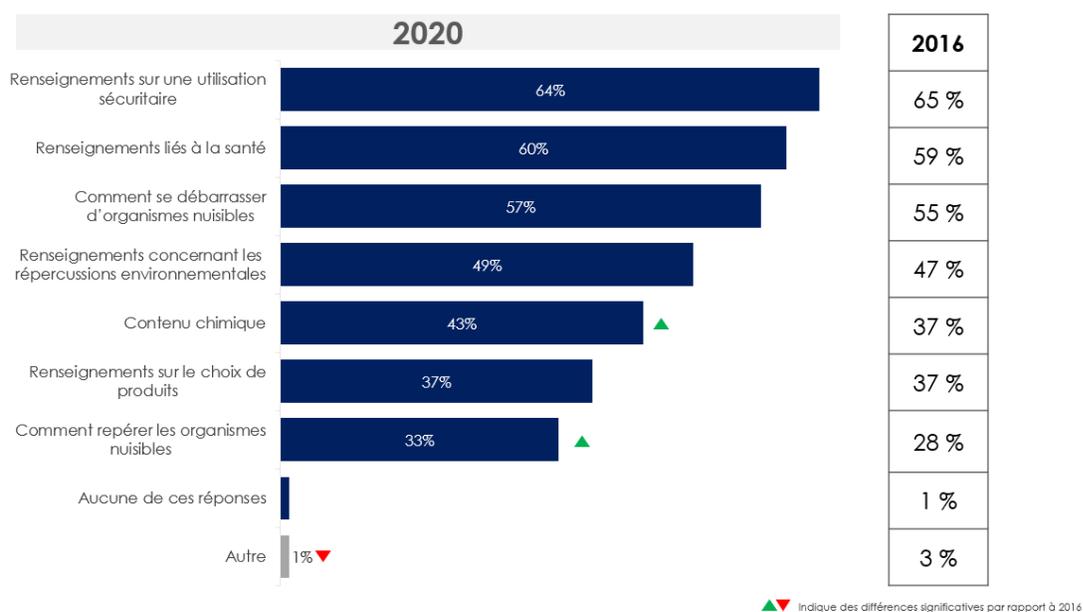
Les répondants les plus susceptibles de dire qu'ils ont consulté le site Web de Santé Canada sont ceux qui disent :

- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (35 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (25 %);
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (42 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas bien ou pas du tout (23 %); et
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (38 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (17 %).

Sujets de recherche probables

Comme la dernière fois, six répondants sur dix parmi ceux qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet indiquent avoir cherché des renseignements sur une utilisation sécuritaire (64 %), des renseignements liés à la santé (60 %) ou comment se débarrasser d'organismes nuisibles (57 %). Un peu moins de la moitié (49 %) des répondants ont cherché des renseignements concernant les répercussions environnementales. Quatre répondants sur dix ont déjà cherché des renseignements sur le contenu chimique (43 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016) ou des renseignements sur le choix de produits (37 %). Un tiers des répondants (33 %) ont cherché des renseignements pour savoir comment repérer les organismes nuisibles.

Figure 14 : Sujets touchant les pesticides les plus susceptibles d'avoir fait l'objet d'une recherche sur Internet



Q21. Si vous cherchiez à vous renseigner sur les pesticides, quels renseignements auriez-vous le plus tendance à chercher? [MULTICODE] Les descripteurs dont les pourcentages sont égaux ou inférieurs à 3 % ne sont pas indiqués. Base de référence : tous les répondants qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet; 2016 (n = 716); 2020 (n = 826)

Les répondants plus âgés ont plus tendance à avoir cherché des renseignements pour savoir comment se débarrasser des organismes nuisibles et sur le choix de produits, alors que les femmes ont plus tendance à avoir cherché des renseignements sur la plupart des sujets énumérés, à l'exception des renseignements liés à la santé, du contenu chimique et du choix de produits, pour lesquels la recherche de renseignements ne varie pas selon le sexe. Les répondants dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus (44 %) ont plus tendance à chercher des renseignements sur le choix de produits que les répondants dont le revenu familial annuel est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (34 %) et de moins de 40 000 \$ (32 %).

Les répondants qui ont plus tendance à avoir cherché sur Internet des renseignements sur une utilisation sécuritaire (64 %) sont ceux qui :

- utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (67 %), par rapport à ceux qui en

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

utilisent souvent ou parfois (59 %); et

- ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (67 %), par rapport à ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler (56 %).

Les répondants qui ont plus tendance à avoir cherché sur Internet des renseignements liés à la santé (60 %) sont ceux qui :

- utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (64 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (52 %).

Les répondants qui ont plus tendance à avoir cherché sur Internet des renseignements pour savoir comment se débarrasser d'organismes nuisibles (56 %) sont ceux qui :

- utilisent souvent ou parfois des pesticides (67 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (52 %);
- ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (61 %), par rapport à ceux en ont beaucoup ou un peu entendu parler (48 %); et
- sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (61 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (48 %).

Les répondants qui ont le plus tendance à avoir cherché sur Internet des renseignements concernant les répercussions environnementales (48 %) sont ceux qui :

- utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (55 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (38 %);
- ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (60 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (45 %); et
- ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (55 %), par rapport à ceux qui en sont tout à fait ou assez convaincus (47 %).

Les répondants qui ont le plus tendance à avoir cherché sur Internet des renseignements sur le contenu chimique (38 %) sont ceux qui :

- connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (53 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas bien ou pas du tout (40 %); et
- étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (49 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (41 %).

Crédibilité des sources d'information

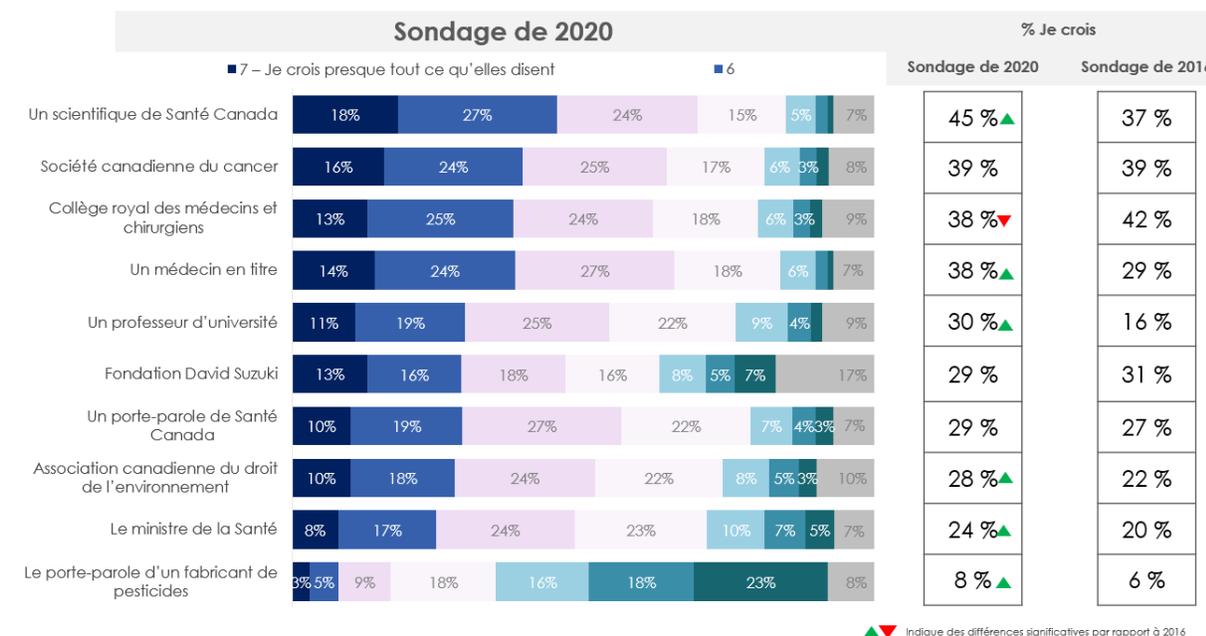
Lorsqu'on demande aux répondants d'évaluer des personnes ou des organisations sur le plan de la crédibilité des renseignements sur les pesticides, les répondants ont le plus tendance à affirmer qu'ils croient ce que dit un scientifique de Santé Canada (45 % donnent une cote de 6 ou 7), un résultat en hausse de 8 points par rapport à 2016 et dans la plupart des groupes démographiques. La Société canadienne du cancer est considérée comme étant la deuxième source la plus crédible, quatre

répondants sur dix (39 %) lui donnant une cote de 6 (24 %) ou 7 (16 %). Dans l'ensemble, une proportion similaire (38 %) de répondants donnent une cote de 6 (25 %) ou 7 (13 %) au Collège royal des médecins et chirurgiens, dont la crédibilité a diminué (baisse de 4 points par rapport à 2016), maintenant à égalité avec un médecin en titre (38 % donnent une cote de 6 ou 7), dont la crédibilité a augmenté par rapport à 2016 (hausse de 9 points). Trois répondants sur dix peuvent croire ce que dit un professeur d'université, dont la crédibilité a presque doublé dans presque tous les groupes démographiques (30 %, en hausse de 14 points par rapport à 2016).

La Fondation David Suzuki (29 %), un porte-parole de Santé Canada (29 %) et l'Association canadienne du droit de l'environnement (28 %) obtiennent des cotes positives semblables, récoltant chacun une cote de 6 ou 7 de la part de trois répondants sur dix. Toutefois, un nombre plus élevé de répondants accordent à la Fondation David Suzuki une cote de 1, 2 ou 3 (21 %), indiquant ainsi qu'ils ne croient rien de ce qu'elle dit, comparativement aux répondants qui accordent des cotes semblables à un porte-parole de Santé Canada (15 %) ou à l'Association canadienne du droit de l'environnement (16 %). Fait à noter, la crédibilité d'un porte-parole de Santé Canada n'a pas tellement changé depuis 2016, et les cotes ont augmenté chez les 55 ans ou plus (24 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016).

Un quart des répondants estiment que le ministre de la Santé (24 %) est crédible (cote de 6 ou 7 sur l'échelle). Enfin, le porte-parole d'un fabricant de pesticides est considéré comme étant la source la moins crédible, seulement 8 % des répondants ayant donné une cote de 6 (5 %) ou 7 (3 %). Près de la moitié des répondants (47 %) ont en effet donné une cote de 1 (23 %) ou 2 (18 %) à cette source.

Figure 15 : Crédibilité des sources



Q11. Veuillez songer aux diverses personnes ou organisations qui peuvent fournir des renseignements sur les risques que présentent les pesticides. Dans quelle mesure estimez-vous que vous pouvez croire ce qu'elles disent? [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Les descripteurs dont les pourcentages sont égaux ou inférieurs à 2 % ne sont pas indiqués. Base de référence : 2016 (n = 2 015); 2020 (n = 2 029)

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Dans tous les cas, sauf pour la Fondation David Suzuki, les répondants qui sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont les plus susceptibles de donner une cote de 6 ou 7 à toutes les personnes ou organisations présentées, par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus. En outre, ceux qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides (comparativement à ceux qui n'étaient pas au courant) et ceux qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (comparativement à ceux qui n'en ont pas vraiment ou pas du tout entendu parler) ont également plus tendance à croire (cote de 6 ou 7) les renseignements sur les risques que présentent les pesticides fournis par toutes les sources présentées.

Les répondants qui connaissent très bien ou assez bien les pesticides ont plus tendance que ceux qui ne les connaissent pas à croire les renseignements fournis par toutes les sources d'information, à l'exception de la Fondation David Suzuki et d'un médecin en titre.

Les femmes continuent d'être plus susceptibles que les hommes de donner une cote de 6 ou 7 à la Fondation David Suzuki (33 %, comparativement à 25 % des hommes) et à l'Association canadienne du droit de l'environnement (30 %, comparativement à 26 % des hommes).

Les répondants les plus susceptibles de donner à un scientifique de Santé Canada une cote de 6 ou 7 sont les diplômés universitaires (50 %, comparativement à 41 % de ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires et à 45 % de ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires).

L'âge influence les cotes de 6 ou 7 données à la Société canadienne du cancer. Les répondants de 55 ans ou plus (46 %, comparativement à 36 % de ceux de 18 à 34 ans et à 35 % de ceux de 35 à 54 ans) sont plus susceptibles d'accorder une cote de 6 ou 7 à cette source.

Les répondants les plus susceptibles de considérer le Collège royal des médecins et chirurgiens comme étant une source crédible (cote de 6 ou 7) sont ceux de 55 ans ou plus (43 %, comparativement à 35 % de ceux de 18 à 34 ans et à 36 % de ceux de 35 à 54 ans), ceux dont le revenu familial est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (42 %) et de 100 000 \$ ou plus (41 %), comparativement à ceux dont le revenu est de 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (33 %).

Les répondants les plus susceptibles de donner une cote de 6 ou 7 à la Fondation David Suzuki sont les femmes (33 %, comparativement à 25 % des hommes), les répondants de 35 à 54 ans (30 %) et de 55 ans ou plus (33 %) (comparativement à 22 % de ceux de 18 à 34 ans) et les résidents des provinces de l'Atlantique (36 %) et du Québec (32 %), comparativement à ceux des autres régions.

Les répondants les plus susceptibles de donner une cote de 6 ou 7 au ministre de la Santé sont ceux de 18 à 34 ans (30 %), comparativement à ceux âgés de 35 à 54 ans (21 %) ou de 55 ans ou plus (24 %), et les résidents du Québec (28 %) ou de l'Ontario (26 %) (comparativement à 16 % des résidents du Manitoba et à 17 % des résidents des provinces de l'Atlantique).

1.4 Système de réglementation

Vue d'ensemble de la section

Le nombre de répondants qui étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada demeure faible.

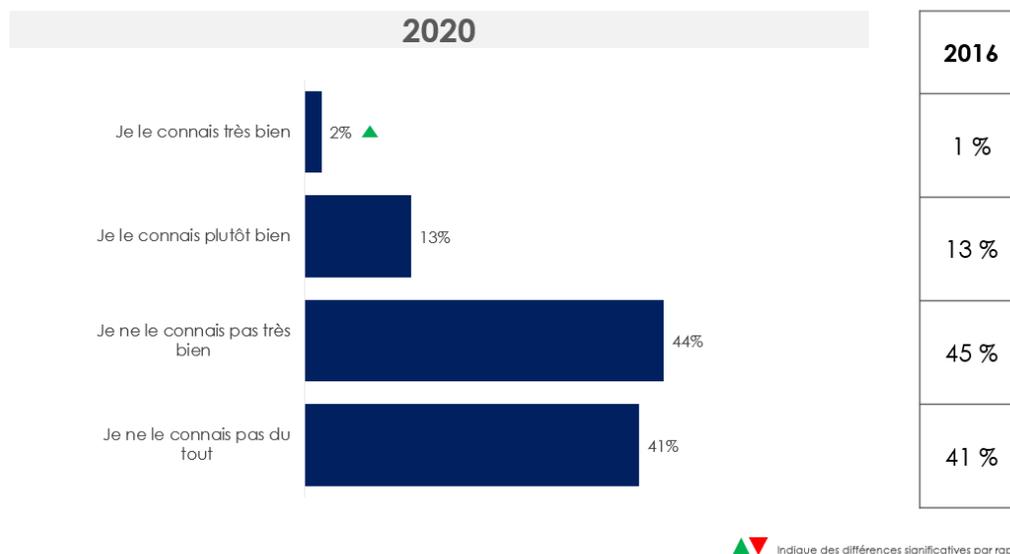
Toutefois, une majorité attribue la responsabilité de la réglementation des pesticides au gouvernement fédéral, ce qui représente une hausse par rapport à 2016. Cela dit, la plupart de ces répondants croient que la responsabilité relève d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, bien que six répondants sur dix l'associent à Santé Canada. Ce sont les répondants plus âgés, ceux qui ont un revenu plus élevé et les hommes qui ont le plus tendance à attribuer cette responsabilité au gouvernement fédéral, alors que les plus jeunes ont plus tendance à l'attribuer à Santé Canada en particulier.

Par ailleurs, la connaissance du processus de réglementation des pesticides au Canada demeure très faible, 85 % des répondants affirmant qu'ils ne le connaissent pas très bien ou pas du tout. En fait, moins d'un répondant sur dix évalue à 5, 6 ou 7 sur 7 son niveau de compréhension de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises.

Niveau de connaissance au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada

La plupart des répondants ne connaissent pas le processus de réglementation des pesticides au Canada. En effet, 85 % d'entre eux répondent qu'ils ne connaissent pas très bien (44 %) ou pas du tout (41 %) ce processus, un niveau de connaissance qui correspond à celui observé en 2016. Toutefois, on observe une augmentation de la connaissance chez les hommes (20 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016) et chez les répondants de 35 à 54 ans (16 %, en hausse de 5 points), mais une diminution chez les 55 ans ou plus (12 %, en baisse de 4 points).

Figure 16 : Niveau de connaissance au sujet du processus de réglementation des pesticides au Canada



Q8. Dans l'ensemble, dans quelle mesure connaissez-vous bien le processus de réglementation des pesticides au Canada? [CODE UNIQUE]
 Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les personnes les plus susceptibles d'indiquer qu'elles connaissent très bien ou plutôt bien le processus sont :

- les résidents de l'Ontario (18 %), de la Colombie-Britannique (17 %) et de l'Alberta (17 %), par rapport à ceux du Québec (11 %) et des provinces de l'Atlantique (9 %);
- les hommes (20 %, par rapport à 11 % des femmes);
- les répondants de 18 à 34 ans (20 %) ou de 35 à 54 ans (16 %), par rapport à ceux de 55 ans ou plus (12 %);
- les immigrants ou les personnes nées à l'extérieur du Canada (20 %, par rapport à 15 % de ceux qui n'en sont pas); et
- les répondants dont la langue maternelle est l'anglais (18 %, par rapport à 10 % de ceux dont la langue maternelle est le français).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (29 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (11 %);
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (39 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (10 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (30 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (6 %);
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (23 %), par rapport à ceux qui ne

l'ont pas fait (5 %); et

- qu'ils sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (19 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (11 %).

Connaissance de l'évaluation effectuée par Santé Canada

On a demandé aux répondants s'ils étaient au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada. Le nombre de répondants qui étaient au courant que Santé Canada joue ce rôle demeure faible, seulement trois répondants sur dix (30 %) donnant une cote de 5, 6 ou 7 (sur 7), comparativement à près de la moitié (44 %) qui donnent une cote de 1, 2 ou 3. Deux répondants sur dix (20 %) donnent une cote de 4 (neutre), et 6 % répondent « Je ne sais pas ».

Figure 17 : Accord ou désaccord : « Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada. »



Q12. Avant aujourd'hui, dans quelle mesure étiez-vous au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada? [CODE UNIQUE] Les résultats de la réponse « Je ne sais pas » ne sont pas indiqués. Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui ont plus tendance à dire qu'ils étaient au courant (cote de 5, 6 ou 7) que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils seront homologués pour la vente et l'usage au Canada sont :

- les hommes (33 %), par rapport aux femmes (28 %);
- les répondants de 18 à 34 ans (35 %), par rapport à ceux de 35 à 54 ans (26 %) ou de 55 ans ou plus (30 %);
- les répondants dont le revenu familial est de 100 000 \$ et plus (35 %), par rapport à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (28 %); et
- les résidents de la Saskatchewan et du Manitoba (36 %), par rapport à ceux de la Colombie-Britannique (25 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (41 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (27 %);
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (53 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (26 %);

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (58 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (25 %);
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (39 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (18 %); et
- qu'ils sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (36 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (24 %).

Connaissance des autorités compétentes responsables de la réglementation des pesticides

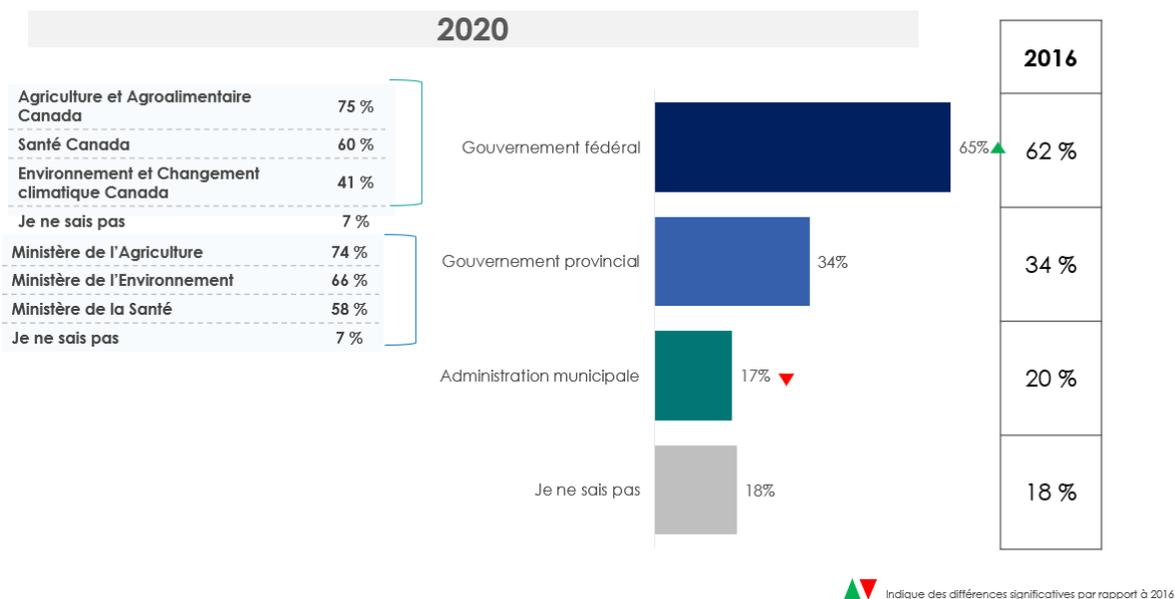
Les deux tiers des répondants (65 %, en hausse de 3 points par rapport à 2016) croient que la réglementation des pesticides au Canada relève du gouvernement fédéral. Par rapport à 2016, on observe une augmentation du nombre de répondants des groupes suivants qui choisissent le gouvernement fédéral : les hommes (71 %, en hausse de 5 points), les résidents de l'Alberta (72 %, en hausse de 10 points par rapport à 2016) et ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (61 %, en hausse de 9 points).

Un tiers des répondants (34 %) disent que cette responsabilité relève de la compétence du gouvernement provincial, alors que deux répondants sur dix (17 %, en baisse de 3 points par rapport à 2016) affirment que la responsabilité incombe aux administrations municipales. Deux personnes sur dix (18 %) répondent « Je ne sais pas ».

Les trois quarts des répondants (75 %) qui disent que cette responsabilité relève du gouvernement fédéral mentionnent Agriculture et Agroalimentaire Canada, alors que six sur dix (60 %) mentionnent Santé Canada. Un tiers des répondants (41 %) citent Environnement et Changement climatique Canada.

De même, parmi ceux qui choisissent le gouvernement provincial, une majorité de répondants (74 %) indiquent le ministère de l'Agriculture, tandis que les deux tiers (66 %) mentionnent le ministère de l'Environnement. Six répondants sur dix (58 %) indiquent que cette responsabilité relève du ministère de la Santé.

Figure 18 : Palier de gouvernement responsable de la réglementation des pesticides au Canada



Q9a. D'après vous, de quel(s) palier(s) de gouvernement la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle? [MULTICODE] Base de référence : Tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)/Q9b. Et de quel(s) ministère(s) du... la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle d'après vous? – Gouvernement fédéral [MULTICODE] Base de référence : tous ceux qui sont d'avis que la réglementation des pesticides au Canada relève du gouvernement fédéral; 2016 (n = 1 257); 2020 (n = 1 321)/Q9b. Et de quel(s) ministère(s) du... la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle d'après vous? – Gouvernement provincial [MULTICODE] Base de référence : tous ceux qui sont d'avis que la réglementation des pesticides au Canada relève du gouvernement provincial; 2016 (n = 696); 2020 (n = 685)

Les répondants qui ont plus tendance à affirmer que la réglementation des pesticides au Canada relève du gouvernement fédéral sont :

- les hommes (71 %), par rapport aux femmes (59 %);
- les répondants plus âgés, dont la proportion augmente avec l'âge (18 à 34 ans : 55 %; 35 à 54 ans : 64 %; 55 ans ou plus : 73 %);
- les répondants des tranches de revenu supérieures, dont la proportion augmente parallèlement à la catégorie de revenu (68 % des répondants dont le revenu familial est égal ou supérieur à 60 000 \$, par rapport à 61 % de ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$); et
- ceux qui ne sont pas des immigrants ou des personnes nées à l'extérieur du Canada (66 %), comparativement à ceux qui en sont (59 %).

Et ceux qui disent :

- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (73 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (64 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (74 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (61 %);
- qu'ils sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

l'environnement (70 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (64 %); et

- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (70 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (59 %).

Les personnes les plus susceptibles d'affirmer qu'elles ne savent pas de quel palier du gouvernement relève la réglementation des pesticides au Canada sont :

- les femmes (23 %, par rapport à 13 % des hommes);
- les répondants dont le revenu familial annuel est inférieur à 40 000 \$ (20 %), par rapport à ceux dont le revenu est 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (16 %); et
- les répondants de 18 à 34 ans (21 %) ou de 35 à 54 ans (20 %), par rapport à ceux de 55 ans ou plus (15 %).

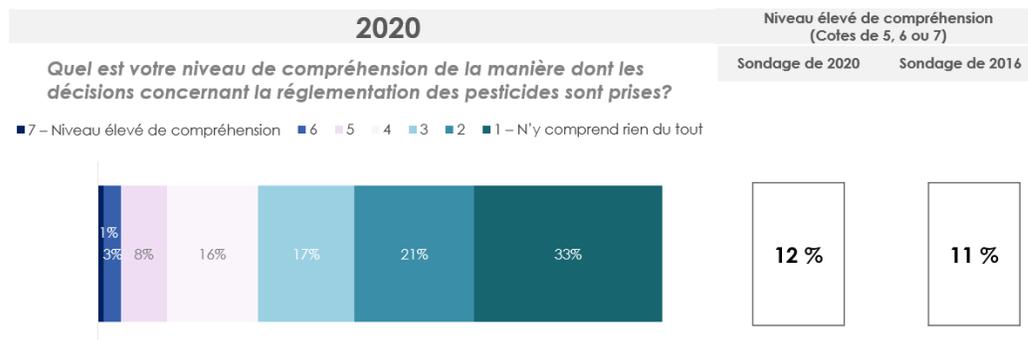
Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (20 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (11 %);
- qu'ils ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (20 %), par rapport à ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler (6 %);
- qu'ils ne connaissent pas très bien ou pas du tout le système de réglementation des pesticides au Canada (20 %), par rapport à ceux qui le connaissent très bien ou plutôt bien (7 %);
- qu'ils n'étaient pas au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (23 %), par rapport à ceux qui l'étaient (8 %); et
- qu'ils ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (19 %), par rapport à ceux qui en sont assez ou tout à fait convaincus (12 %).

Compréhension du processus de prise de décisions réglementaires

La compréhension de la façon dont les décisions concernant la réglementation sont prises est très faible. Seulement un répondant sur dix (12 %) indique bien comprendre le processus (cote de 5, 6 ou 7 sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie « n'y comprend rien du tout » et 7, « niveau élevé de compréhension »). Près des trois quarts des répondants (72 %) indiquent qu'ils ne comprennent pas la façon dont les décisions sont prises, donnant une cote de 1 (33 %), 2 (21 %) ou 3 (17 %).

Figure 19 : Niveau de compréhension de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises



Q10. Quel est votre niveau de compréhension de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Une analyse de ceux qui donnent une cote de 5, 6 ou 7 montre qu'elles sont plus souvent données par les hommes (15 %), par rapport aux femmes (9 %), et les répondants de 18 à 34 ans (16 %) et de 35 ans à 54 ans (13 %), par rapport à ceux de 55 ans ou plus (8 %).

Elles sont aussi données par les répondants qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides (22 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (9 %);
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (34 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (7 %);
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (28 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (3 %);
- qu'ils ne connaissent pas très bien ou pas du tout le système de réglementation des pesticides au Canada (46 %), par rapport à ceux qui le connaissent très bien ou plutôt bien (6 %); et
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (16 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (6 %).

Les résidents des provinces de l'Atlantique sont ceux qui ont le moins tendance à indiquer qu'ils comprennent la manière dont les décisions sont prises en donnant une cote de 5, 6 ou 7 (5 %), par rapport à ceux de la plupart des autres régions.

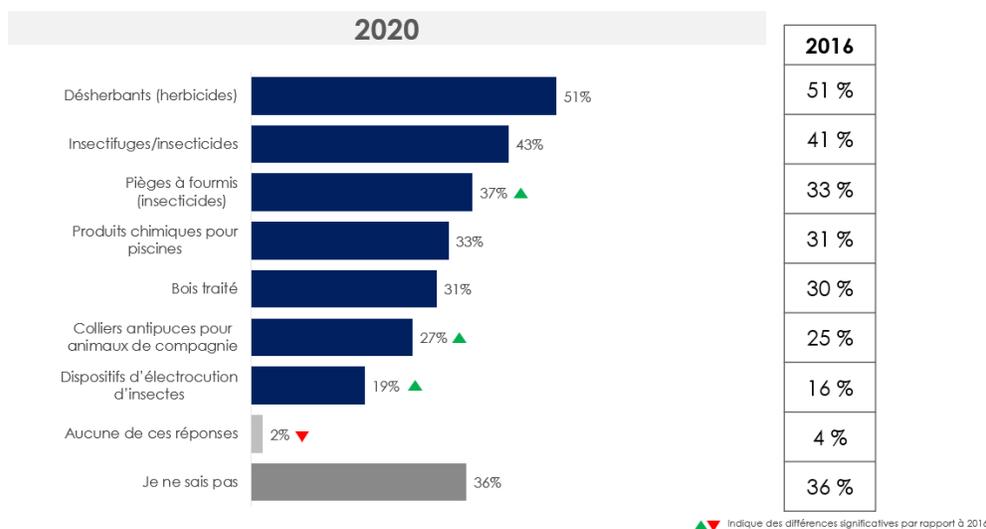
Connaissance du fait que les produits sont réglementés

La moitié des répondants (51 %) disent que les désherbants (herbicides) sont réglementés à titre de pesticides au Canada. Quatre répondants sur dix disent que les insectifuges/insecticides (43 %) et les pièges à fourmis (37 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016) sont réglementés. Un tiers des répondants disent que les produits chimiques pour piscines (33 %) et le bois traité (31 %) sont réglementés à titre de pesticides. Un quart des répondants (27 %, en hausse de 2 points) disent que les

colliers antipuces pour animaux de compagnie sont réglementés, et seulement 19 % (en hausse de 3 points) disent que c'est le cas des dispositifs d'électrocution d'insectes. Deux pour cent disent qu'aucune des réponses présentées ne fait partie des produits réglementés. Un peu plus d'un tiers des répondants (36 %) disent qu'ils ne savent pas si les produits de la liste sont réglementés à titre de pesticides au Canada, ce qui indique encore une fois un faible niveau de connaissance.

Les répondants de 18 à 34 ans ont plus tendance qu'en 2016 à indiquer que tous les produits présentés sont réglementés à titre de pesticides au Canada, tandis qu'une proportion plus élevée qu'en 2016 de résidents de l'Ontario indiquent également que les produits présentés, à l'exception des désherbants et du bois traité, sont réglementés à titre de pesticides au Canada.

Figure 20 : Produits réglementés à titre de pesticides au Canada



Q7. S'il y a lieu, lesquels des produits suivants sont réglementés à titre de pesticides au Canada? [MULTICODE]. Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui nomment un ou l'autre des produits de la liste sont ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides;
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada;
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada;
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements au sujet des pesticides; et
- qu'ils ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents.

Les répondants qui sont assez ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement ont plus tendance à dire que les désherbants (herbicides), les insectifuges/insecticides, les pièges à fourmis et les produits chimiques pour piscines sont réglementés.

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Bien que les répondants plus âgés aient plus tendance à indiquer que la plupart des produits sont réglementés à titre de pesticides au Canada, ceux de 18 à 34 ans sont plus susceptibles d'indiquer que les pièges à fourmis et les dispositifs d'électrocution d'insectes sont réglementés à titre de pesticides.

Les répondants qui ne savent pas si l'un ou l'autre des produits sont réglementés à titre de pesticides au Canada sont :

- les résidents des provinces de l'Atlantique (43 %), du Québec (42 %) ou de la Colombie-Britannique (39 %), par rapport à ceux de l'Ontario (31 %); et
- les femmes (40 %, par rapport à 32 % des hommes).

Et ceux qui disent :

- qu'ils utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (41 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (21 %);
- qu'ils ont très peu ou pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (39 %), par rapport à ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler (18 %);
- qu'ils ne connaissent pas très bien ou pas du tout le système de réglementation des pesticides au Canada (41 %), par rapport à ceux qui le connaissent très bien ou plutôt bien (11 %);
- qu'ils n'étaient pas au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (43 %), par rapport à ceux qui l'étaient (21 %);
- qu'ils ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (37 %), par rapport à ceux qui en sont tout à fait ou assez convaincus (30 %); et
- qu'ils n'ont jamais cherché de renseignements sur les pesticides (52 %), par rapport à ceux qui l'ont fait (25 %).

1.5 Opinions concernant l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

Vue d'ensemble de la section

Les perceptions à l'égard de l'efficacité de l'ARLA demeurent plutôt positives, la majorité des répondants étant d'accord avec les énoncés présentés, ce qui représente une proportion encore plus élevée qu'en 2016. Toutefois, malgré l'augmentation par rapport à 2016, moins de la moitié des répondants sont d'accord pour dire que Santé Canada intervient suffisamment rapidement pour retirer les pesticides non sécuritaires du marché.

Par rapport à 2016, les répondants sont de plus en plus nombreux à savoir que diverses tâches liées aux pesticides relèvent de l'ARLA.

Toutefois, la plupart des répondants ne savent pas que l'ARLA consulte le grand public dans le cadre du processus, et seulement trois pour cent des répondants savent comment participer au processus décisionnel.

Malgré tout, le nombre de répondants convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement a augmenté par rapport à 2016, six répondants sur dix affirmant qu'ils en sont convaincus. Un quart des répondants n'en sont toujours pas convaincus.

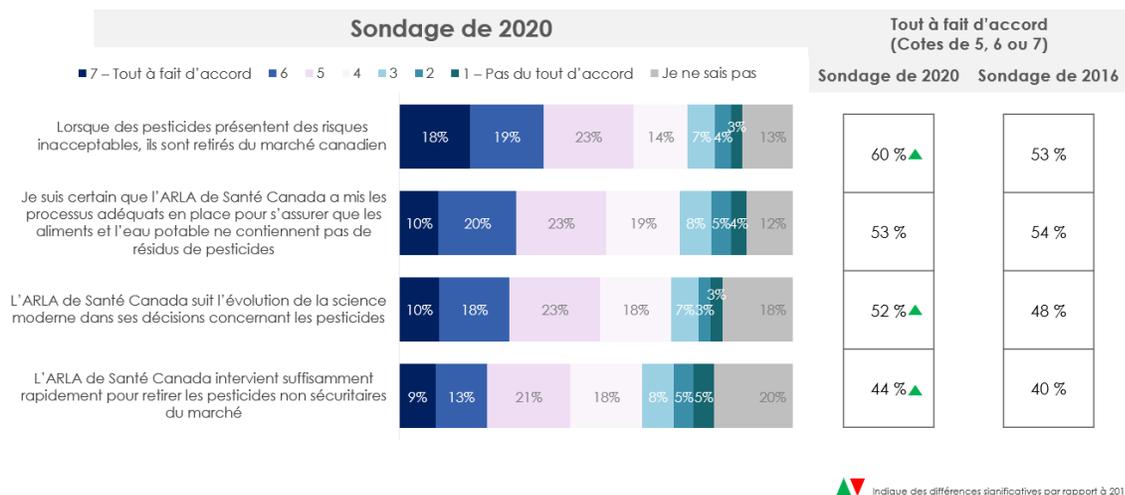
Les répondants ont tendance à dire que le système de réglementation des pesticides du Canada est identique à celui de l'Union européenne ou pire, mais sont plus susceptibles d'indiquer que le système canadien est identique au système américain ou meilleur, et qu'il est meilleur que celui de la Chine.

Perceptions de l'ARLA

Les perceptions à l'égard de l'efficacité de l'ARLA de Santé Canada se sont améliorées par rapport à 2016. Une majorité de six répondants sur dix (60 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016) sont d'accord (cote de 5, 6 ou 7) pour dire que lorsque des pesticides présentent des risques inacceptables, ils sont retirés du marché canadien. Plus de la moitié des répondants sont d'accord pour dire qu'ils sont certains que l'ARLA de Santé Canada a mis les processus adéquats en place pour s'assurer que les aliments et l'eau potable ne contiennent pas de résidus de pesticides (53 %) et qu'elle suit l'évolution de la science moderne dans ses décisions concernant les pesticides (52 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016). On observe une augmentation de la proportion de répondants de 18 à 34 ans qui sont d'accord pour dire que l'ARLA suit l'évolution de la science moderne (52 %, en hausse de 7 points par rapport à 2016). Parallèlement, la proportion de répondants qui sont d'accord pour dire que les pesticides qui présentent des risques inacceptables sont retirés du marché canadien a augmenté chez ceux de 18 à 34 ans (59 %, en hausse de 12 points par rapport à 2016) et chez les résidents de l'Alberta (59 %, en hausse de 11 points par rapport à 2016) et de l'Ontario (62 %, en hausse de 9 points par rapport à 2016).

En ce qui concerne l'intervention suffisamment rapide de l'ARLA pour retirer les pesticides non sécuritaires du marché, les perceptions demeurent faibles (44 % des répondants sont d'accord avec l'énoncé). Toutefois, le nombre de répondants qui sont d'accord avec l'énoncé a tout de même augmenté par rapport à 2016 (hausse de 4 points), principalement chez les hommes (46 %, en hausse de 5 points) et les résidents de l'Ontario (47 %, en hausse de 7 points).

Figure 21 : Accord et désaccord



Q17. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants? [CODE UNIQUE PAR ATTRIBUT] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui ont le plus tendance à être tout à fait d'accord (cote de 6 ou 7) avec chacun des énoncés sont ceux qui disent :

- qu'ils utilisent souvent ou parfois des pesticides;
- qu'ils sont tout à fait ou plutôt convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement;
- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides;
- qu'ils connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada; et
- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides.

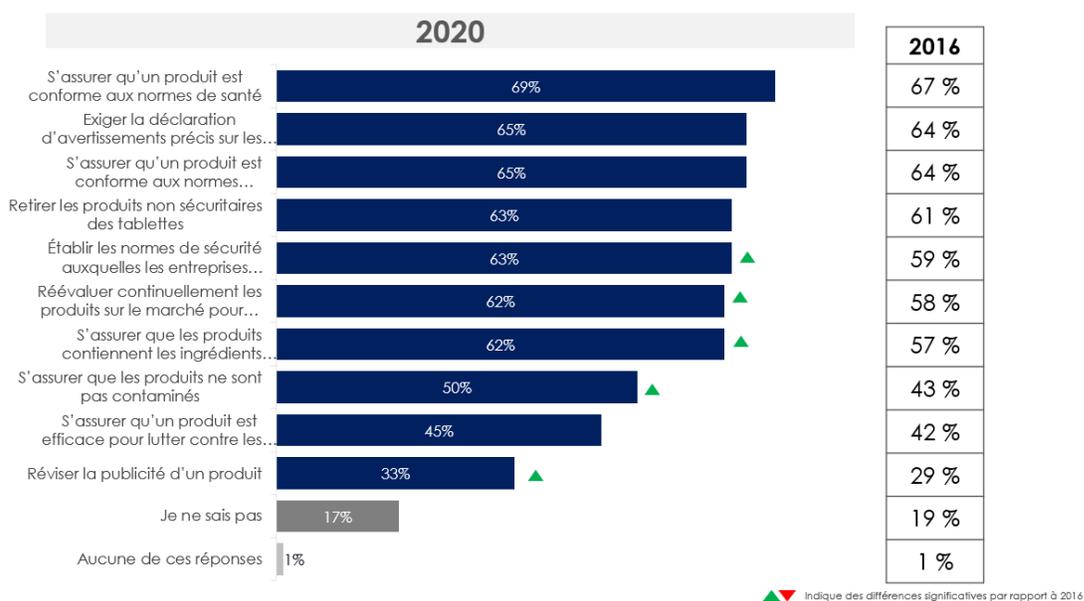
Responsabilités de l'ARLA

Malgré un faible niveau de connaissance du rôle que joue Santé Canada dans la réglementation des pesticides par l'intermédiaire de l'ARLA, le niveau de connaissance des responsabilités de l'ARLA est relativement élevé. Sept répondants sur dix savent que les responsabilités de vérifier la conformité d'un produit aux normes de santé (69 %), d'exiger la déclaration d'avertissements précis sur les étiquettes de produit (65 %) et de s'assurer qu'un produit est conforme aux normes environnementales (65 %) relèvent de l'ARLA. Environ les deux tiers des répondants savent que l'ARLA a la responsabilité de retirer les produits non sécuritaires des tablettes (63 %), d'établir les normes de sécurité auxquelles les entreprises doivent se conformer (63 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016), de réévaluer continuellement les produits sur le marché pour s'assurer qu'ils demeurent conformes aux normes de sécurité (62 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016) et de s'assurer que les produits contiennent les ingrédients déclarés (62 %, en hausse de 5 points par rapport à 2016).

La moitié des répondants indiquent que l'Agence a la responsabilité de vérifier que les produits ne sont pas contaminés (50 %, en hausse de 7 points) et de s'assurer qu'un produit est efficace pour lutter contre les organismes nuisibles (45 %). Seulement le tiers des répondants (33 %, en hausse de 4 points par rapport à 2016) disent que l'ARLA a la responsabilité de réviser la publicité d'un produit et deux répondants sur dix (17 %), qu'ils ne savent pas.

Par rapport à 2016, une proportion plus élevée de répondants de 18 à 34 ans connaissent les responsabilités de l'ARLA en ce qui concerne les pesticides, sauf pour ce qui est de s'assurer qu'un produit est conforme aux normes environnementales. Les résidents de l'Alberta ont aussi plus tendance qu'en 2016 à connaître les responsabilités de l'ARLA, sauf pour ce qui est de s'assurer qu'un produit est conforme aux normes environnementales et d'exiger la déclaration d'avertissements précis sur les étiquettes de produit.

Figure 22 : Responsabilité de l'ARLA de Santé Canada en ce qui concerne les pesticides



Q16. S'il y a lieu, lesquelles des tâches suivantes liées aux pesticides relèvent de l'ARLA de Santé Canada selon vous? [MULTICODE] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les femmes ont plus tendance à connaître toutes les responsabilités, sauf pour ce qui est de s'assurer qu'un produit est efficace pour lutter contre les organismes nuisibles et de réviser la publicité d'un produit. En outre, les répondants les plus susceptibles de les connaître sont les répondants plus âgés, chez lesquels la connaissance augmente avec l'âge, ainsi que ceux qui disent :

- qu'ils étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada, par rapport à ceux qui ne l'étaient pas;
- qu'ils sont tout à fait ou plutôt convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement, par rapport à ceux n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus; et

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- qu'ils ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides, par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait.

Connaissance du processus de consultation du public de l'ARLA

Les répondants sont très peu nombreux à savoir que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides, et ils sont encore moins nombreux à savoir comment participer au processus de prise de décision sur les pesticides. Seulement 12 % des répondants savent que l'ARLA consulte le grand public.

Figure 23 : Savent que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public au sujet des décisions concernant les pesticides



Q18. Saviez-vous que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Trois répondants sur dix qui savent que l'ARLA consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides savent aussi comment participer au processus de prise de décision sur les pesticides de l'ARLA.

Compte tenu de l'échantillon total du sondage (n = 2 029), ce sont 3 % des répondants qui savent comment participer à ce processus.

Figure 24 : Savent comment participer au processus de prise de décisions sur les pesticides mené par l'ARLA de Santé Canada



Q19. Savez-vous comment participer au processus de prise de décision sur les pesticides de l'ARLA de Santé Canada? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous ceux qui savaient que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides en 2016 (n = 270); tous ceux qui le savent en 2020 (n = 228)

Les répondants qui ont plus tendance à savoir que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides sont :

- les résidents de l'Alberta (15 %), de l'Ontario (14 %) et de la Colombie-Britannique (13 %), par rapport à ceux du Québec (7 %);
- les hommes (15 %), par rapport aux femmes (8 %);
- les répondants de 18 à 34 ans (18 %), par rapport à ceux de 35 à 54 ans (10 %) ou de 55 ans ou plus (9 %);
- les immigrants ou les personnes nées à l'extérieur du Canada (17 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas (11 %);
- les répondants dont la langue maternelle est l'anglais (13 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est le français (7 %);
- les répondants qui utilisent souvent ou parfois des pesticides (19 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (9 %);
- les répondants qui connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (38 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas (7 %);
- les répondants qui étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (23 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (5 %);
- les répondants qui sont assez convaincus ou tout à fait convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (14 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas convaincus (9 %);
- les répondants qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (24 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (9 %); et
- les répondants qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (16 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (6 %).

Parmi les répondants qui **savent** que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides, ceux qui sont les plus susceptibles de savoir comment participer au processus de prise de décision sont :

- les répondants plus jeunes, soit ceux de 18 à 34 ans (35 %) ou de 35 à 54 ans (39 %), par rapport à ceux de 55 ans ou plus (15 %);
- ceux qui utilisent souvent ou parfois des pesticides (45 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (20 %);
- ceux qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (53 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (17 %);
- les répondants qui connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (50 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas (11 %);
- ceux qui étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (35 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (15 %); et

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

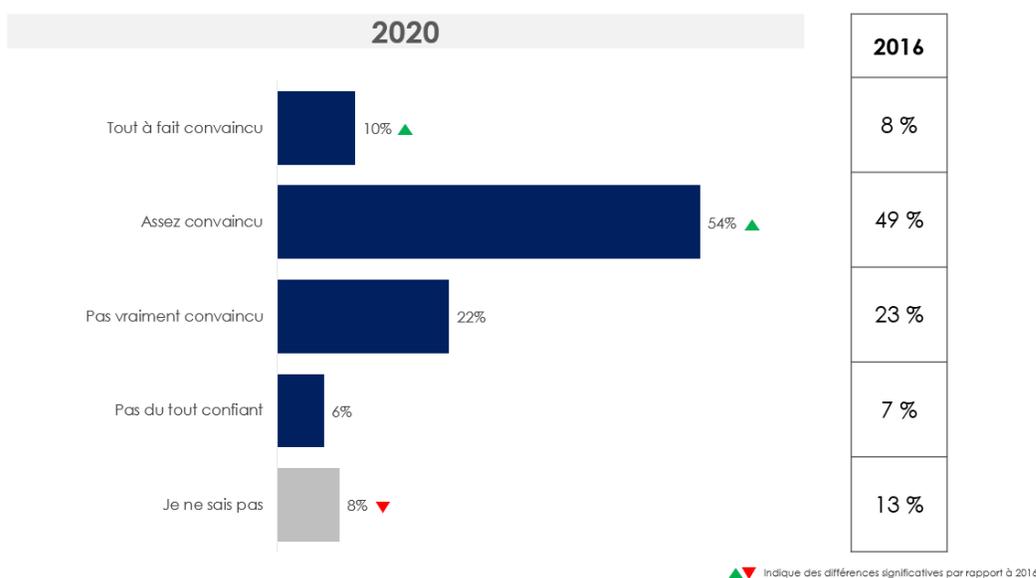
- les répondants qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (36 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (10 %).

Confiance dans l'ARLA

Six répondants sur dix (63 %, en hausse de 6 points par rapport à 2016) sont tout à fait (10 %) ou assez convaincus (54 %) que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement. Cela dit, un quart des répondants (22 %) n'en sont pas vraiment convaincus et un sur dix (6 %) n'en est pas du tout convaincu.

Depuis 2016, la confiance dans l'ARLA a augmenté chez les répondants plus jeunes, soit ceux de 18 à 35 ans (65 %, en hausse de 11 points) et de 35 à 54 ans (62 %, en hausse de 5 points), et chez les résidents de l'Alberta (75 %, en hausse de 16 points) et de l'Ontario (65 %, en hausse de 7 points).

Figure 25 : Confiance dans l'ARLA de Santé Canada



Q14. Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que l'ARLA de Santé Canada protège la santé/l'environnement conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires*? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)

Les répondants qui ont plus tendance à affirmer qu'ils sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont :

- les résidents de l'Alberta (75 %), par rapport à ceux de la Colombie-Britannique (66 %), de l'Ontario (65 %) et du Québec (49 %);
- les hommes (67 %), par rapport aux femmes (60 %);
- les répondants plus scolarisés, comme les diplômés universitaires (67 %), ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires (63 %) et ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (63 %), par rapport à ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (51 %);
- les répondants dont le revenu familial annuel est de 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (65 %), de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (70 %) et de 100 000 \$ et plus (69 %), par rapport à ceux dont le

revenu est inférieur à 40 000 \$ (55 %);

- ceux qui sont membres d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (72 %), par rapport à ceux qui ne le sont pas (63 %);
- ceux qui utilisent souvent ou parfois des pesticides (77 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (59 %);
- ceux qui étaient au courant du fait que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente au Canada (75 %), par rapport à ceux qui ne l'étaient pas (58 %);
- ceux qui connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (78 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (61 %); et
- les répondants qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (68 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (58 %).

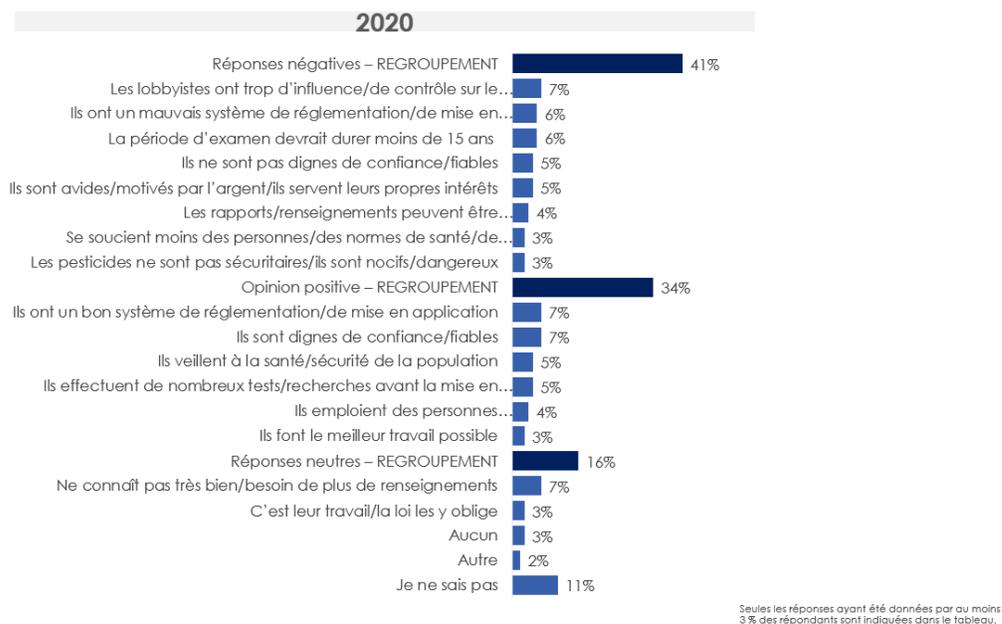
Les répondants qui répondent qu'ils ne savent pas dans quelle mesure ils sont convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement sont :

- ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (15 %), comparativement à ceux qui détiennent un diplôme d'études postsecondaires (8 %) et aux diplômés universitaires (6 %);
- ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 40 000 \$ (11 %), par rapport à ceux dont le revenu familial est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (7 %) ou de 100 000 \$ et plus (6 %);
- ceux qui utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (9 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (4 %);
- ceux qui ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (9 %), par rapport à ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler (2 %);
- ceux qui estiment ne pas connaître le processus de réglementation des pesticides au Canada (10 % disent qu'ils ne le connaissent pas très bien ou pas du tout), par rapport à ceux qui le connaissent (2 % disent qu'ils le connaissent très bien ou plutôt bien);
- ceux qui n'étaient pas au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides (9 %), par rapport à ceux qui l'étaient (2 %); et
- ceux qui n'ont jamais cherché de renseignements sur les pesticides (16 %), par rapport à ceux qui l'ont fait (3 %).

Lorsqu'on demande aux répondants la raison de leur cote de confiance, les réponses négatives (41 %) comprennent les préoccupations possibles quant à l'influence excessive/au contrôle excessif des lobbyistes sur le gouvernement (7 %) et l'insuffisance du système de réglementation/de la mise en application (6 %). Parmi les autres réponses négatives figure la période d'examen, qui devrait durer moins de 15 ans parce que la science progresse plus rapidement (6 %).

D'un autre côté, les réponses positives (34 %) indiquant la confiance dans l'ARLA comprennent le fait que le système de réglementation et la mise en application sont adéquats (7 %) et le fait que l'Agence est digne de confiance/fiable (7 %), qu'elle veille à la santé et à la sécurité (5 %) et qu'elle mène des essais et des recherches avant la mise en marché pour le grand public (5 %).

Figure 26 : Raisons de faire confiance à l'ARLA de Santé Canada



Q14b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : Répondants qui ont confiance ou non dans l'ARLA à la Q14; 2020 (n = 1 860)

Seules les réponses ayant été données par au moins 3 % des répondants sont indiquées dans le tableau.

Comparaison avec l'Union européenne

Lorsqu'on leur demande de comparer le système de réglementation des pesticides du Canada à celui de l'Union européenne, six répondants sur dix (55 %) disent que notre système est équivalent à celui de l'UE et un quart (28 %), qu'il est moins bon. Seulement deux répondants sur dix (17 %) affirment que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que celui de l'UE. Les comparaisons avec le système de réglementation des pesticides de l'Union européenne demeurent semblables à celles observées en 2016, mais les répondants de 18 à 34 ans (30 %, en hausse de 6 points par rapport à 2016) ont plus tendance à estimer que celui du Canada est moins bon que celui de l'Union européenne.

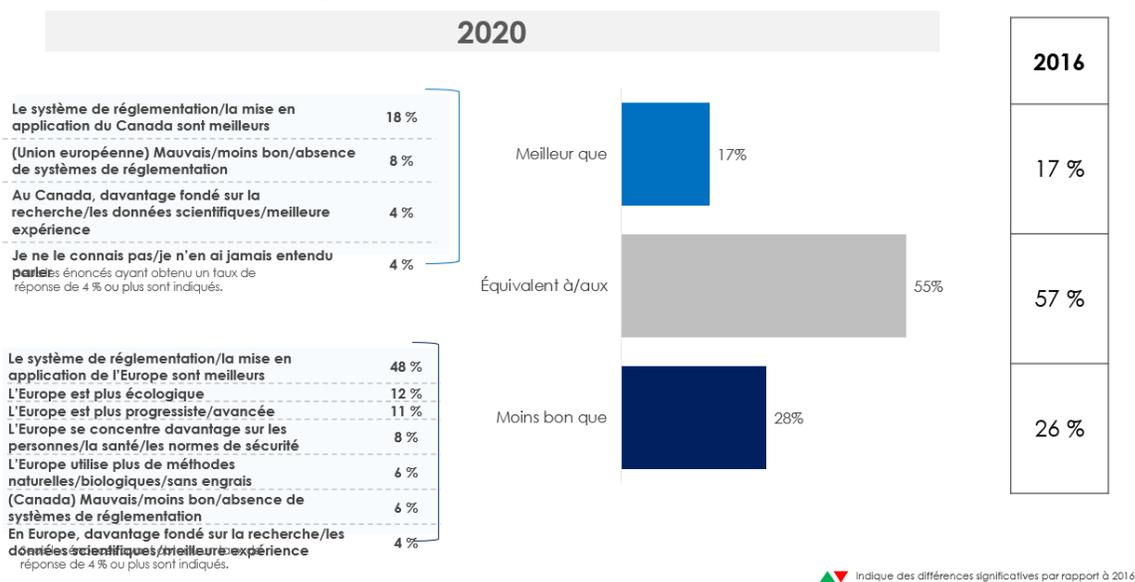
Lorsqu'on demande aux répondants pourquoi ils considèrent que le système du Canada est moins bon, près de la moitié d'entre eux (48 %) répondent que le système de réglementation et la mise en application en Europe sont meilleurs. D'autres affirment que l'Europe est plus écologique (12 %) et plus progressiste ou avant-gardiste (11 %). Les répondants qui affirment que le système du Canada est meilleur indiquent que le système de réglementation et la mise en application au Canada sont meilleurs (18 %), que l'Union européenne n'a pas de système de réglementation ou que le système en place est mauvais ou moins bon (8 %) et que le Canada accorde plus d'importance à la recherche et aux données scientifiques et qu'il a plus d'expérience (4 %).

Figure 27 : Comparaison entre le système de réglementation des pesticides du Canada et celui de l'Union européenne

Par rapport au système de réglementation des pesticides de l'Union européenne, celui du Canada est...

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Par rapport au système de réglementation des pesticides de l'Union européenne, celui du Canada est...



Q15a. [Union européenne] En tenant compte de votre niveau de connaissance actuel, comment le système de réglementation des pesticides du Canada se compare-t-il à celui des régions suivantes, selon vous? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)/Q15b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : tous ceux qui estiment que le système de réglementation des pesticides du Canada est MEILLEUR que celui de l'Union européenne; 2016 (n = 341); 2020 (n = 339)/Q15b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : tous ceux qui estiment que le système de réglementation des pesticides du Canada est MOINS BON que celui de l'Union européenne; 2016 (n = 533); 2020 (n = 578)

Les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que celui de l'Union européenne sont :

- ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (31 %), par rapport à ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (19 %) ou postsecondaires (15 %) et aux diplômés universitaires (15 %);
- ceux qui sont autochtones (26 %), par rapport à ceux qui ne le sont pas (16 %);
- ceux qui utilisent souvent ou parfois des pesticides (22 %), par rapport à ceux qui en utilisent rarement ou n'en utilisent jamais (15 %);
- ceux qui connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (22 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (16 %);
- ceux qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (18 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (15 %); et
- ceux qui sont tout à fait ou assez convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (20 %), par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (10 %).

Les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est moins bon que celui de l'Union européenne sont :

- les diplômés universitaires (37 %), par rapport à ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (19 %) et à ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (22 %) ou

postsecondaires (26 %);

- ceux dont le revenu familial annuel est de 100 000 \$ ou plus (36 %), par rapport à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (26 %) ou de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (27 %);
- ceux dont la langue maternelle est une autre langue (35 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est le français (26 %);
- ceux qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (33 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (27 %);
- ceux qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement (43 %), par rapport à ceux en sont tout à fait ou assez convaincus (22 %);
- ceux qui utilisent rarement des pesticides ou n'en utilisent jamais (31 %), par rapport à ceux qui en utilisent souvent ou parfois (23 %); et
- ceux qui ne connaissent pas bien le processus de réglementation des pesticides au Canada (30 % disent qu'ils ne le connaissent pas bien ou pas du tout), par rapport à ceux qui le connaissent (21 % disent qu'ils le connaissent bien ou plutôt bien).

Et les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est équivalent à celui de l'Union européenne sont :

- ceux de 55 ans et plus (57 %), par rapport à ceux de 18 à 34 ans (51 %);
- ceux dont la langue maternelle est le français (59 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est l'anglais (53 %) ou une autre langue (49 %);
- ceux qui n'étaient pas au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides (57 %), par rapport à ceux qui l'étaient (50 %);
- ceux qui sont convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement (58 %), par rapport à ceux qui ne le sont pas (47 %); et
- ceux qui n'ont jamais cherché de renseignements sur les pesticides (59 %), par rapport à ceux qui l'ont fait (52 %).

Comparaison avec les États-Unis

Lorsque les répondants comparent le système de réglementation des pesticides du Canada à celui des États-Unis, la moitié d'entre eux (45 %, en hausse de 6 points par rapport à 2016) affirment que notre système est meilleur et une autre moitié (49 %), qu'il est équivalent. Seulement un répondant sur dix (6 %) affirme que le système de réglementation des pesticides du Canada est moins bon que celui des États-Unis. Par conséquent, si notre système est considéré comme étant équivalent à celui de l'UE ou qu'il est *moins bon*, les répondants croient qu'il est équivalent à celui des États-Unis ou qu'il est *meilleur*.

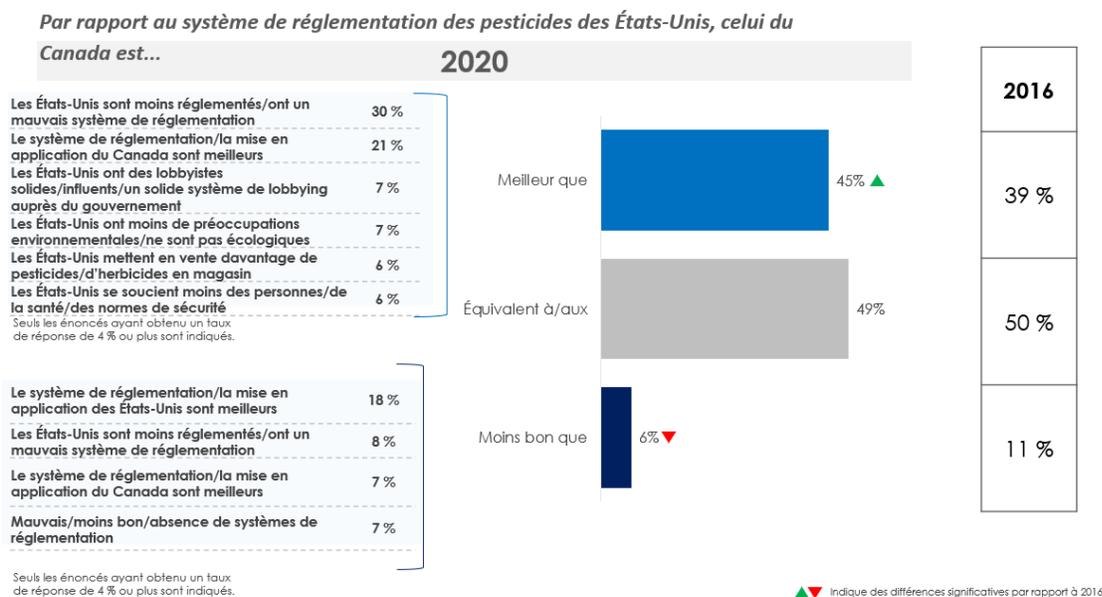
Ceux qui disent que le système canadien est meilleur indiquent que le système des États-Unis est moins réglementé ou mauvais (30 %), que le système de réglementation et la mise en application sont meilleurs au Canada (21 %), qu'il y a aux États-Unis des lobbyistes forts et influents et un système de lobbying auprès du gouvernement (7 %) et que les États-Unis ont moins de préoccupations environnementales et sont moins écologiques (7 %). Lorsqu'on demande aux répondants pourquoi ils affirment que le système du Canada est moins bon, deux sur dix (18 %) indiquent que le système de réglementation et la mise en application sont meilleurs aux États-Unis et que le système des États-Unis

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

est moins réglementé ou mauvais (8 %). Les hommes (45 %, en hausse de 9 points par rapport à 2016) et les répondants de 18 à 34 ans (50 %, en hausse de 13 points par rapport à 2016) expliquent la hausse de la proportion de répondants qui indiquent que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que celui des États-Unis.

Figure 28 : Comparaison entre le système de réglementation des pesticides du Canada et celui des États-Unis

Par rapport au système de réglementation des pesticides des États-Unis, celui du Canada est...



Q15a. [États-Unis] En tenant compte de votre niveau de connaissance actuel, comment le système de réglementation des pesticides du Canada se compare-t-il à celui des régions suivantes, selon vous? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous les répondants de 2016 (n = 2 015); tous les répondants de 2020 (n = 2 029)/Q15b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : tous ceux qui estiment que le système de réglementation des pesticides du Canada est MEILLEUR que celui des États-Unis; 2016 (n = 789); 2020 (n = 915)/Q15b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : tous ceux qui estiment que le système de réglementation des pesticides du Canada est MOINS BON que celui des États-Unis; 2016 (n = 215); 2020 (n = 122)

Les répondants qui ont le plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que celui des États-Unis sont :

- les répondants de 18 à 34 ans (50 %), comparativement à ceux de 35 à 54 ans (43 %) ou de 55 ans ou plus (44 %);
- les diplômés universitaires (50 %), comparativement à ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (40 %) ou postsecondaires (44 %);
- les répondants dont la langue maternelle est l'anglais (50 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est le français (34 %) ou une autre langue (41 %);
- ceux qui sont assez ou tout à fait convaincus (51 %) que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement, par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (38 %); et
- ceux qui ont déjà cherché des renseignements sur les pesticides (48 %), par rapport à ceux qui ne l'ont pas fait (41 %).

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- Les résidents du Québec ont le moins tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que celui des États-Unis.

Les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est moins bon que celui des États-Unis sont :

- ceux dont le revenu est de 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (9 %), par rapport à ceux dont le revenu est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (5 %) ou de 100 000 \$ et plus (4 %);
- ceux dont la langue maternelle est le français (8 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est l'anglais (3 %); et
- ceux qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (8 %), par rapport à ceux qui en sont assez ou tout à fait convaincus (5 %).

Et les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est équivalent à celui des États-Unis sont :

- les résidents du Québec (58 %), par rapport à ceux de la Colombie-Britannique (43 %), de l'Ontario (45 %) et des provinces de l'Atlantique (47 %);
- les répondants dont la langue maternelle est le français (59 %) ou une autre langue (55 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est l'anglais (44 %);
- ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (55 %), par rapport à ceux dont le revenu est de 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (48 %), de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (46 %) ou de 100 000 \$ et plus (45 %);
- ceux qui ne sont pas convaincus que l'ARLA protège la santé et l'environnement (53 %), par rapport à ceux qui le sont (44 %); et
- ceux qui n'ont jamais recherché de renseignements sur les pesticides (54 %), par rapport à ceux qui l'ont fait (45 %).

Comparaison avec la Chine

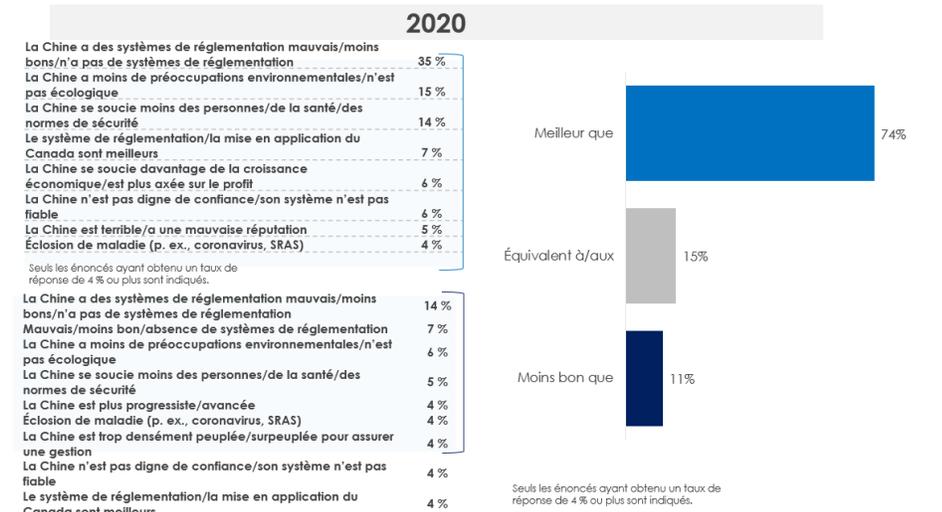
En vue de faire une nouvelle comparaison en 2020, on a demandé aux répondants de comparer le système de réglementation des pesticides du Canada à celui de la Chine. Une majorité des répondants, c'est-à-dire les trois quarts (74 %), affirment que notre système est meilleur que celui de la Chine, alors que 15 % affirment qu'il est équivalent. Seulement un répondant sur dix (11 %) déclare que le système de réglementation des pesticides du Canada est moins bon que celui de la Chine.

Ceux qui disent que le système du Canada est meilleur mentionnent que la Chine a un système de réglementation mauvais, moins bon ou insuffisant (35 %), qu'elle a moins de préoccupations environnementales et n'est pas écologique (15 %) et qu'elle se soucie moins de la population, de la santé et des normes de sécurité (14 %). Lorsqu'on demande aux répondants pourquoi ils considèrent que le système du Canada est moins bon, un sur dix (14 %) indique que la Chine a un système de réglementation mauvais, moins bon ou insuffisant (7 %).

Figure 29 : Comparaison entre le système de réglementation des pesticides du Canada et celui de la Chine

Par rapport au système de réglementation des pesticides de la Chine, celui du Canada est...

Par rapport au système de réglementation des pesticides de la Chine, celui du Canada est...



Q15a. [CHINE] En tenant compte de votre niveau de connaissance actuel, comment le système de réglementation des pesticides du Canada se compare-t-il à celui des régions suivantes, selon vous? [CODE UNIQUE] Base de référence : tous les répondants de 2020 (n = 2 029)/Q15b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : tous ceux qui estiment que le système de réglementation des pesticides du Canada est MEILLEUR que celui de la Chine; 2020 (n = 1 497)/Q15b. Pourquoi dites-vous cela? [RÉPONSE OUVERTE] Base de référence : tous ceux qui estiment que le système de réglementation des pesticides du Canada est MOINS BON que celui de la Chine; 2020 (n = 224)

Les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est meilleur que celui de la Chine sont :

- les résidents de la Saskatchewan/du Manitoba (85 %), par rapport à ceux de l'Ontario (75 %) ou du Québec (62 %);
- les répondants de 55 ans ou plus (79 %), par rapport à ceux de 18 à 54 ans (71 %);
- ceux qui détiennent un diplôme d'études universitaires (79 %), par rapport à ceux qui n'ont pas terminé leurs études secondaires (67 %) et à ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (69 %) ou postsecondaires (73 %);
- ceux dont le revenu familial annuel est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (78 %) ou de 100 000 \$ et plus (80 %), par rapport à ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (66 %) ou de 40 000 \$ à moins de 60 000 \$ (71 %);
- ceux dont la langue maternelle est l'anglais (77 %) ou une autre langue (76 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est le français (62 %);
- ceux qui ont très peu ou n'ont pas du tout entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (76 %), par rapport à ceux qui en ont beaucoup ou un peu entendu parler (70 %);
- ceux qui ne connaissent pas très bien ou pas du tout le système de réglementation des pesticides au Canada (76 %), par rapport à ceux qui le connaissent très bien ou plutôt bien (60 %); et
- ceux qui sont assez ou tout à fait convaincus (79 %) que l'ARLA de Santé Canada protège la

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

santé et l'environnement, par rapport à ceux qui n'en sont pas vraiment ou pas du tout convaincus (69 %).

Les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est moins bon que celui de la Chine sont :

- les résidents du Québec (15 %), par rapport aux résidents de toutes les autres régions;
- les répondants de 18 à 34 ans (14 %), par rapport à ceux de 55 ans ou plus (9 %);
- ceux dont le revenu familial est inférieur à 40 000 \$ (15 %), par rapport à ceux dont le revenu est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (14 %) ou de 100 000 \$ et plus (9 %);
- ceux dont la langue maternelle est le français (15 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est l'anglais (10 %); et
- ceux qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (13 %), par rapport à ceux qui en sont assez ou tout à fait convaincus (10 %).

Les répondants qui ont plus tendance à estimer que le système de réglementation des pesticides du Canada est équivalent à celui de la Chine sont :

- les résidents du Québec (22 %), par rapport aux résidents de toutes les autres régions;
- les répondants de 18 à 34 ans (16 %), par rapport à ceux de 35 à 54 ans (19 %) ou de 55 ans ou plus (12 %);
- ceux qui détiennent un diplôme d'études secondaires (17 %) ou postsecondaires (16 %), par rapport aux diplômés universitaires (12 %);
- ceux dont le revenu est inférieur à 40 000 \$ (19 %), par rapport à ceux dont le revenu est de 60 000 \$ à moins de 100 000 \$ (14 %) ou de 100 000 \$ et plus (10 %);
- ceux dont la langue maternelle est le français (22 %), par rapport à ceux dont la langue maternelle est l'anglais (13 %) ou une autre langue (11 %);
- ceux qui ont beaucoup ou un peu entendu parler des pesticides au cours des trois mois précédents (20 %), par rapport à ceux qui en ont très peu ou n'en ont pas du tout entendu parler (14 %);
- ceux qui connaissent très bien ou plutôt bien le système de réglementation des pesticides au Canada (22 %), par rapport à ceux qui ne le connaissent pas très bien ou pas du tout (14 %);
- ceux qui ne sont pas vraiment ou pas du tout convaincus que l'ARLA de Santé Canada protège la santé et l'environnement (18 %), par rapport à ceux qui en sont tout à fait ou assez convaincus (12 %); et
- ceux qui n'ont jamais cherché de renseignements sur les pesticides (18 %), par rapport à ceux qui l'ont fait (13 %).

1.6 Résultats qualitatifs

Connaissance des pesticides

Un exercice d'association libre a permis de dégager les associations que les participants font avec les pesticides; les résultats correspondent de près aux résultats du sondage. Comme en 2016, la plupart des

participants aux groupes de discussion des trois villes associent instinctivement les pesticides à trois grands sujets de préoccupation :

- ✓ **Préoccupations liées à la santé** : les participants mentionnent souvent les effets secondaires liés à la santé, les préoccupations liées aux effets d'une exposition à court et à long terme, en particulier le cancer et les niveaux de toxicité.
- ✓ **Préoccupations liées à l'environnement** : effets imprévus sur la faune et la flore en raison du ruissellement, répercussions étendues sur l'environnement, les espèces non ciblées, les écosystèmes, les cours d'eau et certaines mentions d'effets négatifs potentiels sur les taux de reproduction de certaines espèces (c.-à-d. les abeilles).
- ✓ **Préoccupations liées à l'utilisation** : utilisation en milieu agricole dans les cultures et la production alimentaire et utilisations domestiques (lutte contre les mauvaises herbes, insectifuges, utilisation à des fins esthétiques à la maison).

De la même façon qu'en 2016, les discussions spontanées sur les pesticides et leur utilisation tendent à susciter principalement des associations négatives relativement aux applications industrielles ou commerciales plutôt qu'aux utilisations domestiques pour les animaux de compagnie ou comme répulsif pour les insectes.

Malgré ces associations négatives, la plupart des participants se rendent compte que les pesticides et leur utilisation, en particulier à des fins commerciales ou agricoles, sont nécessaires à l'exercice des activités pour faire en sorte que les cultures et les fruits et légumes canadiens soient de bonne qualité et puissent être exportés vers les marchés étrangers. En outre, les répondants estiment en général qu'il est possible de « gérer » les effets secondaires imprévus en suivant les taux d'épandage prescrits et le mode d'emploi.

Dans l'ensemble, selon les participants, le sujet des pesticides et de leur utilisation n'a pas fait la une dans l'actualité dernièrement. Toutefois, il est important de noter que la connaissance semble légèrement plus élevée parmi les participants de Montréal que parmi ceux de Calgary. En outre, la plupart des participants ne semblent pas avoir beaucoup réfléchi à la question des pesticides ou de leur utilisation avant les rencontres.

Afin de mieux encadrer la discussion et d'assurer un cadre de référence commun pour tous les participants, on a remis à chacun une feuille sur laquelle figurait une série d'indices visuels illustrant divers pesticides et utilisations courantes de ces produits. Cet exercice a été utile pour fournir aux participants un contexte supplémentaire et recadrer la conversation et les points de vue pour y inclure les pesticides à usage domestique, auxquels beaucoup n'avaient tout simplement pas songé jusqu'à ce moment. En général, lorsqu'on leur demande leur point de vue sur les pesticides domestiques couramment utilisés, les participants ont moins tendance à insister sur les dangers potentiels associés à l'exposition et plus tendance à insister sur une utilisation adéquate selon le mode d'emploi qui figure sur les étiquettes.

Perceptions générales du système de réglementation actuel en matière de sécurité publique

Les participants des groupes de discussion sont manifestement d'avis qu'il existe un manque de renseignements ou des renseignements contradictoires en ce qui concerne l'utilisation des pesticides et

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

le système actuel de réglementation des pesticides. Ainsi, les plus sceptiques se demandent à voix haute ce qu'on leur cache, alors que d'autres déclarent simplement qu'ils ne savent pas trop ce qu'il faut croire. D'autres encore se contentent simplement de dire qu'ils « tiennent pour acquis » ou « espèrent » que la réglementation en vigueur garantit une utilisation responsable et sécuritaire des produits offerts et utilisés au Canada.

Fait intéressant, certains participants soulignent les restrictions imposées par le gouvernement canadien sur certains pesticides, qui sont par ailleurs offerts aux États-Unis. Ces restrictions témoignent de façon positive de l'existence d'un cadre réglementaire pour garantir la sécurité des pesticides offerts sur le marché canadien et du fait que des mesures sont prises pour en assurer une utilisation sécuritaire.

Lorsqu'on demande aux participants s'ils utilisent eux-mêmes des pesticides, la plupart reconnaissent en avoir utilisé un certain type. Les produits pour usage domestique les plus souvent mentionnés comprennent les insectifuges, les antiparasitaires et les herbicides utilisés pour l'entretien des jardins et des pelouses. La plupart des participants reconnaissent également que les mesures préventives les plus couramment prises dans un contexte d'utilisation personnelle ou domestique se limitent généralement au port de gants lors de la manipulation des pesticides, à la lecture des étiquettes avant l'utilisation et à une utilisation restreinte à l'intérieur ou dans des espaces confinés.

Comme en 2016, les participants expriment encore une fois les plus grandes préoccupations relativement à l'épandage de pesticides à grande échelle ou en agriculture. Malgré cela, ils reconnaissent volontiers que l'utilisation de pesticides en agriculture est à toutes fins utiles inévitable si les agriculteurs canadiens veulent assurer la production de cultures et de produits de qualité ici, au Canada. Les participants soulignent également l'importance sur le plan économique d'assurer la qualité des produits agricoles et des cultures destinés à l'exportation vers les marchés étrangers.

En outre, ils ont tendance à être relativement convaincus que les agriculteurs canadiens utilisent ces produits de façon appropriée et responsable. Ce point de vue semble reposer en grande partie sur les perceptions des participants selon lesquelles les agriculteurs connaissent mieux l'utilisation de ces produits en raison d'une exposition et d'une utilisation répétées.

Les participants ont des réactions similaires lorsqu'il est question de l'utilisation des pesticides par des entreprises de lutte antiparasitaire. En effet, ils sont généralement d'accord pour dire que ces fournisseurs de services détiennent un permis, sont réglementés et connaissent beaucoup mieux que le propriétaire moyen les taux d'épandage et les contre-indications.

Toutefois, certains mettent en doute l'utilisation d'herbicides dans un contexte résidentiel (c.-à-d. à des fins esthétiques). Il convient de noter que les participants de Toronto et de Montréal ont beaucoup plus tendance à le faire que ceux de Calgary.

Fait intéressant, malgré des préoccupations sous-jacentes, les participants de toutes les rencontres ont tendance à croire que les agriculteurs et les entreprises de lutte antiparasitaire canadiens utilisent les pesticides de façon responsable, mais ils ont beaucoup moins tendance à exprimer le même niveau de confiance en ce qui concerne l'utilisation des pesticides par les agriculteurs étrangers. Les préoccupations exprimées ici sont en grande partie attribuables au fait que l'on ne sait pas s'il existe des cadres réglementaires dans les pays exportateurs. Certains supposent que l'intérêt commercial pour la mise en marché de leurs produits agricoles prévaudrait sur l'intérêt d'assurer la santé et la sécurité des consommateurs ici, au Canada. En outre, le sujet suscite souvent des questions sur le contrôle réel que le

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

gouvernement canadien exerce sur l'utilisation des pesticides dans les aliments et autres produits importés au Canada.

On a demandé aux participants de donner leur point de vue sur les risques perçus associés à leur utilisation personnelle de pesticides. En général, les participants qualifient les risques de mineurs ou modérés, même si, dans chaque groupe, certains évoquent un lien perçu entre l'exposition aux pesticides et le cancer (comme le lymphome).

Il importe de mentionner que lors d'une des rencontres de Montréal et lors des deux rencontres de Calgary, une minorité de participants expriment des préoccupations plus grandes en ce qui concerne la santé. À Calgary en particulier, un participant a tenu à raconter l'histoire personnelle de son père, qui est décédé d'un cancer qu'il attribue à l'utilisation régulière de pesticides dans l'exploitation agricole familiale.

Connaissance du rôle du gouvernement et points de vue en cette matière

En général, lorsqu'on leur demande qui est ou devrait être responsable des décisions relatives aux pesticides qui sont ou devraient être offerts au Canada, les participants de toutes les rencontres ont tendance à être d'accord pour dire que la liste devrait comprendre au moins les intervenants suivants :

- ✓ Le gouvernement/milieu universitaire – considérés comme les sources les plus probables de connaissances scientifiques fiables, vérifiées et impartiales;
- ✓ Les agriculteurs – reconnus comme ayant le plus de connaissances sur l'utilisation de pesticides au quotidien à titre d'utilisateurs finaux;
- ✓ Les agences de protection de l'environnement – fait intéressant, les participants de Calgary estiment que les agences de protection de l'environnement devraient avoir davantage d'influence que le grand public en raison de leur expertise; et
- ✓ Les membres du grand public – à titre d'utilisateurs finaux potentiels de pesticides pour usage domestique.

Les participants de toutes les rencontres expriment à la fois le désir et l'espoir que les intervenants s'efforcent de collaborer pour trouver des solutions plus rationnelles et plus ciblées. Certains participants mentionnent également la nécessité et l'importance de la participation d'un « organisme indépendant » sans intérêt direct, économique ou autre, aux décisions éventuelles.

Il est important de noter que, lorsqu'on leur demande leur avis, les participants sont très sceptiques à l'idée d'inclure des représentants de l'industrie des pesticides à titre d'intervenants dans les décisions visant à déterminer les pesticides qui devraient ou non être offerts au Canada. Lorsqu'on leur demande d'expliquer leur position, la plupart affirment simplement qu'on ne peut pas faire confiance aux représentants de l'industrie des pesticides pour « prendre les bonnes décisions ». Ils présument le plus souvent qu'en présence d'intérêts commerciaux, l'argent et les profits l'emporteront sur tous les autres facteurs.

On a ensuite distribué aux participants des groupes de discussion un court document d'information sur la mission et le mandat de l'ARLA et on leur a demandé de prendre quelques instants pour l'examiner avant de commencer la discussion. Dans la plupart des cas, les premières réactions aux renseignements présentés sont positives.

Lorsqu'on leur demande leurs premières impressions, de nombreux participants indiquent que les renseignements présentés sont « rassurants ». Dans toutes les rencontres, les participants sont généralement d'avis que les renseignements présentés correspondent à leurs attentes quant au mandat de l'ARLA, ce qui a pour effet de renforcer leur conviction selon laquelle il existe en fait des mesures de protection réglementaires au Canada. Toutefois, il importe de noter que les participants de toutes les rencontres se montrent surpris quant à la réévaluation des produits tous les 15 ans dont il est question dans le document distribué et s'interrogent quant à l'efficacité du processus, plusieurs participants affirmant que le délai semble trop long.

En résumé, à la lumière des renseignements fournis, de leurs perceptions personnelles de l'utilisation des pesticides au Canada et des renseignements dont ils ont entendu parler, la plupart des participants affirment que l'ARLA s'acquitte bien de sa tâche, même si quelques-uns déclarent qu'elle s'en acquitte adéquatement ou ne sont pas en mesure de se prononcer en raison d'un manque de renseignements (ce dernier point de vue est plus courant à Calgary). Il importe de noter que la connaissance de l'organisation était inexistante avant que le document soit présenté.

Transparence de l'information et accès à celle-ci

Ensuite, on a demandé aux participants des groupes de discussion de tous les marchés de quelle façon ils procèdent habituellement pour obtenir des renseignements sur l'utilisation des pesticides. Selon la plupart des participants, les recherches de renseignements se limitent le plus souvent à la simple lecture de l'étiquette avant d'utiliser un produit. En outre, les renseignements recherchés portent sur la question de savoir si le produit sera efficace pour régler le problème précis pour lequel il a été acheté. Il ressort des groupes de discussion que très peu de participants prennent le temps de chercher des renseignements plus détaillés sur les pesticides, que ce soit en ligne ou auprès de toute autre source, par exemple le gouvernement.

Lorsqu'on insiste davantage, les participants évoquent la lecture des directives pour assurer la sécurité des personnes qui utilisent des pesticides. Selon un grand nombre de participants, les renseignements les plus importants sont ceux qui assurent l'utilisation sécuritaire du produit; les renseignements relatifs au contenu en produits chimiques (nomenclature chimique) sur l'étiquette sont rarement consultés, car les participants ne s'attendent pas à pouvoir les comprendre facilement.

On a ensuite demandé aux participants quel serait le moyen le plus efficace pour leur communiquer des renseignements supplémentaires sur les pesticides. Bien que certains s'entendent pour dire que les détaillants ont la responsabilité de fournir de tels renseignements aux consommateurs, un grand nombre d'entre eux estiment que ce serait moins efficace pour les raisons suivantes : 1) l'intérêt commercial des détaillants à vendre ces produits; et 2) l'impression que, dans de nombreux cas, le personnel du commerce de détail ne serait pas nécessairement mieux renseigné que les acheteurs.

Ainsi, la plupart des participants choisissent le Web comme moyen privilégié pour communiquer des renseignements sur les pesticides. Lorsqu'on insiste en leur demandant à quelles ressources Web ils auraient le plus tendance à se fier pour obtenir des renseignements sur les pesticides, la plupart des participants évoquent une source Web vérifiée ou digne de confiance, comme le site de Santé Canada ou d'autres sites gouvernementaux.

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

En outre, de nombreux participants mentionnent spontanément que l'utilisation de plateformes de médias sociaux pourrait être efficace pour diffuser des renseignements ciblés sur les pesticides afin de sensibiliser la population à ces produits. Les médias sociaux mentionnés en particulier sont :

- YouTube;
- Twitter;
- Instagram; et
- Facebook.

Outre les communications indépendantes, certains participants suggèrent également que l'établissement de relations avec des influenceurs ciblés pourrait également être un moyen efficace de diffuser des renseignements clés sur les pesticides dans les médias sociaux. Un participant suggère par exemple de faire appel à des chefs célèbres pour promouvoir la meilleure façon de nettoyer les fruits et légumes traités aux pesticides avant la cuisson.

Malgré le penchant des participants pour l'utilisation des plateformes de médias sociaux, il importe de mentionner qu'ils estiment également qu'il ne faut pas négliger l'utilisation des médias traditionnels. Les participants sont généralement d'accord pour dire que ce type de renseignements devrait être diffusé par l'entremise de plusieurs sources.

Réactions aux vidéos

La deuxième moitié des rencontres portait sur les réactions des participants à une série de matériel de communication : trois vidéos YouTube sur les pesticides préparées par la Direction générale de l'ARLA de Santé Canada. Plus précisément, les vidéos testées étaient les suivantes :

Pesticides : Que font les scientifiques de Santé Canada?



Pesticides : Y a-t-il un risque pour l'environnement?



Pesticides : Y a-t-il un risque pour la santé?



En raison de contraintes de temps, on a demandé aux participants de regarder deux des trois vidéos. Les vidéos ont été présentées en rotation d'une rencontre à l'autre. Les vidéos ont été présentées deux fois avant que la discussion commence. Après avoir présenté chaque vidéo, on a demandé aux participants quelles étaient leurs impressions générales, les principaux messages perçus et ce qu'ils feraient après avoir vu la vidéo. Dans toutes les rencontres, la vidéo intitulée « Que font les scientifiques de Santé Canada » a été présentée en premier, et les deux autres vidéos ont été présentées ensuite, en rotation d'un groupe à l'autre, pour éviter tout parti pris possible en raison de l'ordre de présentation.

Dans l'ensemble, les réactions à toutes les vidéos présentées sont plus positives que négatives. Cela dit, il existe des différences importantes, notamment :

- Dans l'ensemble, les participants de Toronto, de même que ceux du premier groupe de Montréal, réagissent en général de façon plus positive à chacune des vidéos, comparativement aux participants des groupes de Calgary et du deuxième groupe de Montréal, dans lesquels les opinions exprimées ont parfois tendance à être un peu plus litigieuses; et
- Des trois vidéos présentées, celle intitulée « Que font les scientifiques de Santé Canada? » est moins bien reçue que celles intitulées « Y a-t-il un risque pour l'environnement? » et « Y a-t-il un risque pour la santé? ». C'est particulièrement vrai pour les rencontres de Toronto et de Calgary.

La réaction profondément négative à la vidéo intitulée « Pesticides : Que font les scientifiques de Santé Canada? » semble résulter directement de l'impression générale qu'elle manque de précision (ton trop général) et de l'affirmation selon laquelle les Canadiens ne devraient pas être préoccupés par les pesticides. Cette réaction se limite aux participants des séances anglophones; les francophones de Montréal ne partagent pas ce point de vue. Lorsqu'on insiste davantage, il semble que les réactions négatives des participants de Toronto et de Calgary reposent en partie sur un scepticisme quant à savoir si Santé Canada peut formuler une telle affirmation étant donné que des pesticides sont constamment étudiés et retirés du marché. Les participants mentionnent souvent « Roundup » et « Monsanto » pour appuyer leur point de vue.

Dans le cas des participants qui réagissent fortement, l'affirmation selon laquelle les Canadiens ne devraient pas être préoccupés est également problématique sur le plan du ton perçu, qui est considéré comme étant condescendant; les participants auraient préféré que les faits soient présentés et que la question de savoir s'il y a lieu d'avoir des préoccupations soit laissée à la discrétion de ceux qui regardent la vidéo. Cette affirmation, ainsi que la mention répétée du mot « science » rendent la vidéo peu attrayante pour certains, car ils estiment qu'elle est « peu convaincante » et qu'elle manque de renseignements concrets.

Les vidéos intitulées « Pesticides : Y a-t-il un risque pour l'environnement? » et « Pesticides : Y a-t-il un risque pour la santé? » sont généralement bien reçues dans tous les groupes sauf un, à Montréal, où les

participants reconnaissent l'importance de communiquer ces renseignements, mais sont généralement déçus par la façon de le faire. Les vidéos intitulées « Pesticides : Y a-t-il un risque pour l'environnement? » et « Pesticides : Y a-t-il un risque pour la santé? » sont bien reçues à Calgary, où les participants estiment qu'elles traitent de questions qui comptent pour eux d'une manière perçue comme étant plus factuelle et objective.

La communication des messages dans les trois vidéos semble efficace; Santé Canada se concentre sur l'utilisation des pesticides au Canada et prend des mesures pour s'assurer qu'ils sont utilisés de façon sécuritaire et écologique.

L'animation dans les trois vidéos amène d'abord quelques participants à se demander à voix haute si elles sont destinées à des enfants ou à tous les auditoires. Après avoir regardé la vidéo plus longuement, la plupart des participants estiment que l'approche est appropriée et conforme à ce qu'ils auraient pu attendre de la part du gouvernement du Canada. Cela dit, les participants du deuxième groupe de Montréal et quelques participants de Calgary ont au mieux des réactions tièdes, plusieurs se disant déçus de l'animation. À Calgary, c'est l'association de l'animation, du ton condescendant mentionné ci-dessus et de la musique trop entraînante dans la vidéo intitulée « Pesticides : Que font les scientifiques de Santé Canada? » qui semble poser le plus problème.

Les participants préfèrent généralement l'animation dans les vidéos intitulées « Pesticides : Y a-t-il un risque pour l'environnement? » et « Pesticides : y a-t-il un risque pour la santé? ». De même, la narration au féminin des vidéos en anglais suscite généralement des réactions positives, même si quelques participants expriment certaines réserves. En outre, certains participants commentent l'utilisation du conditionnel à plusieurs reprises dans le scénario de la vidéo anglaise intitulée « Pesticides: What do Health Canada Scientists do? ». Selon ces personnes, le scénario de cette vidéo semble indiquer que Santé Canada n'a peut-être pas toutes les réponses. Toutefois, ce point de vue n'est pas très répandu et n'est exprimé par aucun participant à Calgary. En fait, les participants de Calgary interprètent les affirmations catégoriques comme de l'information tendancieuse, en particulier ceux du premier groupe.

Annexe

Profil des répondants

Au total, n = 2 029 sondages ont été remplis. Voici le profil des répondants :

Tableau 1 : Profil des répondants

	Taille de l'échantillon non pondéré	Proportion de l'échantillon
Scolarité		
Études secondaires non terminées ou moins	83	4 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	476	23 %
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers	113	6 %
Collège, CÉGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire	555	27 %
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat	135	7 %
Baccalauréat	444	22 %
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat	210	10 %
Préfère ne pas répondre	13	1 %
Revenu		
Moins de 40 000 \$	540	27 %
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	343	17 %
De 60 000 \$ à moins de 100 000 \$	557	27 %
100 000 \$ et plus	366	18 %
Endroit		
Rural	462	23 %
Suburbain	706	35 %
Urbain	836	41 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	25	1 %
Langue maternelle		
Anglais	1 435	71 %
Français	513	25 %
Autre	179	9 %
Préfère ne pas répondre	15	1 %
Situation professionnelle		
Employé ou employée à temps plein (35 heures par semaine ou plus)	741	37 %
Employé ou employée à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)	204	10 %
Travailleur ou travailleuse autonome	122	6 %

Sans emploi, mais à la recherche de travail	130	6 %
Étudiant ou étudiante à temps plein	122	6 %
Retraité ou retraitée	482	24 %
Absent ou absente du marché du travail (au foyer à temps plein, sans emploi et n'en recherchant pas)	166	8 %
Autre	37	2 %
Préfère ne pas répondre	25	1 %
Répondants qui habitent une réserve		
Oui	21	1 %
Non	1 998	98 %
Préfère ne pas répondre	10	-
Répondants qui s'identifient à l'un ou l'autre des groupes suivants		
Immigrant ou personne née à l'extérieur du Canada	268	13 %
Personne ayant des incapacités	142	7 %
Membre de la communauté LGBTQ2S+	138	7 %
Membre d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (autochtone non compris)	121	6 %
Autochtone (membre des Premières Nations, Inuit, Métis)	76	4 %
Aucune de ces réponses	1 357	67 %
Préfère ne pas répondre	51	3 %

Rapport méthodologique sur le sondage quantitatif

Ipsos a mené un sondage en ligne de 15 minutes auprès d'un échantillon national d'adultes canadiens entre le 10 et le 19 février 2020. Au total, n = 2 029 sondages ont été remplis. Il s'agissait d'une série de questions fermées et ouvertes conçues en collaboration avec le chargé de projet de Santé Canada. L'échantillon est un échantillon de comité en ligne non probabiliste. La ressource de collecte de données par comité d'Ipsos, le comité Je-dis (un comité de composition diverse activement maintenu, qui compte plus de 200 000 adultes canadiens), a servi à la collecte des données.

Extrapolation : Le tableau ci-dessous présente la distribution géographique non pondérée de l'échantillon. Nous avons appliqué une pondération à l'échantillon afin que les données finales reflètent la population adulte au Canada par région, âge et sexe, conformément au recensement de 2016.

Tableau 2 : Taille de l'échantillon

	Taille de l'échantillon non pondéré	Taille de l'échantillon pondéré
Canada	2 029	2 029
Région		
Colombie-Britannique	236	275
Alberta	233	233
Saskatchewan/Manitoba	140	132
Ontario	792	777
Québec	483	475
Canada atlantique	145	138
Préfère ne pas répondre	-	-
Sexe		
Homme	956	980
Femme	1 065	1 040
Autre/préfère ne pas répondre	8	9
Âge		
De 18 à 34 ans	527	555
De 35 à 54 ans	707	691
55 ans et plus	795	783
Préfère ne pas répondre	-	-

Le tableau suivant présente la répartition de cas et les taux de réponse au sondage en ligne.

Tableau 3 : Calcul du taux de réponse

Calcul en vue de la collecte de données	Comité	Autre que comité	Total
Total d'invitations par courriel envoyées	23 537	510*	24 047
Non résolu (U) (pas de réponse)	16 555	0	16 555
Dans le champ d'application – pas de réponse (IS)	250	0	250
Répondants qualifiés qui ne terminent pas l'entrevue	153	31	184
Dans le champ d'application – réponses (R)	6 982	510	7 492
Dépassement du quota	2 972	108	3 080
Autres répondants disqualifiés	515	33	548
Entrevues achevées	1 509	86	1 595
Taux de réponse = R/(U+IS+R)	29 %	100 %	31 %

* Les fournisseurs de répondants qui ne font pas partie du comité n'ont pas envoyé d'invitations; ils ont plutôt utilisé la redirection du trafic Internet.

Analyse des motifs d'absence de réponse

L'échantillon est assujéti à un éventuel biais de non-réponse. Plus précisément, ce sondage n'inclut pas les membres de la population qui n'ont pas accès à Internet (au moyen d'un ordinateur ou d'un appareil mobile) ou qui ne sont pas en mesure de répondre à un sondage en français ou en anglais. En outre, certains groupes au sein de la population sont systématiquement moins susceptibles de répondre à des sondages.

Le tableau ci-dessous compare l'échantillon non pondéré aux résultats du recensement de 2016 par région, par âge et par sexe. Les variations des proportions ont été corrigées dans la pondération afin de rendre compte des valeurs du recensement de 2016.

Tableau 4 : Analyse des motifs d'absence de réponse

	Pourcentage non pondéré	Proportions du recensement de 2016
Région		
Colombie-Britannique	11,63 %	14 %
Alberta	11,48 %	11 %
Saskatchewan/Manitoba	6,90 %	7 %
Ontario	39,03 %	38 %
Québec	23,80 %	23 %
Atlantique	7,15 %	7 %
Sexe		
Homme	47,12 %	49 %
Femme	52,49 %	51 %
Autre/préfère ne pas répondre	0,39 %	-

Âge		
De 18 à 34 ans	25,97 %	27 %
De 35 à 54 ans	34,84 %	34 %
55 ans et plus	39,18 %	39 %

Méthodologie de l'étude qualitative

Le volet qualitatif de la recherche a été réalisé sous la forme de groupes de discussion. Six groupes se sont réunis pendant 90 minutes à Toronto (en anglais) le 25 février 2020, à Montréal (en français) le 26 février 2020 et à Calgary (en anglais) le 27 février 2020. Les séances ont eu lieu à 17 h 30 et à 19 h 30 dans les trois villes. Tous les participants ont reçu une somme de 85 \$ en guise de remerciement pour leur temps et leur contribution.

Au total, 60 participants ont été recrutés par téléphone à l'aide du questionnaire de recrutement inclus dans la présente annexe. Sur les 60 personnes recrutées, 48 au total ont assisté aux discussions. Huit participants et sept participants ont pris respectivement pris part à chacune des deux séances à Toronto, huit à chacune des deux séances à Montréal, ainsi que huit et neuf, respectivement, aux deux séances à Calgary. La sélection nous a permis d'obtenir un bon échantillon de participants sur le plan de l'âge, du sexe, de l'origine ethnique, du revenu et du niveau de scolarité. Les participants aux groupes de discussion ont été sélectionnés conformément aux Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada – Recherche qualitative. Il convient de noter que les résultats de la recherche qualitative ne sont présentés qu'à titre indicatif et qu'ils ne sont pas généralisables à la population.

Les groupes de discussion ont été animés par un chercheur principal d'Ipsos à l'aide d'un guide de discussion élaboré par Ipsos en collaboration avec le chargé de projet de Santé Canada. Le guide de discussion complet est inclus dans la présente annexe.

Quantitative Survey Instrument

[ENGLISH]

[INTRODUCTION]

This survey is being conducted by Ipsos on behalf of the Government of Canada. This survey will help measure Canadians' awareness and confidence in Canada's pesticide regulatory system.

This survey will take approximately 15 minutes to complete. Your participation in this survey is voluntary. All responses will be kept strictly confidential and will remain anonymous. Responses are recorded in statistical form only. You can complete the survey in either English or French by selecting the language at the top of the survey screen.

[PREQUALIFYING QUESTIONS FOR QUOTAS – ASKED BEFORE DIRECTING RESPONDENT TO THE SURVEY]

[Gender]

[SINGLE CODE]

What is your gender?

Female

Male

Other

Prefer not to answer

[Age1a]

[DROP DOWN]

In what year were you born?

[YEAR DROP DOWN]

Prefer not to answer

[IF PREFERS NOT TO PROVIDE A PRECISE BIRTH YEAR, ASK:]

[Age2]

[SINGLE CODE]

Would you be willing to indicate in which of the following age categories you belong?

18 to 34

35 to 49

50 to 54

55 to 64

65 or older

Prefer not to answer

[PROV]

[SINGLE CODE]

PROV. What province do you live in?

British Columbia

Alberta

Saskatchewan
Manitoba
Ontario
Quebec
New Brunswick
Nova Scotia
Prince Edward Island
Newfoundland and Labrador
Yukon
North West Territories
Nunavut
Prefer not to respond

[FSA]

[NUMERICAL RESPONSE]

FSA. And what is your postal code?

[MAIN QUESTIONNAIRE]

[AWARENESS & USE SECTION]

[ASK ALL]

[OPEN]

Q1. What comes to mind when you think about pesticides and pesticide use?

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q2. To what extent do you agree that the following pesticides and pest control products can be used safely?

[SCALE]

Strongly agree
Somewhat agree
Somewhat disagree
Strongly disagree
Don't know

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) Herbicides, which are used against weeds
- b) Insecticides, which are used against bugs
- c) Fungicides and antimicrobial agents, which are used against fungus and other micro organisms
- d) Material and wood preservatives
- e) Rodenticides, which are used against mice and rats
- f) Animal and insect repellents
- g) Insect- and rodent-controlling devices, such as mosquito zappers and mouse traps
- h) Algicides, which can be used to control algae in pools and spas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q3. How frequently within the past 12 months have you used a pesticide or pest control product (such as herbicides, insecticides, fungicides, insect repellants and rodent traps)?

- Often
- Sometimes
- Rarely
- Never
- Don't know

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q4. To what extent do you think it is acceptable to use pesticides/pest control products in each of the following areas?

[SCALE]

- Very acceptable
- Somewhat acceptable
- Not very acceptable
- Not at all acceptable
- Don't know

[RANDOMIZE]

- a) Residential private property, by homeowners
- b) Public green spaces
- c) Fruits and vegetables, and their products to be sold in Canada or exported
- d) Food to be imported into Canada
- e) In and around barns where agricultural animals are housed, such as poultry houses and cattle barns
- f) In the commercial forestry sector
- g) On building materials such as plywood and hardwood flooring

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q5. Over the last three months, how much have you seen, read or heard about pesticides?

- A lot
- Something
- Not too much
- Nothing at all
- Don't know

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q6. Using a scale from 1 to 7 where '1' is not at all and '7' is completely, to what extent do you agree with each of the following statements?

[SCALE]

- 7 – Completely agree

1 – Not at all
Don't know

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) When I need information about pesticides, I am able to get it
- b) There are natural alternatives to pesticides that are as effective as conventional pesticides
- c) I can use pesticides safely if required
- d) When I use a pesticide product, I always read the label
- e) Pesticides are necessary and serve a purpose
- f) I am concerned that pesticides and pest control products, even when used as directed, are not safe
- g) I feel I am adequately informed about pesticides and pest control products
- h) I think pesticides currently used in agriculture in Canada are safe when used as directed
- i) I would prefer to use a homemade/ natural/ organic pest control option than a registered pesticide

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q7. Which of the following products, if any, are regulated as pesticides in Canada? Select all that apply.

[RANDOMIZE]

- Weed Killer (Herbicides)
- Ant traps (Insecticides)
- Insect repellants/ bug spray
- Swimming pool chemicals
- Pet flea collars
- Treated wood
- Bug zapper
- None of the above
- Don't know

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q8. Overall, how knowledgeable are you about the pesticides regulatory process in Canada?

[SCALE]

- Very knowledgeable
- Somewhat knowledgeable
- Not very knowledgeable
- Not at all knowledgeable

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q9a. Which level (or levels) of government do you think are responsible for regulating pesticides in Canada?

- Federal government
- Provincial government
- Municipal government **[SKIP TO Q10]**

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Don't know **[SKIP TO Q10]**

[ASK ALL WHO SELECT FEDERAL GOVERNMENT OR PROVINCIAL GOVERNMENT AT Q9a]

[MULTICODE]

Q9b. And which **[INSERT RESPONSE FROM Q9a]** department(s) do you think is/are responsible for regulating pesticides in Canada?

Select all that apply.

[RANDOMIZE]

[IF 'FEDERAL' AT Q9a – SHOW:]

Agriculture and Agri-food Canada

Health Canada

Environment and Climate Change Canada

Don't know

[IF 'PROVINCIAL' AT Q9a - SHOW]

Ministry of Agriculture

Ministry of Health

Ministry of the Environment

Don't know

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q10. What is your level of understanding about how pesticide regulatory decisions are made?

[SCALE]

7 – High level of understanding

1 – Do not understand at all

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q11. Thinking about the various people or organizations who may provide information about the risks of pesticides, to what extent do you think you can believe what they say?

[SCALE]

7 – Believe most of what they say

1 – Believe none of what they say

Don't know

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

a) Canadian Cancer Society

b) Royal College of Physicians and Surgeons

c) David Suzuki Foundation

d) A university professor

e) A Pesticide Manufacturer Spokesperson

f) A medical doctor

- g) A Health Canada Spokesperson
- h) The Health Minister
- i) A Health Canada Scientist
- j) Canadian Environmental Law Association

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q12. Before today, to what extent were you aware that Health Canada assesses the safety of pesticides before deciding whether they can be registered for sale and use in Canada?

[SCALE]

7 – Completely aware

1 – Not at all aware

Don't know

[PREAMBLE]

The Health Canada Pest Management Regulatory Agency (PMRA) is the Federal organization responsible for pesticide regulation in Canada. Pesticides are stringently regulated in Canada to ensure they pose minimal risk to human health and the environment. Under authority of the Pest Control Products Act, Health Canada:

- registers pesticides after a stringent, science-based evaluation that ensures any risks are acceptable and that the product works;
- re-evaluates the pesticides currently on the market on a 15-year cycle to ensure the products meet current scientific standards; and
- verifies and enforces compliance with the Act and regulations.

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q14. How confident are you that Health Canada's PMRA protects health and the environment as per the Pest Control Products Act?

Very confident

Somewhat confident

Not very confident

Not at all confident

Don't know

[OPEN]

[APPEARS AFTER EACH RESPONSE ABOVE] SKIP IF ANSWERED DON'T KNOW IN Q14

Q14B. Why do you say that?

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q15A. Based on your current level of knowledge, how do you think Canada's pesticide regulatory system compares to each of the following? Is Canada's system...

[SCALE]

Better than
Same as
Worse than

[COUNTRIES]

[RANDOMIZE]

- a) United States
- b) European Union
- c) China

[OPEN]

[APPEARS AFTER EACH RESPONSE ABOVE]

Q15B. Why do you say that?

[HEALTH CANADA INVOLVEMENT SECTION]

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q16. Which tasks, if any, do you believe Health Canada's PMRA is responsible for with regards to pesticides?

Select all that apply.

[RANDOMIZE]

- a) Making sure a product is effective for controlling pests
- b) Making sure a product meets health standards
- c) Making sure a product meets environmental standards
- d) Requiring specific warning statements on product labels
- e) Setting safety standards for companies to follow
- f) Making sure products contain the ingredients they say they do
- g) Pulling unsafe products from the shelves
- h) Ensuring products are not contaminated
- i) Reviewing products on the market on an ongoing basis to make sure they continue to meet safety standards
- j) Reviewing product advertising
- k) None of the above
- l) Don't know

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q17. Using a scale from 1 to 7 where '1' is not at all and '7' is completely, to what extent do you agree with each of the following statements?

[SCALE]

7 – Completely agree
1 – Not at all
Don't know

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- a) I am confident that Health Canada's PMRA has adequate processes in place to keep my food and drinking water safe from pesticide residues
- b) Health Canada's PMRA acts quickly enough to remove unsafe pesticides from the market
- c) When pesticides pose unacceptable risks they are removed from the Canadian market
- d) Health Canada's PMRA keep pace with modern science in its pesticide decisions

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q18. Were you aware that Health Canada's PMRA consults with the public on decisions related to pesticides?

Yes

No

[ASK IF 'YES' SELECTED AT Q18]

[SINGLE CODE]

Q19. Do you know how to participate in the pesticide decision making process carried out by Health Canada's PMRA?

Yes

No

[INFORMATION SECTION]

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q20a. Have you ever looked for information on pesticides from any of the following sources? Select all that apply.

[RANDOMIZE]

On the Internet **[GO TO Q20b]**

Hardware store

Garden centre

Pest Control Company/ Pest Control Operator

A friend

A doctor

Other (specify)

None of the above

[ASK ALL WHO LOOKED FOR INFO ON INTERNET AT Q20a]

[MULTICODE]

Q20b. You indicated you have looked for information about pesticides on the Internet. From the following list, please indicate which websites you have visited? Select all that apply.

[RANDOMIZE]

Google

Youtube

Facebook
Blogs
Government of Canada Website
Health Canada Website
Municipal government website
Pesticide product website
Environmental groups' websites
Other (specify)
Don't know

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q21. If you were to look for information about pesticides, what would you be most likely to search for?
Select all that apply.

[RANDOMIZE]

Health related information
Environmental impact information
Chemical content
Safe-use information
Product selection information
How to identify pests
How to get rid of pests
Other, specify
None of the above

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q22. If you were looking for information about pesticides, how likely would you be to consult the following sources?

[SCALE]

Very likely
Somewhat likely
Not very likely
Not at all likely
Don't know

[RANDOMIZE]

Government of Canada websites
Health Canada website
Pesticide product websites
Blogs
Environmental groups
Home improvement store/garden centre
A pesticide service provider
Other (specify)

[DEMOGRAPHICS SECTION]

The last few questions are strictly for statistical purposes. All of your answers are completely confidential.

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q23. Would you describe the area you live in as rural, urban or suburban?

Rural

Urban

Suburban

Don't know

Prefer not to answer

[SINGLE CODE]

Do you live on a reserve?

Yes

No

Prefer not to answer

[Identity information]

[MULTICODE]

Do you identify as any of the following? Select all that apply.

Indigenous (First Nations, Inuit, Métis)

A member of an ethno-cultural or a visible minority group (not including Indigenous)

Immigrant and/or born outside of Canada

Person with a disability

LGBTQ2S+

None of the above

Prefer not to answer

[Education]

[SINGLE CODE]

What is the highest level of formal education that you have completed?

Some high school or less

High School diploma or equivalent

Registered Apprenticeship or other trades certificate or diploma

College, CEGEP or other non-university certificate or diploma

University certificate or diploma below bachelor's level

Bachelor's degree

Post graduate degree above bachelor's level

Prefer not to answer

[Mother Tongue]

[MULTICODE]

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

What is the language you first learned at home as a child and still understand? Select all that apply.

- English
- French
- Other (specify)
- Prefer not to answer

[Employment Status]

[SINGLE CODE]

Which of the following categories best describes your current employment status?

- Working full-time, that is, 35 or more hours per week
- Working part-time, that is, less than 35 hours per week
- Self-employed
- Unemployed, but looking for work
- A student attending school full-time
- Retired
- Not in the workforce (full-time homemaker, unemployed, not looking for work)
- Other **[DO NOT SPECIFY]**
- Prefer not to answer

[Household Income]

[SINGLE CODE]

Which of the following categories best describes your total household income? That is, the total income of all persons in your household combined, before taxes?

- Under \$20,000
- \$20,000 to just under \$40,000
- \$40,000 to just under \$60,000
- \$60,000 to just under \$80,000
- \$80,000 to just under \$100,000
- \$100,000 to just under \$150,000
- \$150,000 and above
- Prefer not to answer

[FRENCH]

[INTRODUCTION]

Ce sondage est mené par Ipsos pour le compte du gouvernement du Canada. Il aidera à mesurer la connaissance et la confiance des Canadiens à l'égard du système de réglementation des pesticides.

Ce sondage prendra une quinzaine de minutes de votre temps. Votre participation est entièrement volontaire. Toutes vos réponses seront tenues strictement confidentielles et demeureront anonymes. Les réponses sont consignées sous forme statistique seulement. Vous pouvez répondre au sondage en anglais ou en français en choisissant la langue de votre choix au haut de l'écran.

[PREQUALIFYING QUESTIONS FOR QUOTAS]

[Gender]

[SINGLE CODE]

Quel est votre genre?

Femme

Homme

Autre

Je préfère ne pas répondre

[Age1a]

[DROP DOWN]

En quelle année êtes-vous né ?

[YEAR DROP DOWN]

Je préfère ne pas répondre

[IF PREFERS NOT TO PROVIDE A PRECISE BIRTH YEAR, ASK:]

[Age2]

[SINGLE CODE]

Accepteriez-vous d'indiquer auquel des groupes d'âge suivants vous appartenez ?

18 à 34 ans

35 à 49 ans

50 à 54 ans

55 à 64 ans

65 ans et plus

Je préfère ne pas répondre

[PROV]

[SINGLE CODE]

PROV. Dans quelle province ou dans quel territoire habitez-vous ?

Colombie-Britannique

Alberta

Saskatchewan

Manitoba

Ontario

Québec

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Nouveau-Brunswick
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador
Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Nunavut
Je préfère ne pas répondre

[FSA]

[NUMERICAL RESPONSE]

FSA. Quel est votre code postal ?

[MAIN QUESTIONNAIRE]

[AWARENESS & USE SECTION]

[ASK ALL]

[OPEN]

Q1. Qu'est-ce qui vous vient à l'esprit lorsque vous pensez aux pesticides et à leur utilisation ?

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q2. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord pour dire que les pesticides et les produits antiparasitaires suivants peuvent être utilisés de façon sécuritaire ?

[SCALE]

Fortement d'accord
Plutôt d'accord
Plutôt en désaccord
Fortement en désaccord
Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- i) Herbicides, qui sont utilisés contre les mauvaises herbes
- j) Insecticides, qui sont utilisés contre les insectes
- k) Fongicides et agents antimicrobiens, qui sont utilisés contre les champignons et d'autres microorganismes
- l) Produits de préservation pour le bois et les matériaux
- m) Rodenticides, qui sont utilisés contre les souris et les rats
- n) Répulsifs pour les animaux et les insectes
- o) Dispositifs de dératisation et d'élimination des insectes, tels que les dispositifs d'électrocution d'insectes et les pièges à souris
- p) Algicides, qui peuvent être utilisés contre les algues dans les piscines et les spas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q3. Au cours des douze derniers mois, à quelle fréquence avez-vous utilisé un pesticide ou un produit antiparasitaire (comme des herbicides, des insecticides, des fongicides, des insectifuges et des pièges à rongeurs) ?

- Souvent
- Parfois
- Rarement
- Jamais
- Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q4. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est acceptable d'utiliser des pesticides/produits antiparasitaires dans les endroits ou sur les produits suivants ?

[SCALE]

- Tout à fait acceptable
- Plutôt acceptable
- Plutôt inacceptable
- Tout à fait inacceptable
- Je ne sais pas

[RANDOMIZE]

- h) Propriété résidentielle privée, par son propriétaire
- i) Espaces verts publics
- j) Fruits et légumes, et leurs produits destinés à la vente au Canada ou à l'exportation
- k) Aliments destinés à l'importation au Canada
- l) Dans les bâtiments destinés au logement d'animaux d'élevage et autour, comme les poulaillers et les étables
- m) Dans le secteur forestier commercial
- n) Sur les matériaux de construction comme le bois contreplaqué et le bois dur à parquet

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q5. Au cours des trois derniers mois, dans quelle mesure avez-vous vu, lu ou entendu quoi que ce soit sur les pesticides ?

- Beaucoup
- Un peu
- Très peu
- Rien du tout
- Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q6. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants ?

[SCALE]

7 – Tout à fait d'accord

1 – Pas du tout d'accord

Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- j) Quand j'ai besoin de renseignements sur les pesticides, je peux en obtenir
- k) Il existe des produits naturels de rechange aux pesticides qui sont tout aussi efficaces que les pesticides traditionnels
- l) Je peux utiliser des pesticides de façon sécuritaire lorsque j'en ai besoin
- m) Lorsque j'utilise un pesticide, je lis toujours l'étiquette
- n) Les pesticides sont nécessaires et servent un objectif
- o) Je crains que les pesticides et les produits antiparasitaires soient nocifs, même lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée
- p) J'estime être adéquatement renseigné sur les pesticides et les produits antiparasitaires
- q) Je pense que les pesticides utilisés actuellement en agriculture au Canada sont sécuritaires lorsqu'ils sont utilisés de la manière indiquée
- r) Je préférerais utiliser un produit antiparasitaire maison/naturel/biologique plutôt qu'un pesticide homologué

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q7. S'il y a lieu, lesquels des produits suivants sont réglementés à titre de pesticides au Canada ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

- Désherbants (Herbicides)
- Pièges à fourmis (Insecticides)
- Insectifuges/insecticides
- Produits chimiques pour piscines
- Colliers antipuces pour animaux de compagnie
- Bois traité
- Dispositifs d'électrocution d'insectes
- Aucune de ces réponses
- Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q8. Dans l'ensemble, dans quelle mesure connaissez-vous bien le processus de réglementation des pesticides au Canada ?

[SCALE]

Je le connais très bien

Je le connais plutôt bien

Je ne le connais pas très bien

Je ne le connais pas du tout

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q9a. D'après vous, de quel(s) palier(s) de gouvernement la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle ?

Gouvernement fédéral

Gouvernement provincial

Administration municipale **[SKIP TO Q10]**

Je ne sais pas **[SKIP TO Q10]**

[ASK ALL WHO SELECT FEDERAL GOVERNMENT OR PROVINCIAL GOVERNMENT AT Q9a]

[MULTICODE]

Q9b. Et de quel(s) ministère(s) du **[INSERT RESPONSE FROM Q9a]** la réglementation des pesticides au Canada relève-t-elle d'après vous?

Veillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

[IF FEDERAL AT Q9a – SHOW:]

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Santé Canada

Environnement et Changement climatique Canada

Je ne sais pas

[IF PROVINCIAL AT Q9a - SHOW]

Ministère de l'Agriculture

Ministère de la Santé

Ministère de l'Environnement

Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q10. Quel est votre niveau de compréhension de la manière dont les décisions concernant la réglementation des pesticides sont prises ?

[SCALE]

7 – Niveau élevé de compréhension

1 – N'y comprend rien du tout

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q11. Veuillez songer aux diverses personnes ou organisations qui peuvent fournir des renseignements sur les risques que présentent les pesticides. Dans quelle mesure estimez-vous que vous pouvez croire ce qu'elles disent ?

[SCALE]

7 – Je crois presque tout ce qu'elles disent

1 – Je ne crois rien de ce qu'elles disent

Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- k) Société canadienne du cancer
- l) Collège royal des médecins et chirurgiens
- m) David Suzuki Foundation
- n) Un professeur d'université
- o) Le porte-parole d'un fabricant de pesticides
- p) Un médecin en titre
- q) Un porte-parole de Santé Canada
- r) Le ministre de la Santé
- s) Un scientifique de Santé Canada
- t) Association canadienne du droit de l'environnement

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q12. Avant aujourd'hui, dans quelle mesure étiez-vous au courant que Santé Canada évalue l'aspect sécuritaire des pesticides avant de décider s'ils peuvent être homologués pour la vente et l'usage au Canada ?

[SCALE]

7 – Tout à fait au courant

1 – Pas du tout au courant

Je ne sais pas

[PREAMBLE]

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada est l'organisme fédéral responsable de la réglementation des pesticides au Canada. Les pesticides sont soumis à un processus de réglementation rigoureux au Canada pour s'assurer qu'ils posent un risque minime pour la santé humaine et l'environnement. Conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires*, Santé Canada :

- homologue les pesticides à la suite d'une évaluation scientifique rigoureuse permettant de s'assurer que tous les risques sont acceptables et que le produit fonctionne;
- réévalue les pesticides actuellement sur le marché selon un cycle de 15 ans afin de s'assurer que les produits satisfont aux normes scientifiques actuelles;
- vérifie et assure la conformité à la *Loi* et aux règlements.

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q14. Dans quelle mesure êtes-vous convaincu que l'ARLA de Santé Canada protège la santé/l'environnement conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires* ?

Tout à fait convaincu

Assez convaincu

Pas vraiment convaincu

Pas du tout convaincu

Je ne sais pas

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

[OPEN]

[APPEARS AFTER EACH RESPONSE ABOVE] SKIP IF ANSWERED DON'T KNOW IN Q14

Q14B. Pourquoi dites-vous cela ?

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q15A. En tenant compte de votre niveau de connaissance actuel, comment le système de réglementation des pesticides du Canada se compare-t-il à celui des régions suivantes, selon vous ? Le système du Canada est...

[SCALE]

Meilleur que

Équivalent à/aux

Moins bon que

[COUNTRIES]

[RANDOMIZE]

- d) Les États-Unis
- e) L' Union européenne
- f) La Chine

[OPEN]

[APPEARS AFTER EACH RESPONSE ABOVE]

Q15B. Pourquoi dites-vous cela ?

[HEALTH CANADA INVOLVEMENT SECTION]

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q16. S'il y a lieu, lesquelles des tâches suivantes liées aux pesticides relèvent de l'ARLA de Santé Canada selon vous ?

Veillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

- m) S'assurer qu'un produit est efficace pour lutter contre les organismes nuisibles
- n) S'assurer qu'un produit est conforme aux normes de santé
- o) S'assurer qu'un produit est conforme aux normes environnementales
- p) Exiger la déclaration d'avertissements précis sur les étiquettes de produit
- q) Établir les normes de sécurité auxquelles les entreprises doivent se conformer
- r) S'assurer que les produits contiennent les ingrédients déclarés
- s) Retirer les produits non sécuritaires des tablettes
- t) S'assurer que les produits ne sont pas contaminés
- u) Réévaluer continuellement les produits sur le marché pour s'assurer qu'ils continuent d'être conformes aux normes de sécurité
- v) Réviser la publicité d'un produit
- w) Aucune de ces réponses
- x) Je ne sais pas

[ASK ALL]

[SINGLE CODE PER ATTRIBUTE]

Q17. Sur une échelle de 1 à 7, où 1 signifie que vous n'êtes pas du tout d'accord et 7, que vous êtes tout à fait d'accord, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec chacun des énoncés suivants ?

[SCALE]

7 – Tout à fait d'accord

1 – Pas du tout d'accord

Je ne sais pas

[STATEMENTS]

[RANDOMIZE]

- e) Je suis certain que l'ARLA de Santé Canada a mis les processus adéquats en place pour s'assurer que les aliments et l'eau potable ne contiennent pas de résidus de pesticides
- f) L'ARLA de Santé Canada intervient suffisamment rapidement pour retirer les pesticides non sécuritaires du marché
- g) Lorsque des pesticides présentent des risques inacceptables, ils sont retirés du marché canadien
- h) L'ARLA de Santé Canada suit l'évolution de la science moderne dans ses décisions concernant les pesticides

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q18. Saviez-vous que l'ARLA de Santé Canada consulte le grand public sur les décisions concernant les pesticides ?

Oui

Non

[ASK IF 'YES' SELECTED AT Q18]

[SINGLE CODE]

Q19. Savez-vous comment participer au processus de prise de décision sur les pesticides de l'ARLA de Santé Canada ?

Oui

Non

[INFORMATION SECTION]

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q20a. Avez-vous déjà cherché des renseignements sur les pesticides à partir de l'une ou de l'autre des sources suivantes ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

Sur Internet **[GO TO Q20b]**

Quincaillerie

Centre de jardinage

Entreprise de lutte antiparasitaire/exploitant de produits antiparasitaires

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- Un ami
- Un médecin
- Autre (Veuillez préciser)
- Aucune de ces réponses

[ASK ALL WHO LOOKED FOR INFO ON INTERNET AT Q20a]

[MULTICODE]

Q20b. Vous dites que vous avez cherché des renseignements sur les pesticides sur Internet. Veuillez indiquer lesquels des sites Web suivants vous avez consultés ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

- Google
- YouTube
- Facebook
- Blogues
- Site Web du gouvernement du Canada
- Site Web de Santé Canada
- Site Web d'une administration municipale
- Site Web de pesticides
- Sites Web de groupes de protection de l'environnement
- Autre (Veuillez préciser)
- Je ne sais pas

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q21. Si vous cherchiez à vous renseigner sur les pesticides, quels renseignements auriez-vous le plus tendance à chercher ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

[RANDOMIZE]

- Renseignements liés à la santé
- Renseignements concernant les répercussions environnementales
- Contenu chimique
- Renseignements sur une utilisation sécuritaire
- Renseignements sur le choix de produits
- Comment repérer les organismes nuisibles
- Comment se débarrasser d'organismes nuisibles
- Autre (Veuillez préciser)
- Aucune de ces réponses

[ASK ALL]

[MULTICODE]

Q22. Si vous cherchiez à vous renseigner sur les pesticides, dans quelle mesure serait-il probable que vous consultiez les sources suivantes ?

[SCALE]

- Très probable
- Plutôt probable
- Pas très probable

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Pas du tout probable

Je ne sais pas

[RANDOMIZE]

Sites Web du gouvernement du Canada

Site Web de Santé Canada

Sites Web de pesticides

Blogues

Groupes de protection de l'environnement

Centre de rénovation/centre de jardinage

Fournisseur de services antiparasitaires

Autre (Veuillez préciser)

[DEMOGRAPHICS SECTION]

Ces dernières questions servent uniquement à des fins statistiques. Toutes vos réponses sont tenues strictement confidentielles.

[ASK ALL]

[SINGLE CODE]

Q23. Décrivez-vous l'endroit où vous habitez comme étant un milieu rural, urbain ou suburbain ?

Rural

Urbain

Suburbain/Banlieu

Je ne sais pas

Je préfère ne pas répondre

[SINGLE CODE]

Habitez-vous une réserve ?

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

[Identity information]

[MULTICODE]

Parmi les options suivantes, auxquelles vous identifiez-vous ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

Autochtone (Membre des Premières Nations, Inuit, Métis)

Membre d'un groupe ethnoculturel ou d'une minorité visible (autochtone non compris)

Immigrant ou personne née à l'extérieur du Canada

Personne ayant des incapacités

Membre de la communauté LGBTQ2S+

Aucune de ces réponses

Je préfère ne pas répondre

[Education]

[SINGLE CODE]

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint ?

Études secondaires non terminées ou moins
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
Apprentissage enregistré ou diplôme ou certificat d'une école de métiers
Collège, CÉGEP, ou certificat ou diplôme non universitaire
Certificat universitaire ou diplôme inférieur au baccalauréat
Baccalauréat
Certificat universitaire supérieur au baccalauréat
Préfère ne pas répondre

[Mother Tongue]

[MULTICODE]

Quelle est la première langue que vous avez apprise durant votre enfance et que vous comprenez toujours ? Veuillez choisir tout ce qui s'applique.

Anglais
Français
Autre, veuillez préciser :
Je préfère ne pas répondre

[Employment Status]

[SINGLE CODE]

Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre emploi actuel?

Employé ou employée à temps plein (35 heures par semaine ou plus)
Employé ou employée à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)
Travailleur ou travailleuse autonome
Sans emploi, mais à la recherche d'un emploi
Étudiant ou étudiante à temps plein
Retraité ou retraitée
Absent ou absente du marché du travail (au foyer à temps plein, sans emploi et n'en recherchant pas)
Autre **[DO NOT SPECIFY]**
Préfère ne pas répondre

[Household Income]

[SINGLE CODE]

Dans quelle échelle salariale se trouve votre revenu familial total, c'est-à-dire le total des revenus avant impôts de toutes les personnes habitant avec vous ?

Moins de 20 000 \$
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$
150 000 \$ et plus

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Préfère ne pas répondre

Qualitative Screener

Focus Group Recruitment Screener (English)

INTERVIEWER: _____ DATE: _____ INTERVIEW TIME: _____ minutes

Introduction

Good morning/afternoon/evening (Bonjour), my name is _____ and I am calling from Ipsos, a national marketing research organization. First off, let me assure you that we are not trying to sell you anything. We are a professional public opinion research firm that gathers opinions from people. From time to time, we solicit opinions by talking with people in a group discussion setting with up to 10 participants.

We are preparing to conduct a series of these discussions on behalf of the Government of Canada about issues that are important to Canadians and would like to know if you would be willing to participate.

As part of these discussions you will be asked to review and provide feedback on materials and policies in a group setting. Do you feel comfortable doing this?

Yes

No (THANK AND TERMINATE)

Please be assured, your participation is voluntary and should you agree to participate your identity will remain confidential. The information collected will be used for research purposes only and handled according to the Privacy Act of Canada.*

1. Do you currently reside in **[INSERT CITY FROM BELOW]**?
2. Would you be interested in participating in this discussion which will be held at a location in _____ on _____?

Yes **CONTINUE**

No **THANK AND TERMINATE**

*IF ASKED:

The personal information you provide is protected in accordance with the Privacy Act and is being collected under the authority of section 4 of the Department of Health Act. The information you provide will not be linked with your name on any document including the consent form or the discussion form. In addition to protecting your personal information, the Privacy Act gives you the right to request access to and correction of your personal information. You also have the right to file a complaint with the Office of the Privacy Commissioner if you feel your personal information has been handled improperly. For more information about these rights, or about our privacy practices, please contact Health Canada's Privacy Coordinator at 613-948-1219 or hc.privacy-vie.privee.sc@canada.ca.

Location	Audience	Time	Dates
Toronto	Mix by age, gender, ethnicity	5:30pm	February 25 th
Toronto	Mix by age, gender, ethnicity	7:30pm	February 25 th
Montreal (FRENCH)	Mix by age, gender, ethnicity	5:30pm	February 26 th
Montreal (FRENCH)	Mix by age, gender, ethnicity	7:30pm	February 26 th
Calgary	Mix by age, gender, ethnicity	5:30pm	February 27 th
Calgary	Mix by age, gender, ethnicity	7:30pm	February 27 th

Past Participation Screener Questions

Now, I would like to ask you a few questions to see if you qualify to attend. This will take about 5 minutes.

(INTERVIEWER RECORD GENDER, DO NOT ASK) (AIM FOR GOOD MIX)

Male (Continue for possible recruit)

Female (Continue for possible recruit)

Other (Continue for possible recruit)

- Do you or does anyone in your household work in any of the following industries? **(READ LIST) IF "YES" TO ANY - THANK AND TERMINATE**
 Market Research or Marketing
 Public Relations or Media (TV, Print, Radio, Film/video production)
 Advertising and communications
 An environmental or health-related NGO
 A pesticide or chemical company
 An employee of a political party
 An employee of a government department or agency
- Have you ever attended a consumer group discussion, completed an interview or a survey which was arranged in advance and for which you received a sum of money?
[NO MORE THAN THREE RECRUITS WITHIN EACH GROUP MAY SAY YES]
IF Q2= YES, ASK Q3-5, ELSE SKIP TO Q6
- How many focus groups have you attended in the past five years?
TERMINATE IF MORE THAN 4
- What were the main topics of these discussions? Answer: _____
IF RELATED TO PESTICIDES, THANK AND TERMINATE
- Have you attended a discussion group or a market research focus group in the past six months?
IF "YES" - THANK AND TERMINATE

Study Specific Screener

6. Are you a citizen or permanent resident of **Canada**, or you are living here temporarily, for example, are you here on a work visa or on another temporary basis?
Citizen/Permanent Resident **[CONTINUE]**
Temporary Resident **[THANK AND TERMINATE]**
7. Were you born in Canada or were you born elsewhere?
Born in Canada
Born elsewhere**[ENSURE MINIMUM OF TWO PER GROUP]**
8. What was your household's income for 2019? Was it...?
[ENSURE A GOOD MIX OF INCOMES IN EACH GROUP]
\$19,999 or less
Between \$20,001 and \$39,999
Between \$40,000 and \$59,999
Between \$60,00 and \$79,999
Between \$80,00 and \$99,999
\$100,000 and above
9. I am going to read you a series of age categories, please stop me when I get to the one that applies to you.
[ENSURE A GOOD MIX OF AGES IN EACH GROUP]
Less than 18 years old **[THANK AND TERMINATE]**
18-24 years
25-34 years
35-44 years
45-54 years
55-64 years
65 years or more **[MAXIMUM 2 PER GROUP]**
10. What is the highest level of education you have attained? (Do not read list).
[DO NOT READ LIST – ENSURE A GOOD MIX IN EACH GROUP]
Some high school or less
Completed high school
Post-secondary technical training
Some college/university
Completed college/university
Post-graduate studies
11. Current employment status? **ENSURE A GOOD MIX OF EMPLOYMENT STATUS**
Working full-time
Working part-time
Self-employed

- Retired
- Unemployed
- Student
- Other

Confirmation

12. Participants in discussion groups are asked to voice their opinions and thoughts. How comfortable are you in voicing your opinions in front of others? Are you... (READ LIST)

Very comfortable	1	MINIMUM 4 PER GROUP
Fairly comfortable	2	CONTINUE
Comfortable	3	CONTINUE
Not very comfortable	4	THANK AND TERMINATE
Very uncomfortable	5	THANK AND TERMINATE
DK/NR	9	THANK AND TERMINATE

13. Sometimes participants are asked to read text and/or review images during the discussion. Is there any reason why you could not participate?

Yes	1	THANK AND TERMINATE
No	2	CONTINUE
DK/NR	9	THANK AND TERMINATE

TERMINATE IF RESPONDENT OFFERS ANY REASON FOR NOT BEING ABLE TO COMMUNICATE EFFECTIVELY OR TAKE PART IN THE DISCUSSION IN ANY WAY, SUCH AS SIGHT OR HEARING PROBLEM, A WRITTEN OR VERBAL LANGUAGE PROBLEM. ALSO TERMINATE IF YOU HAVE ANY CONCERNS ABOUT PARTICIPANTS ABILITY TO BE UNDERSTOOD IN THE LANGUAGE TO BE USED DURING SESSION.

******(IN EACH LOCATION, PLEASE ENSURE 10 PARTICIPANTS ARE RECRUITED FOR 8-10 TO SHOW)******

[Read to Stand-by Respondents]

Thank you for answering my questions. Unfortunately, at this time, the group you qualify for is full. We would like to place you on our stand-by list. This means that if there is an opening in the group, we would then call you back and see if you are available to attend the group. May I please have a daytime contact number, an evening contact number an email address, if you have one, so that we can contact you as soon as possible if an opening become available? **[RECORD CONTACT INFO]**

[Read to Screened in Respondents]

Wonderful, you qualify to participate in one of these group discussions which will take place on, (DATE) @ (TIME) for no more than 2 hours. The Government of Canada is sponsoring this research. All those who participate will receive an **\$85** honorarium as a thank you for their time.

Do you have a pen handy so that I can give you the address where the group will be held? It will be held at:

Location	Address	Time	Dates
Toronto	CRC Research 2 Bloor Street West , 3 rd floor	5:30pm	February 25 th
Toronto	CRC Research 2 Bloor Street West , 3 rd floor	7:30pm	February 25 th
Montreal (FRENCH)	AD HOC RECHERCHE 400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200	5:30pm	February 26 th
Montreal (FRENCH)	AD HOC RECHERCHE 400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200	7:30pm	February 26 th
Calgary	Qualitative Coordination Suite 120, 707 10th Avenue SW T2R 0B3	5:30pm	February 27 th
Calgary	Qualitative Coordination Suite 120, 707 10th Avenue SW T2R 0B3	7:30pm	February 27 th

We ask that you arrive at least 20 minutes early to be sure you locate the facility and have time to check-in with the hosts. Prior to being admitted into the focus group room you will be required to sign a non-disclosure agreement, failure to do so will result in you being denied participation in the focus group session for which you have been selected, payment of the incentive is contingent on participation in the focus group sessions.

In addition, we will be checking your identification prior to the group, so please be sure to bring two pieces of government issued photo identification with you (i.e. driver's license, health card or other). Also, if you require glasses for reading, please bring them with you.

At the discussion you will be audio- and videotaped. This taping is being done to assist us with our report writing. Also, in this room there is a one-way mirror. Sitting behind the mirror may be Government of Canada staff, including members of the staff from the departments that sponsored this research, and by staff members from Ipsos. Other Government of Canada staff may stream the session live online. This is standard focus group procedure to get a first-hand look at the research process and to hear first-hand your impressions and views on the research topic.

Do you agree to be observed for research purposes only?

Yes	1	THANK & GO TO INVITATION
No	2	THANK & TERMINATE

As we are only inviting a small number of people, your participation is very important to us. As we have invited you to participate based on the questions we went through a moment ago, we ask that you do not send a representative on your behalf should you be unable to participate. **IF FOR SOME REASON YOU ARE UNABLE TO ATTEND, PLEASE CALL SO THAT WE MAY GET SOMEONE TO REPLACE YOU.** You can reach us at 1-xxx-xxx-xxxx at our office. Someone will call you the day before to remind you about the discussion.

What would be a good time to reach you?

And at what telephone numbers?

May I please get your name? **ON FRONT PAGE**

Thank you for very much for your help!

Focus Group Recruitment Screener (French)

INTERVIEWER : _____ DATE : _____ DURÉE DE L'ENTREVUE : _____ minutes

Introduction

Bonjour/Bonsoir, ici _____ d'Ipsos-Reid, une firme nationale d'études de marché. Tout d'abord, je tiens à vous assurer que nous n'avons rien à vendre. Nous sommes une maison professionnelle de sondages d'opinion publique qui recueille l'opinion des gens. De temps en temps, nous le faisons dans le cadre de groupes de discussion composés d'un maximum de 10 participants.

Nous organisons présentement pour le compte du gouvernement du Canada des groupes de discussion portant sur des enjeux importants pour les Canadiens, et nous aimerions savoir si vous accepteriez d'y participer.

Lors de la rencontre, vous serez appelé à examiner en groupe des documents et des politiques et à nous dire ce que vous en pensez. Êtes-vous à l'aise de le faire?

Oui

Non (REMERCIER ET CONCLURE)

Soyez assuré que votre participation est volontaire et que, si vous acceptez de prendre part à la rencontre, votre identité demeurera confidentielle. Les renseignements recueillis seront utilisés uniquement à des fins de recherche et traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels**.

3. Habitez-vous actuellement à **[INSÉRER UNE VILLE PARMİ CELLES CI-DESSOUS]**?

4. Souhaiteriez-vous participer à cette rencontre qui aura lieu à _____, le _____?

Oui – **CONTINUER**

Non – **REMERCIER ET CONCLURE**

* SI LE RÉPONDANT LE DEMANDE :

Les renseignements personnels que vous fournissez sont protégés en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et sont recueillis aux termes de l'article 4 de la Loi sur le ministère de la Santé. Les renseignements que vous fournissez ne seront pas liés à votre nom dans nos documents, y compris le formulaire de consentement ou le formulaire de discussion. La Loi sur la protection des renseignements personnels vous donne le droit de demander l'accès à vos renseignements personnels et la correction de ceux-ci, en plus de les protéger. Vous avez également le droit de déposer une plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée si vous estimez que vos renseignements personnels ont été traités de manière inappropriée. Pour en savoir plus sur vos droits ou sur nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la protection des renseignements personnels de Santé Canada au 613 948-1219 ou à hc.privacy-vie.privee.sc@canada.ca.

Lieu	Composition du groupe	Heure	Date
Montréal (EN FRANÇAIS)	Mélange d'âges, de sexe et d'origine ethnique	17 h 30	26 février
Montréal (EN FRANÇAIS)	Mélange d'âges, de sexe et d'origine ethnique	19 h 30	26 février

Questionnaire historique de participation

J'aimerais maintenant vous poser quelques questions pour savoir si vous êtes admissible à la séance. Ces questions prendront environ cinq minutes.

(INTERVIEWER, INSCRIRE LE SEXE, NE PAS DEMANDER) (TENTER D'OBTENIR UN BON MÉLANGE)

Homme (Continuer pour un recrutement possible)

Femme (Continuer pour un recrutement possible)

Autre (Continuer pour un recrutement possible)

14. Est-ce que vous ou un membre de votre foyer travaillez dans l'un ou l'autre des secteurs suivants? **(LIRE LA LISTE) SI « OUI » À L'UN OU L'AUTRE – REMERCIER ET CONCLURE**
Études de marché ou marketing
Relations publiques ou médias (télévision, presse écrite, radio, cinéma, production vidéo)
Publicité et communications
ONG du secteur de l'environnement ou de la santé
Entreprise de pesticides ou de produits chimiques
Parti politique
Ministère ou organisme gouvernemental
15. Avez-vous déjà participé à une discussion de groupe, à un entretien ou à un sondage organisé à l'avance en échange d'une somme d'argent?
[PAS PLUS DE TROIS PARTICIPANTS DANS CHAQUE GROUPE PEUVENT DIRE OUI]
SI Q2 = OUI, POSER LES Q3 À 5, SINON, PASSER À LA Q6
16. À combien de groupes de discussion avez-vous participé au cours des cinq dernières années?
CONCLURE SI PLUS DE 4
17. Quels étaient les principaux sujets de ces groupes de discussion? Réponse :

S'IL S'AGIT DE SUJETS LIÉS AUX PESTICIDES, REMERCIER ET CONCLURE
18. Avez-vous participé à une rencontre de ce type ou à un groupe de discussion dans le cadre d'une étude de marché au cours des six derniers mois? **SI « OUI » – REMERCIER ET CONCLURE**

Questionnaire de recrutement propre à l'étude

19. Êtes-vous un citoyen canadien ou un résident permanent du **Canada**, ou y habitez-vous

temporairement, par exemple en vertu d'un visa de travail ou dans un autre cadre temporaire?

Citoyen canadien/résident permanent **[CONTINUER]**

Résident temporaire **[REMERCIER ET CONCLURE]**

20. Êtes-vous né au Canada ou dans un autre pays?
Né au Canada
Né dans un autre pays **[AU MOINS DEUX PARTICIPANTS PAR GROUPE]**
21. Quel a été le revenu de votre foyer en 2019? Était-ce...
[ASSURER UN BON MÉLANGE DE REVENUS DANS CHAQUE GROUPE]
19 999 \$ ou moins
20 001 \$ à 39 999 \$
40 000 \$ à 59 999 \$
60 000 \$ à 79 999 \$
80 000 \$ à 99 999 \$
100 000 \$ et plus
22. Je vais vous lire une série de groupes d'âge et je vous demanderais de m'arrêter lorsque je mentionnerai le vôtre.
[ASSURER UN BON MÉLANGE D'ÂGES DANS CHAQUE GROUPE]
Moins de 18 ans **[REMERCIER ET CONCLURE]**
18 à 24 ans
25 à 34 ans
35 à 44 ans
45 à 54 ans
55 à 64 ans
65 ans ou plus **[MAXIMUM DE DEUX PAR GROUPE]**
23. Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous avez terminé? (Ne pas lire la liste.)
[NE PAS LIRE LA LISTE – ASSURER UN BON MÉLANGE DANS CHAQUE GROUPE]
Études secondaires en partie ou moins
Diplôme d'études secondaires
Formation technique postsecondaire
Études collégiales/universitaires en partie
Diplômes d'études collégiales/universitaires
Études universitaires de deuxième ou de troisième cycle
24. Situation d'emploi actuelle? **ASSURER UN BON MÉLANGE DE SITUATIONS**
Employé à plein temps
Employé à temps partiel
Travailleur autonome
À la retraite
Sans emploi
Aux études

Autre

Confirmation

25. Les participants à des groupes de discussion sont appelés à exprimer leurs points de vue et opinions. Dans quelle mesure êtes-vous à l'aise de vous exprimer en présence d'autres personnes? Êtes-vous... (LIRE LA LISTE)

Très à l'aise	1	AU MOINS 4 PAR GROUPE
Passablement à l'aise	2	CONTINUER
À l'aise	3	CONTINUER
Pas très à l'aise	4	REMERCIER ET CONCLURE
Très mal à l'aise	5	REMERCIER ET CONCLURE
NSP/NRP	9	REMERCIER ET CONCLURE

26. Durant la rencontre, les participants sont parfois appelés à lire des textes ou à regarder des images. Y a-t-il des raisons pour lesquelles vous ne pourriez pas participer?

Oui	1	REMERCIER ET CONCLURE
Non	2	CONTINUER
NSP/NRP	9	REMERCIER ET CONCLURE

CONCLURE SI LE RÉPONDANT DONNE UNE RAISON QUELCONQUE DE NE PAS POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT, PAR EXEMPLE UN PROBLÈME VISUEL OU AUDITIF OU UN PROBLÈME DE LANGAGE ORAL OU ÉCRIT.

CONCLURE AUSSI SI VOUS ÊTES PRÉOCCUPÉ PAR LA CAPACITÉ DU RÉPONDANT À S'EXPRIMER CLAIREMENT DANS LA LANGUE QUI SERA UTILISÉE PENDANT LA RENCONTRE.

******(VEILLEZ À RECRUTER 10 PARTICIPANTS DANS CHAQUE VILLE POUR QUE DE 8 À 10 SE PRÉSENTENT)******

[Lire aux participants de réserve]

Merci d'avoir répondu à mes questions. Malheureusement, à l'heure actuelle, le groupe auquel vous êtes admissible est complet. Nous aimerions toutefois vous inscrire sur notre liste de répondants de réserve. Cela signifie que si une place se libère dans le groupe, nous vous rappellerons pour savoir si vous êtes libre pour participer à la rencontre. Puis-je avoir des numéros de téléphone où vous joindre en journée ou en soirée et votre adresse courriel, si vous en avez une, pour communiquer avec vous le plus rapidement possible si une place se libère? **[INSCRIRE LES COORDONNÉES]**

[Lire aux participants retenus]

Fantastique. Vous êtes admissible à l'un des groupes de discussion qui se tiendra le (DATE), à (HEURE). La rencontre ne durera pas plus de deux heures. Il s'agit d'une étude commanditée par le gouvernement du Canada. Tous les participants recevront une somme de **85 \$** en guise de remerciement pour leur temps.

Avez-vous un crayon à portée de main pour noter l'adresse de la rencontre? Elle aura lieu à :

Location	Address	Time	Dates
Toronto	CRC Research 2 Bloor Street West , 3 rd floor	5:30pm	February 25 th
Toronto	CRC Research 2 Bloor Street West , 3 rd floor	7:30pm	February 25 th
Montreal (FRENCH)	AD HOC RECHERCHE 400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200	5:30pm	February 26 th
Montreal (FRENCH)	AD HOC RECHERCHE 400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1200	7:30pm	February 26 th
Calgary	Qualitative Coordination Suite 120, 707 10th Avenue SW T2R 0B3	5:30pm	February 27 th
Calgary	Qualitative Coordination Suite 120, 707 10th Avenue SW T2R 0B3	7:30pm	February 27 th

Nous vous prions d'arriver au moins vingt minutes à l'avance, le temps de trouver le lieu et de vous enregistrer auprès des animateurs. Avant d'être admis dans la salle où se déroulera la rencontre, vous devrez signer une entente de confidentialité. Si vous refusez de signer, vous ne pourrez pas participer à la rencontre pour laquelle vous avez été choisi. La rémunération est conditionnelle à la participation à la rencontre.

Nous vérifierons aussi votre identité au préalable. Il est donc important d'apporter deux pièces d'identité avec photo délivrées par le gouvernement (p. ex. permis de conduire, carte-santé ou autre). N'oubliez pas d'apporter vos lunettes de lecture si vous en avez besoin.

La rencontre sera filmée et enregistrée. Ces enregistrements nous aideront à rédiger notre rapport. Aussi, la salle de la rencontre est dotée d'un miroir d'observation derrière lequel peuvent se trouver des représentants du gouvernement du Canada, notamment des employés des ministères qui commanditent l'étude, ainsi que des membres du personnel d'Ipsos. D'autres employés du gouvernement du Canada peuvent assister à la séance en direct en ligne. Il s'agit d'une procédure normale dans le cadre d'un groupe de discussion. Elle permet d'obtenir un premier aperçu du déroulement de l'étude et d'entendre vos impressions ainsi que vos points de vue sur le sujet à l'étude.

Acceptez-vous d'être observé à des fins d'étude uniquement?

- | | | |
|-----|---|---|
| Oui | 1 | REMERCIER ET PASSER À L'INVITATION |
| Non | 2 | REMERCIER ET CONCLURE |

Comme nous n'invitons qu'un nombre restreint de personnes, votre participation est très importante pour nous. Puisque vous avez été invité à participer à la lumière de vos réponses aux questions qui vous ont été posées, nous vous demandons de ne pas envoyer un représentant à votre place si vous n'êtes

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

pas en mesure de vous présenter à la rencontre. **SI, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, VOUS NE LE POUVEZ PAS, VEUILLEZ NOUS TÉLÉPHONER POUR QUE NOUS PUISSIONS VOUS TROUVER UN REMPLAÇANT.** Vous pouvez nous appeler à nos bureaux au 1 xxx xxx-xxxx. Nous communiquerons avec vous la veille de la rencontre pour confirmer votre présence.

À quel moment est-il préférable de vous appeler?

Et à quel numéro de téléphone?

Puis-je avoir votre nom? **SUR LA PAGE COUVERTURE**

Merci beaucoup pour votre collaboration!

Qualitative Discussion Guide

Final Discussion Guide PMRA Pesticide Awareness Research

INTRODUCTIONS (10 MINS)

- Introduce moderator and welcome participants to the focus group.
 - As we indicated during the recruiting process, we are conducting focus group discussions on behalf of the Government of Canada. For this evening's discussion, we are particularly interested in your views about pesticides and pest control products that are sold and used in Canada.
 - The discussion will last approximately 2 hours. Feel free to excuse yourself during the session if necessary.
- Explanation re:
 - Audio/video-taping – The session is being video/audio-taped for analysis purposes, in case we need to double-check the proceedings against our notes. These video-tapes remain in our possession and will not be released to anyone without written consent from all participants.
 - One-way mirror/web stream – There are observers representing the government who will be watching the discussion from behind the glass.
 - Confidentiality – Please note that anything you say during these groups will be held in the strictest confidence. We do not attribute comments to specific people. Our report summarizes the findings from the groups but does not mention anyone by name. The report can be accessed through the Library of Parliament or Archives Canada or via the web site www.porr-rrop.gc.ca.
- Describe how a discussion group functions:
 - Discussion groups are designed to stimulate an open and honest discussion. My role as a moderator is to guide the discussion and encourage everyone to participate. Another function of the moderator is to ensure that the discussion stays on topic.
 - Your role is to answer questions and voice your opinions. We are looking for minority as well as majority opinion in a focus group, so don't hold back if you have a comment even if you feel your opinion may be different from others in the group. There may or may not be others who share your point of view. Everyone's opinion is important and should be respected.
 - I would also like to stress that there are no right or wrong answers. We are simply looking for your opinions and attitudes. It was not a prerequisite coming into the groups that you be an authority on health issues. This is not a test of your knowledge.
 - Please note that the moderator is not an employee of the Government of Canada and may not be able to answer some of your questions.
- (Moderator introduces herself/himself). Participants should introduce themselves, using their first names only.
 - Please tell us a little bit about yourself – your work, family situation or hobbies – anything you would like to share with the rest of the group.

Section 1 – Warm-Up Discussion (10 MINS)

- Now, using the pen and paper in front of you, I'd like you to write down one to three things that immediately come to your mind when you think of pesticides? No need to think, I just want your immediate thoughts, no matter what they are. MODERATOR TO NOTE ON FLIPCHART AND PROBE:
 - What did you think of? What made you think of that?
- Have you seen or heard anything in the news about Pesticides? What have you seen/heard and where? How did it make you feel? Do you recall seeing anything on social media? Facebook? Twitter? Other?

Section 2 – Broad Public Safety Concerns and Perceptions of the Current Regulatory System (15 MINS)

- **AS YOU HAVE LIKELY FIGURED OUT BY NOW THE REST OF OUR CONVERSATION THIS EVENING WILL FOCUS ON PESTICIDES AVAILABLE FOR USE HERE IN CANADA –HERE ARE SOME EXAMPLES OF WHAT WE ARE REFERRING TO WHEN WE SAY PESTICIDES [MODERATOR PRESENT VISUAL CUES OF PESTICIDE PRODUCTS TO FRAME THE CONVERSATION FROM THIS POINT ON]**
- Do you personally use pesticides? What products do you use?
 - Are you comfortable using pesticides yourself? What precautions do you consider when you use them? What do you think about the amount of pesticides Canadians use in and around their homes? Too much? Too little? An acceptable amount?
 - Are you comfortable with farmers using pesticides on food crops or in animal barns? What do you think about the amount of pesticides farmers in Canada use in agriculture? Too much? Too little? An acceptable amount?
 - Are you comfortable with pest control companies using pesticides in and around buildings like apartment buildings? Are they used too much? Too little? Acceptable?
 - Are you comfortable with farmers in other countries using pesticides on food that is imported into Canada?
- Do you feel that the products used in Canada are generally safe? Why/why not?
- When you purchase or use a pesticide, how carefully do you read the label?
 - Do you trust that what is included on the label is accurate?
 - Do you trust that if you follow the instructions you will not be putting your health or the health of those around you at risk?
- Are there certain types of pesticides that you personally are particularly concerned about? MODERATOR TO NOTE ON FLIP CHART. Probe for:
 - Have you or your family been directly affected in some way by an issue related to product safety? How did you/they deal with this situation? What was the outcome?
 - What are/were the risks associated with these products?

And, do you feel risk is significant, moderate or minor? I'm trying to get a sense for how serious you think this is?

Section 3 - Views & Awareness of the Role of Government (25 minutes)

- Who should be responsible for deciding what pesticides are available in Canada and how they can be used?
- Who would you trust the most to regulate pesticides in Canada?

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- How much of a say should the public, companies or other organizations have in deciding what pesticides are available in Canada and how they can be used? Probe for:
 - Public? Pesticides Industry? Farmers? Academia? Environmental protection organizations?

[MODERATOR HAND OUT PRINTED VERSION AND HAVE PARTICIPANTS REVIEW AND CIRCLE ANY SURPRISING INFO GOOD OR BAD – DISCUSS]

The Health Canada Pest Management Regulatory Agency (PMRA) is the Federal organization responsible for pesticide regulation in Canada. Pesticides are stringently regulated in Canada to ensure they pose minimal risk to human health and the environment. Under authority of the Pest Control Products Act, Health Canada:

- **registers pesticides after a stringent, science-based evaluation that ensures any risks are acceptable and that the product works;**
 - **re-evaluates the pesticides currently on the market on a 15-year cycle to ensure the products meet current scientific standards; and**
 - **verifies and enforces compliance with the Act and regulations.**
- What are your thoughts about this?
 - Are you surprised it's Health Canada that is responsible for regulating pesticides in Canada?
 - Did you think possibly another department did this?
 - And, on balance, how good a job is government doing with respect to ensuring the safety of products that Canadians have available to them?
 - How much confidence do you have in government?
 - For those who say "good" job: Why do you say that?
 - For those who say "poor" job: Why do you say that? What more should they be doing?

Section 4 – Transparency and Availability of Information (15 minutes)

- Have you ever looked for information on pesticides?
- Where did you seek this information?
- Where should information be made available? What information should be made available to the public?
- (WHO) In your opinion who/what organization is most responsible for providing you with this type of information? Should it be the government? Pesticide companies? Retailers?
- (WHAT) Ok – let's quickly pull together a list of the types of information that **MUST** be made available. So, if we had to prioritize the types of pesticide related information we need, what kinds of things would be at the top of the list?
- (HOW) OK there are many ways to disseminate information – some are better than others depending on what it is you are trying to communicate. When thinking about pesticides specifically are there certain ways of informing you think might work better than others? Help me understand your perspective here?
- What do you think about the use of social media platforms to provide educational information about pesticides?

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- Would you trust information found on social media? Would it depend on what organization published the information? What organizations would you trust to provide you information via social media? Government? Pesticide companies? Retailers? Environmental groups? Which ones?

Section 5 – Individual Concept Review (20 MINS each – 40 MINS TOTAL)

- **NOTE TO MODERATOR – SHOW PMRA 101 VIDEO FIRST IN ALL SESSIONS AND ROTATE VIDEOS 2 AND 3 PER CITY.**
- **SO, ALL SESSIONS GET PMRA 101 AND THEN ONE OF EITHER ENVIRONMENTAL OR HEALTH RELATED VIDEOS:**

LOCATION	ENVIRONMENTAL VIDEO	HEALTH VIDEO
TORONTO	2 ND IN ROTATION FOR GROUP #1	2 ND IN ROTATION FOR GROUP #2
MONTREAL	2 ND IN ROTATION FOR GROUP #1	2 ND IN ROTATION FOR GROUP #2
CALGARY	2 ND IN ROTATION FOR GROUP #1	2 ND IN ROTATION FOR GROUP #2

[MODERATOR READ] As I mentioned at the start, a large part of our discussion this evening will be focussed on a series of communications materials developed and intended for people like you. We'd like to better understand your overall reactions to these materials and more specifically understand:

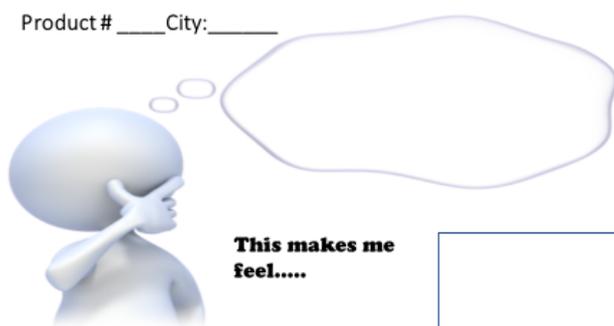
- How they make you feel,
- What message it is they are trying to get across and ultimately,
- What you would do as a result of seeing or being presented with these materials.

2 VIDEOS TO REVIEW – EACH VIDEO IS ROUGHLY 2 MINUTES IN LENGTH.

AS PER TABLE ABOVE ROTATE SECOND VIDEO PRESENTED IN EACH SESSION BETWEEN HEALTH AND ENVIRONMENTAL THEMED VIDEO PLAY TWICE (PRESENT PMRA 101 IN ALL SESSIONS AND ALWAYS PRESENT FIRST IN ROTATION AS IT PROVIDES OVERVIEW).

EXERCISE 1: There is a handout I'd like you to complete on your immediate reactions and thoughts (below).

Product # _____ City: _____



This makes me feel....

The message here is....

After having seen this I would....

GROUP DISCUSSION ON THE CONCEPT

- Overall what did you think? Why is that? **LISTEN OUT FOR UNPROMPTED POSITIVE AND NEGATIVE REACTIONS**
- Was there any missing information – do you still have questions – which ones specifically?
- Thinking of the video overall, what did you like most [**MODERATOR PROBE ON CHARACTERS, STORY LINE, USE OF ANIMATION, OVERALL TONE ETC**]
- And were there any elements you were less fond of? [**MODERATOR LISTEN FOR SAME ELEMENTS AS ABOVE**]

TONE PROBES

- How would you describe the tone of the material?
- How likely are you to pay attention to this? Why / Why not?

MAIN MESSAGE VERBAL PROBES

- What is the main message here, what were they trying to say to you? Can you describe it to me in your own words?
- Is the main message...
 - Clear? Why/why not? IF CONFUSION: What parts were confusing and why?
 - Credible? Why/why not?
 - Relevant to you? Why / why not? IF NOT PERSONALLY RELEVANT: Who do you think would benefit most from this information?

CALL TO ACTION PROBES

What would you do as a result of watching this video? What specifically would you do?

GENERAL IMPRESSIONS RELATED TO PESTICIDES REGULATORY SYSTEM

- How do you feel after reviewing this?
- How are you left feeling in terms of Canada's pesticides regulatory system in general?

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

Now let's look at the next video – we are going to go through the same process for this one as we just did. PLAY NEXT VIDEO:

[MODERATOR HAVE PARTICIPANTS COMPLETE THOUGHT BUBBLE EXERCISE AND REPEAT SAME LINE OF QUESTIONING FOR EACH SUBSEQUENT VIDEO]

Section 6 - Wrap up (5 MINS)

What other information do you need/want the HEALTH CANADA to provide about what we have discussed this evening? Why is this information important to you? How should this information be provided to you?

That is all the time we have this evening but before we wrap things up do you have any final comments?

Santé Canada – Groupes de discussion sur les pesticides – Hiver 2020

Guide de discussion définitif 20/02/2020

Introduction (10 minutes) :

- Présentation du modérateur et mot de bienvenue à l'intention des participants au groupe de discussion.
 - Comme nous l'avons indiqué dans le cadre du processus de recrutement, nous tenons des groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada. La rencontre de ce soir vise principalement à recueillir vos points de vue et opinions sur les pesticides et les produits antiparasitaires vendus et utilisés au Canada.
- La rencontre durera environ deux heures. N'hésitez pas à vous absenter en cas de besoin.
- Explication concernant :
 - L'enregistrement audio/vidéo – La rencontre est filmée à des fins d'analyse, au cas où il serait nécessaire de révérifier la teneur des échanges. Les bandes vidéo demeurent en notre possession et ne seront transmises à personne sans le consentement écrit de tous les participants.
 - Le miroir d'observation/la diffusion Web – Derrière la vitre, des observateurs représentant le gouvernement assistent à la rencontre.
 - La confidentialité – Soyez assuré que tout ce que vous direz au cours de la rencontre sera tenu strictement confidentiel. Nous n'attribuons pas les commentaires à des personnes en particulier. Notre rapport présente un sommaire des faits saillants de la rencontre, mais aucun nom n'y est mentionné. On peut obtenir le rapport en s'adressant à la Bibliothèque du Parlement, à Archives Canada ou sur le site Web www.porr-rrop.gc.ca.
- Décrire le fonctionnement d'un groupe de discussion :
 - Les groupes de discussion favorisent une discussion franche et ouverte. En qualité de modérateur, mon rôle est de guider la discussion et d'encourager tout un chacun à y prendre part. Une autre fonction du modérateur est de veiller à ce que la discussion ne dérape pas.
 - Votre rôle consiste à répondre aux questions et à exprimer vos opinions. Nous voulons connaître toutes les opinions, qu'elles soient minoritaires ou majoritaires. N'hésitez donc pas à vous exprimer, même si vous croyez que votre opinion est différente de celles des autres participants. Les autres peuvent ou non partager votre point de vue. L'opinion de chacun est importante et mérite le respect.
 - J'aimerais également souligner qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Nous cherchons simplement à connaître vos opinions et attitudes. En vous invitant à participer à la rencontre, nous ne nous attendons pas à ce que vous soyez une autorité dans le domaine de la santé. Il ne s'agit pas d'un test de connaissances.
- Veuillez noter que le modérateur n'est pas un employé du gouvernement du Canada et qu'il est possible qu'il ne soit pas en mesure de répondre à certaines de vos questions.
- (Le modérateur se présente). Les participants se présentent en indiquant uniquement leur prénom.

- Veuillez nous en dire un peu plus à propos de vous – travail, situation familiale, passe-temps – ce que vous désirez que les autres sachent.

Section 1 – Mise en train (10 minutes)

- Je vous demanderais maintenant d'utiliser le stylo et la feuille de papier qui se trouvent devant vous pour noter deux ou trois choses qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez aux pesticides. Inutile de réfléchir longuement, je veux simplement savoir ce qui vous vient à l'esprit à l'instant. LE MODÉRATEUR NOTE LES RÉPONSES SUR LE TABLEAU DE PAPIER ET SONDE :
 - À quoi avez-vous pensé? Qu'est-ce qui vous a fait penser à cela?
- Avez-vous vu ou entendu quoi que ce soit dans l'actualité concernant les pesticides? Qu'avez-vous vu ou entendu, et où? Comment vous sentiez-vous après coup? Vous souvenez-vous d'avoir vu quoi que ce soit sur les médias sociaux? Facebook? Twitter? Autre?

Section 2 – Perceptions générales du système de réglementation actuel en matière de sécurité publique (15 minutes)

- **COMME VOUS L'AVEZ PROBABLEMENT COMPRIS, LE RESTE DE NOTRE CONVERSATION PORTERA SUR LES PESTICIDES DISPONIBLES AU CANADA. VOICI QUELQUES EXEMPLES ILLUSTRANT CE À QUOI NOUS NOUS RAPPORTONS QUAND NOUS PARLONS DE PESTICIDES. [LE MODÉRATEUR PRÉSENTE DES IMAGES DE PESTICIDES POUR ORIENTER LA DISCUSSION À PARTIR DE CE POINT.]**
- Utilisez-vous personnellement des pesticides? Quels produits utilisez-vous?
 - Êtes-vous à l'aise d'utiliser des pesticides vous-même? Quelles précautions prenez-vous lorsque vous en utilisez? Que pensez-vous de la quantité de pesticides que les Canadiens utilisent à l'intérieur et à l'extérieur de leurs maisons? Estimez-vous qu'ils en utilisent trop? Estimez-vous qu'ils n'en utilisent pas assez? Estimez-vous qu'ils en utilisent une quantité acceptable?
 - Êtes-vous à l'aise que les agriculteurs utilisent des pesticides sur des cultures vivrières ou dans des bâtiments abritant des animaux? Que pensez-vous de la quantité de pesticides que les agriculteurs canadiens utilisent en agriculture? Estimez-vous qu'ils en utilisent trop? Estimez-vous qu'ils n'en utilisent pas assez? Estimez-vous qu'ils en utilisent une quantité acceptable?
 - Êtes-vous à l'aise que les entreprises de lutte antiparasitaire utilisent des pesticides à l'intérieur et à l'extérieur des immeubles, comme les immeubles d'habitation? Estimez-vous qu'elles en utilisent trop? Estimez-vous qu'elles n'en utilisent pas assez? Estimez-vous qu'elles en utilisent une quantité acceptable?
 - Êtes-vous à l'aise que les agriculteurs d'autres pays utilisent des pesticides sur des aliments importés au Canada?
- Estimez-vous que les produits utilisés au Canada sont sans danger en général? Pourquoi?
- Lorsque vous achetez ou utilisez un pesticide, lisez-vous attentivement l'étiquette?
 - Êtes-vous convaincu que ce qui est écrit sur l'étiquette est exact?
 - Êtes-vous convaincu que si vous suivez le mode d'emploi, vous ne mettez pas votre santé ou celle des autres en péril?
- Êtes-vous personnellement ou particulièrement préoccupé par certains types de pesticides? LE MODÉRATEUR NOTE LES RÉPONSES SUR LE TABLEAU DE PAPIER. Sonder :

Connaissance du système de réglementation des pesticides du Canada et confiance à l'égard de celui-ci

- Avez-vous ou votre famille a-t-elle été directement touché d'une façon ou d'une autre par une question liée à l'innocuité d'un produit? Comment avez-vous/a-t-elle fait face à la situation? Quel a été le résultat?
- Quels sont/étaient les risques associés à ces produits?

Estimez-vous qu'il s'agit d'un risque important, modéré ou mineur? J'essaie de comprendre la gravité de ce risque à vos yeux.

Section 3 – Connaissance du rôle du gouvernement et points de vue en cette matière (25 minutes)

- Qui devrait être responsable de décider des pesticides offerts au Canada et de leurs utilisations?
- À qui feriez-vous le plus confiance pour réglementer les pesticides au Canada?
- Dans quelle mesure le public, les entreprises ou d'autres organisations devraient-ils avoir leur mot à dire dans la décision relative aux pesticides offerts au Canada et à leurs utilisations? Sonder :
 - Le public? L'industrie des pesticides? Les agriculteurs? Les chercheurs universitaires? Les organismes de protection de l'environnement?

[LE MODÉRATEUR DISTRIBUE LE DOCUMENT IMPRIMÉ. IL DEMANDE AUX PARTICIPANTS DE LE LIRE ET D'ENCERCLER TOUS LES RENSEIGNEMENTS QUI LES SURPRENNENT, EN BIEN OU EN MAL. DISCUTER.]

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada est l'organisme fédéral responsable de la réglementation des pesticides au Canada. Au Canada, les pesticides sont soumis à un processus de réglementation rigoureux pour s'assurer que les risques qu'ils posent pour la santé humaine et l'environnement soient minimales. Conformément à la *Loi sur les produits antiparasitaires*, Santé Canada :

- **homologue les pesticides à la suite d'une évaluation scientifique rigoureuse qui garantit que tous les risques qu'ils posent sont acceptables et que le produit est efficace;**
 - **réévalue tous les 15 ans les pesticides sur le marché afin de s'assurer que les produits satisfont aux normes scientifiques en vigueur;**
 - **vérifie et assure la conformité à la Loi et aux règlements.**
- Que pensez-vous de ces énoncés?
 - Êtes-vous surpris que Santé Canada soit chargé de la réglementation des pesticides au Canada?
 - Pensez-vous qu'un autre ministère en était responsable?
 - Tout compte fait, dans quelle mesure le gouvernement s'acquitte-t-il bien de sa tâche lorsqu'il s'agit d'assurer l'innocuité des produits mis à la disposition des Canadiens?
 - Dans quelle mesure faites-vous confiance au gouvernement?
 - À ceux qui disent qu'il s'acquitte « bien » de sa tâche : Pourquoi êtes-vous de cet avis?
 - À ceux qui disent qu'il s'acquitte « mal » de sa tâche : Pourquoi êtes-vous de cet avis? Que devrait-il faire de plus?

Section 4 – Transparence de l'information et accès à celle-ci (15 minutes)

- Avez-vous déjà cherché de l'information sur les pesticides?
- Où avez-vous cherché cette information?
- Où devrait-on trouver cette information? Quelle information devrait-on mettre à la disposition du public?
- (QUI) À votre avis, à qui (à quelle organisation) incombe-t-il de vous fournir ce type de renseignements? Est-ce que ce devrait être au gouvernement? Aux entreprises de pesticides? Aux détaillants?
- (QUOI) D'accord, nous allons rapidement dresser une liste des types de renseignements qui DOIVENT être fournis. Ainsi, si nous devons classer par ordre de priorité les types de renseignements dont nous avons besoin sur les pesticides, quels éléments figureraient en haut de la liste?
- (COMMENT) Il y a plusieurs façons de diffuser l'information. Certaines façons sont meilleures que d'autres selon ce que vous essayez de communiquer. Dans le cas des pesticides en particulier, y a-t-il certaines façons de vous informer qui pourraient être plus efficaces que d'autres? J'aimerais que vous m'aidiez à comprendre votre point de vue.
- Que pensez-vous de l'utilisation des plateformes de médias sociaux pour diffuser des renseignements éducatifs sur les pesticides?
- Vous fieriez-vous aux renseignements trouvés sur les médias sociaux? Cela dépendrait-il de l'organisation ayant publié l'information? À quelles organisations feriez-vous confiance pour la diffusion de renseignements sur les médias sociaux? Au gouvernement? Aux entreprises de pesticides? Aux détaillants? Aux groupes environnementaux? Auxquelles?

Section 5 – Examen de chaque concept (20 MINUTES par concept, 40 MINUTES EN TOUT)

- **NOTE AU MODÉRATEUR : PRÉSENTER LA VIDÉO SUR L'ARLA EN PREMIER LORS DE TOUTES LES SÉANCES ET FAIRE UNE ROTATION DES VIDÉOS 2 ET 3 DANS CHAQUE VILLE.**
- **AINSI, TOUS LES PARTICIPANTS OBTIENDRONT DES RENSEIGNEMENTS DE BASE SUR L'ARLA ET VISIONNERONT UNE VIDÉO SUR L'ENVIRONNEMENT OU LA SANTÉ :**

LIEU	VIDÉO SUR L'ENVIRONNEMENT	VIDÉO SUR LA SANTÉ
TORONTO	2 ^e EN ROTATION POUR LE GROUPE 1	2 ^e EN ROTATION POUR LE GROUPE 2
MONTRÉAL	2 ^e EN ROTATION POUR LE GROUPE 1	2 ^e EN ROTATION POUR LE GROUPE 2
CALGARY	2 ^e EN ROTATION POUR LE GROUPE 1	2 ^e EN ROTATION POUR LE GROUPE 2

[LE MODÉRATEUR LIT] Comme je l'ai mentionné au début, une grande partie de notre discussion de ce soir portera sur une série de documents de communication destinés à des gens comme vous. Nous aimerions mieux comprendre vos réactions générales à l'égard de ces documents et plus précisément :

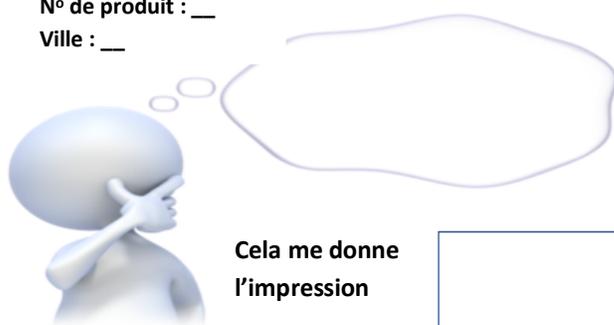
- l'impression qu'ils vous laissent;
- le message qu'ils essaient de faire passer;
- ce que vous feriez après avoir vu ou reçu ces documents.

IL Y A 2 VIDÉOS À VISIONNER – CHAQUE VIDÉO DURE ENVIRON 2 MINUTES.

COMME DANS LE TABLEAU CI-DESSUS, FAIRE UNE ROTATION DE LA DEUXIÈME VIDÉO PRÉSENTÉE À CHAQUE SÉANCE (ENTRE LA VIDÉO SUR LA SANTÉ ET LA VIDÉO SUR L'ENVIRONNEMENT) ET LES FAIRE JOUER DEUX FOIS. (PRÉSENTER LA VIDÉO SUR L'ARLA LORS DE TOUTES LES SÉANCES ET TOUJOURS LA PRÉSENTER EN PREMIER, CAR ELLE FOURNIT UN APERÇU.)

EXERCICE 1 : J'aimerais que vous remplissiez un document qui porte sur vos réactions et vos pensées immédiates (ci-dessous).

N° de produit : __
Ville : __



Cela me donne l'impression

Le message ici est...

Après avoir visionné cette vidéo, je...

DISCUSSION DE GROUPE SUR LE CONCEPT

- Dans l'ensemble, qu'en pensez-vous? Pourquoi? **ÉCOUTEZ LES RÉACTIONS POSITIVES ET NÉGATIVES SPONTANÉES.**
- Est-ce qu'il manque des renseignements? Avez-vous encore des questions? Lesquelles en particulier?
- Si vous songez à la vidéo dans son ensemble, qu'est-ce que vous avez le plus aimé? **[LE MODÉRATEUR POSE DES QUESTIONS D'APPROFONDISSEMENT SUR LES PERSONNAGES, LE SCÉNARIO, LES ANIMATIONS, LE TON GÉNÉRAL, ETC.]**
- Y a-t-il des éléments que vous avez moins aimé? **[LE MODÉRATEUR PORTE ATTENTION AUX MÊMES ÉLÉMENTS QUE CEUX ÉNUMÉRÉS CI-DESSUS.]**

QUESTIONS DE DISCUSSION SUR LE TON

- Comment décririez-vous le ton du contenu?
- Dans quelle mesure est-il probable que vous y prêtiez attention? Pourquoi?

QUESTIONS DE DISCUSSION SUR LE MESSAGE PRINCIPAL

- Quel est le principal message dans ce cas-ci? Qu'essaie-t-on de vous dire? Pouvez-vous m'expliquer le message dans vos propres mots?
- Le message est-il :
 - clair? Pourquoi? EN CAS DE CONFUSION : Quelles parties prêtaient à confusion et pourquoi?
 - crédible? Pourquoi?
 - pertinent pour vous? Pourquoi? SI LE MESSAGE N'EST PAS PERTINENT POUR LE PARTICIPANT : À votre avis, qui profiterait le plus de cette information?

QUESTIONS DE DISCUSSION SUR L'APPEL À L'ACTION

Que feriez-vous après avoir regardé cette vidéo? Que feriez-vous en particulier?

IMPRESSIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU SYSTÈME DE RÉGLEMENTATION DES PESTICIDES

- Comment vous sentez-vous après avoir visionné cette vidéo?
- Que pensez-vous du système de réglementation des pesticides au Canada en général?

Regardons maintenant la prochaine vidéo. Nous allons suivre le même processus que celui que nous venons de suivre. FAIRE JOUER LA VIDÉO SUIVANTE :

[LE MODÉRATEUR FAIT FAIRE AUX PARTICIPANTS UN EXERCICE DE RÉFLEXION AVEC DES BULLES DE TEXTE ET REPREND LA MÊME SÉRIE DE QUESTIONS POUR CHAQUE VIDÉO.]

Section 6 – Conclusion (5 minutes)

Quelle autre information aimeriez-vous obtenir de SANTÉ CANADA à propos de ce dont nous avons discuté ce soir? Pourquoi cette information est-elle importante pour vous? Comment cette information devrait-elle vous être communiquée?

C'est tout le temps dont nous disposons ce soir. Avez-vous des commentaires à ajouter avant la fin de notre rencontre?